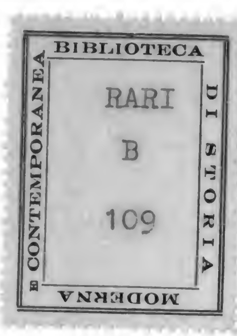



BIBLIOTECA
DI STORIA
MODERNA
E CONTEMPORANEA
RARI
B
109

SIMPLE RÉCIT
DES
ÉVÉNEMENS ARRIVÉS
EN
PIÉMONT.

SE TROUVE A PARIS:

Chez MÉQUIGNON JUNIOR, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

A LYON,

Chez PÉRISSE, FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE MERCIÈRE, N° 33.

IMPRIMERIE DE DEMONVILLE.

SIMPLE RÉCIT
DES
ÉVÉNEMENS ARRIVÉS
EN
PIÉMONT

DANS LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL 1821.

PAR UN OFFICIER PIÉMONTAIS.

> Soyons amis de Socrate et de Platon, et encore plus de la vérité.
>
> ARISTOTE.



A PARIS,
CHEZ MÉQUIGNON, FILS AINÉ, ÉDITEUR,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.
M DCCC XXII.


BIBLIOTECA
STORIA
MOD. E CONTEMP.

SIMPLE RÉCIT
DES
ÉVÉNEMENS ARRIVÉS
EN PIÉMONT

DANS LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL 1821.

§. Ier.

On attribue généralement en Europe à une vingtaine d'hommes corrompus, sans cervelle comme sans pudeur, la triste gloire d'avoir renversé un gouvernement paternel, et appelé sur leur patrie tous les maux d'une révolution coupable et insensée. La vogue de cette opinion tient à différentes causes ; les esprits légers et superficiels y trouvent la sécurité qui leur est si chère ; bien des honnêtes gens l'adoptent, parce qu'ils répugnent à croire au grand nombre des pervers ; les méchans surtout l'accréditent, car

elle jette un voile officieux sur leurs coupables desseins; et, tandis qu'on les entend crier de toutes leurs forces *au crime isolé*, ils ressaisissent les fils rompus de leur trame criminelle, et se hâtent de les renouer dans l'ombre.

Les troubles du Piémont, comme ceux qui ont éclaté dans d'autres pays, sont le résultat de cette vaste conspiration qui menace tous les gouvernemens légitimes de l'Europe. Les traités de Paris et de Vienne ressuscitèrent en Piémont comme en France le parti révolutionnaire. Dès le retour du Roi, ce parti travailla sans relâche à mettre hors d'activité ces anciens militaires qui, lors de l'invasion française, avoient combattu l'étranger, sinon avec succès, du moins avec honneur, pour les remplacer par des officiers qui avoient servi sous les drapeaux de l'usurpateur, gens plus versés peut-être que leurs devanciers dans les détails du service, et sans contredit plus élégans à la parade, mais pour la plupart profondément corrompus, et ne voyant dans leur carrière d'autre but qu'un rapide avancement. Presque tous sans religion, leur fidélité n'offroit aucune garantie, et ils étoient peu propres

à développer et à maintenir dans une armée nouvellement formée, ces principes d'honneur et de morale chrétienne, sans lesquels aucun gouvernement ne pourra jamais compter sur ses soldats.

Le ministère du roi de Sardaigne, en adoptant le système qu'on suivoit en France, ne prit pas garde que, dans ce dernier pays, l'homme qui avoit embrassé la carrière des armes depuis la révolution, pouvoit avoir en vue la défense et la gloire de sa patrie; ainsi, même en servant un gouvernement illégitime, il n'étoit pas étranger à tout sentiment vertueux. Le Piémontais, au contraire, sujet d'un prince dépossédé, et natif d'un pays conquis, avoit combattu contre sa patrie et contre son roi en servant la cause de l'usurpateur; il ne devoit donc inspirer aucune confiance au gouvernement légitime à l'époque de sa restauration (1).

Cette observation propre à choquer bien des gens, ne laisse pas d'avoir une forte présomption en sa faveur. Les chefs de la ré-

---

(1) Quelques exceptions honorables ne prouvent rien contre la justesse de cette maxime.

volte, les principaux fauteurs de nos troubles avoient presque tous fait partie de l'armée française, tandis que parmi le nombre assez grand de Piémontais qui se sont montrés avec distinction dans les rangs opposés, Ciravegna est, je crois, le seul qui ait trahi son devoir. La raison en est simple : ces militaires, en servant les puissances rivales de la France, étoient dans la ferme persuasion de servir leur Souverain : ils avoient donc nourri dans leur cœur la religion du serment et le véritable amour de la patrie. Il est cependant juste d'avouer que le gouvernement Sarde fut poussé à cette fausse mesure, et souvent même violenté par quelques ministres étrangers, toujours disposés à prêter leur appui aux demandes des officiers qui avoient servi en France. Abusant du poids que donnoit à leurs discours la puissance du maître qu'ils représentoient, ces ministres prêchoient continuellement l'oubli du passé, vantoient la supériorité des militaires formés par de longues guerres, parloient de l'esprit du siècle, du progrès des lumières, et ne cessoient surtout de répéter que les puissances du second ordre devoient agir *dans le sens des hauts Alliés.*

C'est en agissant dans ce sens que les places d'officiers furent dans peu envahies par les élèves de Bonaparte : on suivit le même système dans la nomination des sous-officiers ; ce qui augmenta considérablement le mal. Tous les militaires de l'ancien régime dévoués au Roi par principe et par une sainte habitude, étant successivement éloignés, les remplacemens continuels firent naître dans les officiers et sous-officiers une soif d'avancement que rien ne pouvoit éteindre. Le ministère de la guerre devint une machine à promotions ; on vit d'une seule fois soixante-douze sergens promus au grade de sous-lieutenans.

Bientôt l'influence des idées nouvelles se fit sentir dans toutes les branches de l'administration : sous le ministère de M. de Balbe, l'enseignement mutuel, signe précurseur de la révolution partout où elle s'est opérée, commença à prendre faveur. On défendit l'étude de la langue latine dans les petites communes, afin d'ôter l'enseignement aux ecclésiastiques ; et, tandis que la plus grande parcimonie étoit recommandée aux administrations communales à l'égard des anciennes écoles, une circulaire encou-

rageoit les nouveaux établissemens à la Lancaster, et leur promettoit secours et protection.

Dans le courant de l'année 1818, la secte des Carbonari s'introduisit en Piémont : ses adeptes, jetant les yeux sur ce qu'il y avoit de plus grand, pour y chercher une dupe ou un appui, les arrêtèrent sur le prince de Carignan. L'avocat Nota, connu en Italie par quelques ouvrages dramatiques assez mauvais, et par une réputation plus mauvaise encore, fut choisi pour endoctriner le prince. Fidèle aux principes de la secte, cet homme, gagé pour faire le mal, n'oublia point d'alimenter la jeune curiosité de son maître avec tout ce que la presse a fourni de plus anti-religieux ; heureusement il manqua de prudence dans sa corruption ; ses vices le chassèrent bientôt de la Cour où il ne fit que paroître.

Le prince de Carignan, à qui l'idée de régner un jour ne s'étoit présentée pour la première fois qu'à l'âge de dix-huit ans, n'étoit pas trop formé à l'étiquette des Cours ; son affabilité personnelle le rendoit aisément accessible, et bientôt l'avocat Nota fut remplacé par une foule de jeunes gens qui ne

valoient pas mieux que lui. Quelques-uns d'entre eux, nommément MM. de Collegno et de Baldissero, firent le voyage de Naples dans l'hiver de 1819; ils y furent reçus au nombre des initiés, et se lièrent avec Filangieri, Carascosa, et d'autres restes impurs du règne de Murat. Ces jeunes gens, à leur retour, vinrent semer l'ivraie dans les champs du père de famille. La secte à laquelle ils appartenoient, démocrate et irréligieuse par essence, est habile à caresser dans chaque pays la passion dominante. Elle prit pour but apparent de ses efforts en Piémont, l'indépendance italienne et la réunion de l'Italie septentrionale sous le sceptre bien aimé de la maison de Savoie. C'étoit-là le sujet de toutes les conversations ; on discutoit les maximes d'état et les formes constitutionnelles du nouveau royaume ; car le but unanime des meneurs fut toujours de renverser ce qui existoit, mais sans pouvoir néanmoins tomber d'accord sur ce qu'il falloit mettre à la place.

Mais les frondeurs réunis formoient à eux tous un parti bien foible. Le peuple ne manifestoit aucun signe d'inquiétude : l'armée, malgré tout ce qu'on avoit déjà fait

pour la corrompre, paroissoit encore dévouée au Roi. Quant au prince de Carignan, il se montroit peu disposé à favoriser les systèmes révolutionnaires (1) ; les malin-

---

(1) Ce prince s'étoit si fort attiré la disgrâce des libéraux, qu'une grande partie des mystifications qui firent tant de bruit en 1819, avait été dirigée contre lui; et l'année suivante, son auguste compagne fut l'objet d'une mystification aussi cruelle qu'indécente. C'étoit le 14 mars, jour où elle venoit de combler les vœux publics en donnant un héritier à la maison de Savoie, jour de bonheur et d'espérance pour la nation: des PP. capucins arrivent processionnellement sous le vestibule du palais Carignan, et se préparoient à franchir le seuil, lorsqu'une personne de la Cour se trouve là par hasard pour les arrêter. On leur demande ce qu'ils veulent. Un de ces Pères montre une lettre revêtue d'une fausse signature, qui leur donnoit avis de la mort funeste de la jeune princesse, et les invitoit à venir réciter les prières de l'Église auprès du corps de l'illustre défunte. En même temps, le prince reçoit l'avis qu'il est arrivé de Lyon plusieurs pièces de velours noir pour tendre son palais de deuil.

Toutes les mystifications n'eurent pas un caractère aussi sérieux. Un jour on annonça un marchand de lunettes au ministre de la police. Cet homme entre, s'incline, et posant une petite cassette sur la table, il dit : *Selon l'ordre que j'en ai reçu de V. Exc., je lui apporte*

tentionnés se trouvoient donc sans unité et sans moyen d'agir ; mais le corps diplomatique vint à leur secours.

Depuis la restauration, l'hôtel de l'ambassadeur de F...... avoit toujours été le point de réunion des personnes opposées au gouvernement du Roi. Peu à peu cet hôtel devint le rendez-vous des malveillans, et, en 1819 enfin, le club des conjurés. On y prêchoit ouvertement les maximes de la Minerve ou du Nain-Jaune. Parmi les honorables propagandistes, se distinguoient encore le comte de Seiboltsdorf, ministre de Bavière, et le chevalier Bardaxi y Azara, ambassadeur d'Espagne : ce dernier cachoit quelquefois chez lui les mauvais sujets dénoncés à la police, et leur fournissoit ainsi le moyen de séjourner à Turin. Les caves et le salon de cet ambassadeur étoient déjà des chaires publiques d'insurrection, avant que les Riego, les Quiroga, les O'donnell eussent

---

des lunettes à choisir. M. de Lodi répond *qu'il n'a point demandé de lunettes.* Le marchand exhibe un billet où la signature du ministre étoit parfaitement imitée. — *On s'est moqué de vous, mon cher. — Il me semble plutôt qu'on s'est moqué de Votre Excellence.*

traîné dans la boue les lauriers du peuple espagnol. Mais du moment où la Péninsule eut donné l'exemple de la révolte militaire, l'attaque contre le Piémont devint directe : bouleverser ce petit pays, tel fut le but des Libéraux de France et d'Espagne, et bientôt aussi des Carbonari de Naples et de Lombardie.

Des comités directeurs furent établis sur plusieurs points, principalement à Paris et à Genève, et l'on répandit l'argent avec profusion pour acheter tous ceux qui voudroient se vendre. Déjà, dans l'hiver de 1820, huit millions avoient été expédiés de Paris à Turin : le Gouvernement averti à temps eut encore assez de force pour anéantir ce premier coup, et l'emploi de cette somme ou fut ajourné, ou n'eut aucun effet sensible. Quelques mois après, la secte ayant eu le loisir de pousser un plus grand nombre de ses adeptes dans toutes les branches de l'administration, et le ministère ayant eu la sottise de les accueillir, elle put dès-lors se promettre un succès plus facile. Pour elle tout moyen était bon, pourvu qu'il fût illégitime; ainsi elle promettoit aux grandes familles la Pairie, aux gens de plume et aux

médecins, des Cortès : elle flattoit les militaires en masse d'un avancement rapide, et caressoit toutes les ambitions en offrant tout d'un coup à l'inexpérience et à la révolte, ce qu'un gouvernement légitime n'accorde que lentement au mérite.

On ne sauroit expliquer l'apathie, je dirai plus, le coupable sommeil de tous les ministres. Depuis le mois de septembre 1820 les projets des anarchistes étoient presque publics : des proclamations incendiaires avoient été répandues avec profusion ; les principaux clubs de Turin avoient été dénoncés ; le régiment des chevau-légers du Roi avoit donné de sérieuses craintes ; tout fut inutile : l'indiscipline, l'insolence, l'impudence même ne purent troubler l'impassibilité ministérielle.

Vers la fin de 1820, M. de Saluce fut appelé au ministère des guerres, c'étoit l'époque où la mine devoit sauter aussi les symptômes du mal devinrent de plus en plus alarmans. Sous les ministères précédens, la mauvaise formation des corps d'officiers et de sous-officiers avoit été fort avancée : M. de Saluce entreprit d'assurer la corruption entière de l'armée, et de la prolonger même

autant que possible dans l'avenir en retenant sous les drapeaux tous les soldats élèves de Bonaparte, qui avoient laissé toute idée morale dans les camps d'Espagne et de Russie. Il parut un édit qui instituoit dans les corps une classe de soldats vétérans, jouissant d'une haute-paie et de distinctions particulières; cet édit qui exigeoit quinze ans de service dans l'armée du Roi pour obtenir les priviléges de vétéran, les accordoit immédiatement par une exception ridicule (publiée peu de jours après l'édit) aux soldats venus de France et d'Italie qui voudroient renouveler leur engagement; toujours d'après ce faux principe, qui assimiloit les services rendus contre le Roi et la patrie à ceux rendus au Roi et à la patrie.

On n'avoit pas même la pudeur de cacher cette maxime anti-souveraine : le ministre répondit un jour à un officier supérieur qui lui demandoit un secours pour la veuve d'un militaire piémontais, tué au service de France : *C'est juste, ces gens-là combattoient pour leur patrie.*

On ne sauroit s'empêcher, même en prenant pour règle la plus scrupuleuse charité chrétienne, de taxer M. de Saluce d'une

coupable imprévoyance; et, lorsqu'on jette un coup-d'œil général sur les opérations de ce ministère, on est bien tenté d'excuser les fidèles serviteurs du Roi dont les accusations allèrent beaucoup plus loin. Sous prétexte d'une économie insignifiante, le reste des demi-paies est remis en activité; le colonel du corps franc, connu par ses rapines et ses mauvais sentimens, obtient pour son corps une nouvelle organisation complète, moyen honnête de se débarrasser de tous les officiers qui ne lui convenoient pas; les chefs et les officiers supérieurs des corps où se manifestoient déjà quelque fermentation sont éloignés de leurs régimens, et retenus à Turin d'*ordre ministériel;* des pensions de retraite, supérieures aux appointemens d'activité, sont accordées ou même offertes, dans le but visible d'éloigner à tout prix de bons serviteurs, et d'appeler aux premiers grades des gens d'une fidélité au moins douteuse (1); les fautes les plus graves sont comprimées avec une foiblesse incon-

(1) Grâce à un sous-lieutenant venu de Waterloo qui se trouvoit le premier après moi, je fus porté rapidement au grade de capitaine.



cevable, et les officiers les plus coupables traités avec d'indignes ménagemens : enfin Charles Asinari (Caraglio) et Morozzo, ennemis publics du gouvernement, sont nommés colonels des régimens qui ont donné l'exemple de la rébellion, ou l'ont suivi de près. Comment se défendre, en considérant ce tableau, de croire à une démoralisation systématique de l'armée, tandis qu'un autre ministre, guidé par de vains projets d'amélioration, travailloit, sans s'en douter, par le moyen de l'instruction publique, à la démoralisation générale de toutes les classes.

Je n'avance rien ici que je ne sois en état de justifier. Qu'on se fasse dire les noms des auteurs enseignés à l'université, et ceux des professeurs qui occupoient les différentes chaires : qu'on s'informe des maximes que les maîtres prêchoient à leurs élèves, et l'on sera moins étonné de cette foule de jeunes gens qui ont succombé à la corruption, que du petit nombre de ceux qui ont su y résister. Mais, par bonheur, ce mode perversif d'enseignement n'avoit point encore eu le temps d'agir au dehors, et la masse de la nation restée pure ne prit aucune part au mouvement révolutionnaire, dont l'explo-

sion fut, pour ainsi dire, déterminée par la marche des Autrichiens sur Naples.

Ce fut alors que les projets qui jusque-là n'avoient ni terme fixe, ni but décidé, prirent la forme d'une véritable conjuration: soulever l'armée, forcer le Roi à déclarer la guerre à l'Autriche, et à faire une invasion en Lombardie tandis que le général Frimont était occupé de l'expédition de Naples, organiser une insurrection italienne, chasser ou détruire tout ce qu'il y avoit d'Allemands en Italie, et établir un seul *royaume constitutionnel* depuis la mer Adriatique et le Tyrol, jusqu'aux frontières de France : voilà les points sur lesquels les conjurés étoient tous d'accord. Quant à la forme du gouvernement représentatif à établir, deux partis nourrissoient secrètement l'espoir de se renverser au moment de l'explosion ; les uns sacrifioient leur honneur au désir d'être Pairs, les autres à celui d'être membre des Cortès, tous à la sotte vanité de pouvoir bavarder en public, et de voir ensuite leurs beaux discours médités dans les cafés de la capitale.

Depuis le renvoi de l'avocat Nota, et plus encore depuis qu'ils avoient pu voir clairement

l'aversion d'Albert pour les idées libérales(1), les principaux conjurés s'étoient peu à peu éloignés de lui, et ils avoient fini par déserter entièrement sa Cour. Collegno, entre autres, se dispensoit, sous différens prétextes, de faire son service de premier écuyer; il se permettoit même de tenir sur son maître les propos les plus absurdes et les plus indécens, espérant le décréditer dans l'opinion publique. Mais, lorsque le prince de Carignan vint à être revêtu de la place importante de grand-maître de l'artillerie, les sentimens fermes et loyaux qu'il avoit manifestés ne permettoient plus d'espérer qu'on pût rien entreprendre avec succès, tant qu'il auroit les moyens et la volonté de s'y opposer. D'ailleurs les ridicules projets des conjurés embrassant toute l'Italie, il falloit montrer un chef à toutes

(1) A son retour de Gênes dans l'été de 1819, le prince avait demandé au ministère de la guerre l'éloignement d'un officier dont les discours pouvoient être dangereux. Une année plus tard, au mois d'août 1820, on l'avoit entendu dire : *En cas de trouble, le roi n'a qu'à me laisser faire, et les mutins verront beau jeu.* Noble propos, que les sensibles du jour qualifièrent d'atroce !

les provinces italiennes, et ce chef ne pouvoit être qu'un prince italien. On résolut donc de se rapprocher du prince, de le séduire ou de le tromper, et les deux choses furent tentées à la fois. Collegno, César de Balbe et Charles Asinari (Caraglio) reparurent à la cour de Charles-Albert, et recommencèrent à l'entretenir sans cesse de l'indépendance italienne, et de l'excellence du gouvernement représentatif. Le prince devant eux se contentoit de traiter leurs discours de pures hypothèses et de rêves extravagans ; cependant il fit sentir plus d'une fois à S. M. qu'il falloit exercer une surveillance beaucoup plus sévère sur les officiers : mais l'ame bonne, grande et loyale de Victor - Emmanuel n'admettoit pas le soupçon. Souvent aussi les mêmes rapports furent faits au comte de Saluce, qui se contentoit d'adresser quelques remontrances paternelles, et sa bonté alla jusqu'à refuser la démission de Lisio que celui-ci avoit offerte.

Le ministère prit des mesures, il est vrai, pour empêcher les fréquens voyages à l'étranger; mais, lorsqu'on en venoit à l'exécution, les conjurés toujours munis de

passe-ports en règle, alloient où bon leur sembloit sans difficulté, tandis que les pauvres militaires que des affaires de famille, ou un simple voyage d'agrément appeloient hors de la frontière, ne pouvoient obtenir de permission qu'avec beaucoup de peine.

Les fréquentes visites des conjurés chez le prince lui firent tort dans l'opinion publique ; mais pouvoit-il réellement à son âge interdire l'entrée de son palais aux personnes de la cour du Roi, aux fils des deux premiers ministres ; se montrer plus rigoureux et plus sévère que le ministre de la guerre, que celui de la police, que le Souverain lui-même.

Chaque soir le prince tenoit un conseil pour les affaires qui regardoient l'artillerie. Collegno ne manquoit point d'esprit et de connoissance ; il fut appelé à ce conseil, et chargé d'esquisser le plan des changemens que l'état actuel du service pouvoit exiger. Son travail eut pour objet principal d'écarter les officiers qui auroient pu contrarier les desseins des conjurés. Ce projet fut ensuite revu et corrigé par Omodei et le général Capel, qui n'étoient certainement étrangers, ni l'un ni l'autre, à la grande conspiration.

Tous les argumens dont on s'étoit servi contre les anciens officiers de l'armée, furent reproduits contre ceux de l'artillerie, et la même tactique eut le même succès : on les jeta tous dans le service du matériel, ou dans l'artillerie sédentaire, et les cadres furent remplis par des jeunes gens et par des officiers de fortune. En présentant ce nouveau plan à l'approbation souveraine, le prince ne songeoit pas que si une jeunesse robuste et entreprenante donne de l'élan à un régiment, ce sont les anciens officiers qui lui donnent de la solidité, qui maintiennent la discipline et l'esprit de corps, et qu'eux seuls ont sur le soldat assez d'influence pour l'arrêter, le faire mouvoir à volonté, dans les instans même où il paroît le plus disposé à briser les dernières barrières de la discipline.

La nouvelle organisation de l'artillerie devoit avoir, et eut en effet des suites très-fâcheuses. On ne sait ce que l'on doit déplorer davantage, ou de l'inexpérience du jeune prince qui se laissa entraîner à cette fausse démarche, ou de la scélératesse de ceux qui le trompèrent, ou de l'aveuglement de tous les hommes d'état, dont au-

cun ne s'opposa à cette mesure désastreuse; elle fut regardée, par la faction, comme un coup de parti. Protégée par Collegno et par trois capitaines des principaux conjurés, *la fédération* compta bientôt dans l'artillerie de nombreux et impudens adeptes. Les choses en vinrent au point que ceux qui ne s'occupoient pas de la chimère constitutionnelle, et ne prêchoient pas hautement la guerre à l'Autriche et l'indépendance italienne, avoient l'air de ne plus faire partie du corps. Le prince ne tarda pas à sentir la faute qu'il avoit faite, et s'aperçut bientôt qu'il auroit de la peine à diriger une jeunesse aussi étrangère à ses devoirs. Il obtint alors du roi le colonel de l'artillerie de marine, pour le seconder; mais, à peine arrivé à Turin, ce colonel tomba malade, et ne fut plus d'aucune utilité.

Cependant la fermentation augmentoit de jour en jour; plusieurs clubs étoient établis à Turin, et connus presque publiquement; les étudians, les militaires avoient chacun le leur; il y en avoit d'autres composés de toutes les classes: la voix publique dénonçoit comme principaux directeurs le chevalier de Castion et l'avocat Vismar. Tout le

long du jour, les cafés étoient remplis, les places publiques couvertes d'une jeunesse insolente et oisive qui raisonnoit en riant des forfaits qu'elle alloit commettre; le soir, elle se rouloit dans les théâtres d'où elle avoit à peu près chassé les honnêtes gens; là elle bourdonnoit de loge en loge ses maximes subversives, les faisoit adopter à de jeunes femmes qui prêtoient leurs charmes aux propos les plus séditieux, et, pleines d'un saint dévouement, se promettoient elles-mêmes en récompense au plus adroit conjuré, au plus effronté conspirateur. Mais ne sortons pas de la gravité de l'histoire.

Du théâtre on se rendoit aux assemblées clandestines, chez le banquier Muschietti, l'apothicaire Borsarelli et nombre d'autres: les plus remarquables de ces réunions étoient celles du général Giflenga.

Pour se faire des amis dans les deux partis, il entremêloit habilement les soupers libéraux de soupers royalistes, et préludoit ainsi au rôle de duplicité qu'il a tâché maladroitement de jouer jusqu'à la fin.

On mettoit un soin particulier à faire croire que le prince de Carignan étoit à la

tête du complot; mais personne cependant n'avoit osé lui en parler.

Au mois de novembre un fédéré, cherchant à enrôler un officier, lui disoit : « Nous travaillons pour le prince, mais il » n'en sait encore rien. » Plus tard, et peu de jours avant l'explosion (la Cisterne), Emmanuel Delpozzo écrivoit de Paris à Turin : « Il faut faire notre possible pour » mettre le prince des nôtres, mais toujours » se défier de lui, car je ne lui crois pas » assez d'élévation de sentimens pour en- » trer dans un tel parti. » Perron, de son côté, écrivoit de Turin à Paris, vers la même époque : « Mes efforts sont inutiles » auprès du prince, etc. »

La faction révolutionnaire ne pouvant donc avoir Charles-Albert à sa tête, se contenta de tromper le public sur ce point, s'attachant, par toutes sortes d'artifices, à priver ce prince de la confiance des gens de bien, et à le placer comme un signe pour tous les libéraux d'Italie. Déjà plusieurs auteurs s'empressoient de lui dédier leurs ouvrages; les voyageurs italiens ne passoient point à Turin sans se faire présenter au prince, et sans avoir prononcé chez lui quel-

ques phrases banales sur la servitude de l'Italie.

Dans le courant de janvier, quelques étudians de l'université, voulant prouver au public l'habileté de leurs professeurs et les progrès qu'ils avoient faits sous de tels maîtres, préludèrent brillamment à la révolution. Quatre d'entre eux parurent au théâtre d'Angennes avec le bonnet rouge (1), et se mirent à insulter à haute voix quelques personnes et même des dames. La police en fit justice sur-le-champ, et les envoya en prison. Le lendemain, une troupe de leurs camarades se rassemblent à l'université, demandant à grands cris l'élargissement des coupables, et poussant des vociférations séditieuses. On tâche de leur faire entendre raison; ils n'en deviennent que plus insolens : les remontrances, les paternelles exhortations de quelques-uns des professeurs, du chef même de l'université (2), sont inu-

(1) Ce n'étoit point innocemment, comme on l'a prétendu dans un écrit qui vient de paroître. Ces jeunes gens surent bien se vanter, le 12 mars, d'avoir été les premiers à se parer de la coiffure chère à la révolte.

(2) Le comte de Balbe, ministre de l'intérieur.



tiles. La sédition se prolonge, et cette jeunesse *pensante et réfléchissante*, se regardant comme une puissance, finit par envoyer une députation au comte de Balbe, qui eut la rare bonté de la recevoir. Mais le soir approchoit, il étoit à craindre que ces écoliers ne commissent des désordres dans l'intérieur de l'université, où se trouvent le cabinet de physique, la bibliothèque publique et quelques antiquités curieuses. Le gouverneur de Turin, M. le comte Rével de Pratolungo, jugea avec raison qu'il étoit temps de faire cesser le tapage. Il envoie aux étudians l'ordre d'évacuer à l'instant les cours et les portiques de l'université, et cet ordre est soutenu par deux compagnies de grenadiers qui s'avancent arme au bras. Les mutins s'étoient barricadés avec des bancs, et avoient dépavé la grande cour de l'université; ils recevoient les soldats avec une grêle de pierres; ceux-ci forcent l'entrée, et la jeune canaille effrayée se précipite hors de l'édifice par toutes les issues. Dans le tumulte, quelques étudians furent légèrement blessés, d'autres largement souffletés, la plupart s'en tirèrent sains et saufs, grâces aux soins du général de division



comte de Venanson, qui se conduisit avec toute la fermeté que le bon ordre exige, et tous les égards qu'une jeunesse désarmée (1) mérite toujours, quelque coupable qu'elle soit. Plusieurs officiers, spectateurs de ce désordre, y prirent une part active; les uns dans le sens du gouvernement, les autres pour faire l'office de médiateurs, en blâmant hautement toute mesure de vigueur.

Le lendemain, il parut une liste où les officiers étoient distingués en trois classes: *officiers commandés*, *officiers assassins*, et *officiers protecteurs*; dans cette dernière figuroient, en première ligne, César de Balbe, le comte Lisio et Ciravegna; le parti trahissoit lui-même ses complices; mais le gouvernement n'en tint pas compte. Il parut aussi une estampe où, jouant sur le nom de *Prato-Lungo*, que portoit le gouverneur de Turin, on avoit représenté un pré hérissé de pointes de sabres et de baïonnettes, et dessous on lisoit:

Fiori di Prato lungo.

---

(1) On recueillit cependant plusieurs cannes à épée et quelques pistolets, sur lesquels MM. les étudians comptoient appuyer leurs réclamations.



Il faut avoir été alors en Piémont pour se faire une idée de la ridicule compassion qu'inspirèrent les mésaventures des universalistes, et de la dépense de sensiblerie qu'on fit sur ce qu'on appelait le *massacre de l'université.* Mais lorsque plus tard un officier (1) en défendant la cause du Roi tomba sous le fer d'un traître, lorsque dix-sept paisibles habitans de la capitale furent victimes sur la Place-Château de la terreur panique d'un bataillon d'ivrognes, à peine en parla-t-on; tant il est vrai que notre siècle n'a d'entrailles que pour le crime.

A dater de cette époque, les partis furent pleinement à découvert; on les connoissoit à leur langage, aux maisons qu'ils fréquentoient, à leur mise, à leur figure même.

Les constitutionnels à deux chambres, qui tous prétendoient siéger dans la première, évitoient de paroître en uniforme; on remarquoit dans leur toilette une servitude outrée pour la mode; ils fréquentoient quelques sociétés, et conservoient le vernis de la civilisation; ils affectoient cependant

(1) Le chevalier Des Geneys, lieutenant-colonel d'artillerie.



une grande familiarité avec leurs supérieurs et avec les dernières classes du peuple, montrant beaucoup de fierté à tout ce qui se trouvoit entre ces deux extrêmes; mais leur nombre étoit petit, et malgré l'appui de cinquante mille hommes promis, à ce qu'ils disoient, par l'ambassadeur de France, les pairs futurs furent seuls de leur parti.

Les constitutionnels à une chambre avoient un extérieur plus remarquable, ombragés d'un large chapeau blanc, une barbe courte et épaisse couvroit tout leur visage, des cheveux longs tomboient en désordre tout autour de leur tête jusque sur l'habit; ils avoient l'air d'une peuplade sauvage qui auroit mis pour la première fois le costume européen. Ennemis déclarés des sociétés, de la politesse et du bon ton, ils se tenoient sans cesse en meute dans les théâtres ou les cafés. Cette classe étoit assez nombreuse, elle comptoit beaucoup d'avocats, de médecins, presque toute l'université, et plusieurs officiers parvenus, que l'espoir d'un prompt avancement avoit ligués contre leurs chefs.

Déjà l'on commençoit à répandre de l'argent parmi les sous-officiers et soldats,

toutes les villes de garnison avoient des auberges où chacun pouvoit boire et manger sans payer, pourvu qu'il fût introduit par certains individus.

Bientôt tous les lieux publics sans exception, devinrent des chaires de séduction ; au lieu d'y dépenser son argent, on y alloit pour en recevoir. Les têtes troublées passoient sans cesse d'une ivresse à l'autre. L'ambition, le vin, la débauche, se disputoient l'honneur d'enfanter les desseins les plus criminels. Bien des personnes s'empressèrent d'appeler l'attention de l'autorité sur ces désordres toujours croissans; mais toutes les administrations, surtout celles de la police et de la poste, étoient munies d'un bon nombre d'employés choisis parmi les hommes les plus corrompus, qui se hâtoient d'arrêter ou de dénaturer les rapports. D'ailleurs, toutes les révélations venoient expirer dans les mains des trois ministres conjurés pour laisser tout faire.

Quoique Balbe, Lodi et Saluce aient paru marcher dans le même sens, et que leur conduite ait eu pour résultat semblable de nous amener la révolution, il s'en faut bien qu'on doive les juger avec une égale sévé-



rité. Le comte de Balbe était un fort honnête homme, sincèrement attaché à son Roi et à sa patrie : la pureté de ses intentions ne doit pas même être soupçonnée, et il auroit repoussé avec horreur l'ombre seule de la trahison. Mais il appartenoit à l'école de la philosophie moderne, et il en professoit toutes les erreurs qui peuvent trouver place dans un cœur vertueux, telle que la manie de créer au lieu de conserver, et l'amour d'une perfectibilité chimérique. Savant et bel-esprit, il n'échappoit point au double travers de faire trop de cas des savans, et de placer l'instruction en première ligne dans l'éducation. S'il faut tout dire, enfin, il avoit ce peu d'aptitude aux affaires et ce peu de talent pour connoître et gouverner les hommes, qu'on peut remarquer en général dans les gens de lettres. Chez le comte de Balbe, le chef de l'instruction publique n'agissoit que trop, mais le ministre de l'intérieur se reposoit. Aussi tout étoit ajourné; tout languissoit dans l'État, jusqu'à l'apparition du nouveau code, qui alloit nous lancer sur la pente rapide des innovations (1).

---

(1) Le nouveau code étoit destiné à remplacer nos

M. de Lodi visoit moins haut. Il n'aspiroit pas à la gloire d'être législateur; je serais tenté d'affirmer qu'il n'avoit pour les nouveaux systèmes ni haine ni penchant; il avoit seulement l'amour de sa place, ce qui lui faisait éviter de se compromettre avec certains personnages et d'exposer à aucun choc sa dignité et ses appointemens. Du reste, sa vue étoit trop courte pour apercevoir toutes les conséquences des changemens qui se préparoient, et comme l'a dit un homme qui n'est pas sot : *M. de Lodi qu'on accusoit d'avoir de l'esprit, s'est pleinement justifié.*

Quant à M. de Saluce, il étoit tout à fait *libéral*, et sa nomination au ministère fut

---

bonnes et anciennes lois connues sous le nom de *royales constitutions*.

M. de Balbe nous avoit donné un essai-pratique de ses théories, lorsqu'il convoqua pour l'administration de la dette publique une assemblée de 40 députés des 40 provinces de l'Etat. Ces messieurs ne furent pas plutôt en contact, que leur imagination s'échauffa, et le président se vit plus d'une fois obligé de les rappeler au seul objet pour lequel ils étoient réunis. Cette petite assemblée, miniature d'une grande, pouvoit être regardée comme la *prova dell'opera seria*.

moins le résultat de ses propres intrigues que de l'influence du parti qui prenoit alors le dessus. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faut dire que dans tout ce que les trois ministres ont fait en faveur de la révolution, M. de Balbe agissoit par esprit de système et en vue du bien public; M. de Lodi, moitié par peur, moitié par ineptie, et M. de Saluce par ambition et par un ardent amour pour les fausses doctrines du siècle. De là cet aveuglement sur les projets des factieux, poussé trop souvent jusqu'à une fatale condescendance. Une place venoit-elle à vaquer, on la donnoit sur-le-champ à des personnes dont les mauvais principes religieux et politiques étoient connus de tout le monde. Les hommes dévoués à Dieu et au Roi étoient dénoncés par la police comme des gens dangereux, ou mis à l'écart comme des imbéciles ; enfin, dans le militaire, il suffisoit à un officier d'être ennemi déclaré du gouvernement, pour obtenir un prompt avancement, et trouver de nombreux protecteurs. C'est ainsi que Pacchiarotti et Ceppi, chefs de l'insurrection du régiment d'Alexandrie; que Garelli, un de ceux qui contribuèrent le plus à la dé-

fection du régiment de Gênes, avoient été conservés dans le corps contre la demande expresse et réitérée de leurs colonels.

L'indiscipline, enhardie par l'impunité, augmentoit de jour en jour (1); cependant le ministre recevoit les dénonciations des chefs de corps avec un sourire tranquille qui les accusoit de craintes imaginaires. Il espéroit, en guide habile, arrêter le mouvement révolutionnaire, lorsqu'il en auroit tiré tout le parti qu'il se proposoit. M. de Saluce répondit aux avis du prince de Carignan, et de quelques officiers généraux, en publiant la nomination de Charles Asinari, de Morozzo, de César Balbe et de plusieurs autres. Je sais que le ministre, sentant combien ces nominations étoient contraires à ses devoirs et choquoient les convenances, prétendit les attribuer à son prédécesseur; mais puisque le comte de Saluce les a signées, c'est à lui seul que nous devons en deman-

(1) Toute manœuvre étoit suspendue dans plusieurs régimens; on comptoit à peine cinq ou six officiers présens au corps: la capitale étoit toujours remplie d'officiers et de sous-officiers, soi-disant en semestre, dont personne ne surveilloit la conduite.

der compte : d'ailleurs son assertion ne seroit vraie qu'à l'égard de Charles Asinari, et toujours demeure-t-il incontestable que des nominations qui pouvoient être justifiées quelque temps auparavant, devenoient inexcusables à l'époque dont nous parlons (1).

Au milieu de ces actes réitérés de foiblesse et de condescendance envers un parti qui conspiroit à découvert pour changer la forme du gouvernement, et déclarer la guerre à une puissance alliée contre la volonté formelle du Souverain, on entendoit parler quelquefois de surveillance, de mesures de rigueur, de maintien de la discipline, etc., etc.

Pour expliquer ces contradictions apparentes, il faut ne pas perdre de vue les principes qui dirigeoient le triumvirat ministériel, et se pénétrer de cette idée que Balbe, Lodi et Saluce, sans tremper directement dans la révolution, vouloient, par des raisons différentes, louvoyer, de manière que la force des circonstances contraignît Vic-

(1) Supposé que quelqu'une de ces nominations ait été l'ouvrage d'un personnage influent, M. de Saluce devoit plutôt résigner sa place que d'y accéder.

tor-Emmanuel d'accéder à un changement dans la constitution du royaume. De là ces oscillations perpétuelles dans leur conduite. Tantôt agissant en sens opposé de la volonté de leur maître, ils laissoient faire les rebelles, tantôt effrayés de la rapidité du mouvement révolutionnaire, ces ministres tâchoient de le ralentir; mais ils se gardoient bien de prendre aucune mesure efficace pour l'arrêter tout-à-fait.

La révolution du Piémont doit donc être attribuée aux causes suivantes :

1°. L'influence du traité de Paris.

Ce traité a ressuscité et propagé l'esprit révolutionnaire au moment où il se présentoit une occasion unique de l'étouffer. Basant sur de faux principes la marche de plusieurs gouvernemens, il y a introduit une agitation et un malaise intérieur qui dureront jusqu'à ce qu'une crise heureuse ait expulsé la cause du mal, et que rien ne s'oppose plus nulle part au libre et entier exercice de la justice ; car la justice dans le corps de l'Etat est comme le pouls dont les battemens égaux et continus attestent à la fois la vie et la santé, et dont les irrégula-

rités ou la cessation sont des indices certains de maladie ou de mort.

2°. L'influence du corps diplomatique.

Des ministres coupables, s'emparant de ces germes de discordes pour s'en servir suivant la dépravation de leur esprit et de leur cœur, réunirent chez eux les principaux mécontens, leur échauffèrent l'esprit, et les associèrent par de rapides négociations avec les Libéraux de France et d'Espagne, les Radicaux d'Angleterre, les Camarades d'Allemagne, les Carbonari d'Italie ; déclarant ainsi une guerre intestine à ce même prince auprès duquel ils étoient accrédités pour exercer des fonctions de paix et d'amitié.

3°. Les fautes et les erreurs du ministère.

Un ministère impuissant pour faire le bien, incapable de conserver une marche libre et indépendante; penchant ou par vanité, ou par système, ou par défaut de principes, vers les innovations les plus dangereuses; voyant peu, ne regardant rien, n'employant que les ennemis du Souverain, n'opposant que des résistances éphémères à des efforts continuels, ne décidant rien aujour-

d'hui, ne refusant rien demain, enfin perdant l'état pour se conserver en place : telles sont les causes de nos malheurs ; l'argent, la séduction, les écrits séditieux ne firent que déterminer l'instant fatal, et ne peuvent être considérés que comme des moyens secondaires employés par le crime, et tolérés par la négligence, et peut-être même par une facilité coupable.

§. II.

A la fin de l'année 1820, les Cortès décidèrent de supprimer l'ambassade de Turin, apparemment pour rétablir les finances du royaume d'Espagne et des Indes. M. Bardaxi fut rappelé; son départ, quelques mois plutôt, auroit évité bien des malheurs ; mais dans ce moment le mal étoit fait. L'ambassadeur, en prenant congé de S. A. S. le prince de Carignan (vers la moitié de février), fit tomber la conversation sur l'état politique de l'Italie. Il se montra fort satisfait de la disposition des esprits, et lui dit ouvertement qu'il espéroit voir bientôt l'Italie suivre l'exemple de l'Espagne et de Naples, et

proclamer son indépendance. Il osa même engager le prince à se mettre à la tête du mouvement lorsqu'il auroit lieu. Cette circonstance, quoique peu importante, est cependant remarquable, en ce qu'elle fixe l'époque où le prince put, pour la première fois, soupçonner avec fondement qu'il existoit un projet réel, et un plan concerté pour modifier ou renverser les gouvernemens actuels de l'Italie. Dès-lors il ne dut plus considérer les personnes qui affectoient publiquement certaines opinions comme des hommes dangereux, mais comme des hommes coupables.

A peu près vers le même temps, Emmanuel Dalpozzo (le prince de la Cisterne), trahi par les inquiétudes d'une femme avec laquelle il vivoit, fut dénoncé au ministère du roi de Sardaigne, par la police de Paris, qui envoya même les renseignemens les plus précis sur un voyageur chargé d'apporter à Turin des proclamations imprimées et des correspondances suspectes. Emmanuel Dalpozzo avoit une certaine réputation d'esprit, et au fond il n'en étoit pas dépourvu ; mais sa liaison avec cette femme dont j'ai parlé plus haut, et avec M. Benjamin Constant,

lui avoit entièrement corrompu le cœur et l'esprit : son père, le prince Alphonse de la Cisterne, vieillard septuagénaire plein de religion et d'attachement pour la maison de Savoie, avoit eu le bonheur de mourir quelques mois auparavant.

Un nommé Leblanc, précisément le voyageur dénoncé par la police de Paris, fut saisi à la frontière, et conduit sous escorte à Turin. Sa voiture que l'on visita scrupuleusement, receloit un grand nombre de proclamations et quelques lettres pour mad. de la Cisterne, pour Démétrius Turinetti (le marquis de Priez), et pour Hector Perron. Ces différens papiers ayant été mis sous les yeux du Roi, il brûla sans l'ouvrir la lettre qu'Emmanuel Dalpozzo écrivoit à sa sœur. Perron et Turinetti furent arrêtés au sortir d'un bal, et le scellé fut mis sur leurs papiers. Cette dernière opération se fit si maladroitement, ou plutôt si adroitement, que, pendant la nuit, Charles Asinari put s'introduire dans leurs chambres, et enlever tout ce qu'il jugea à propos. Les Souverains ne sont bien servis que par la vertu, ou par le vice contre la vertu; mais quand ils emploient des hommes corrompus, et qu'ils veulent s'en servir

pour attaquer le crime, les juges et les coupables s'allient contre le pouvoir souverain, et sa puissance est nulle.

Turinetti, connu alors sous le nom de Priez, n'étoit qu'une espèce d'instrument à vent dont le parti se servoit pour faire du bruit. Bonaparte lui avoit fait une certaine réputation en l'appelant le premier fat de son empire ; esclave empressé du journal des modes, son érudition ne s'élevoit pas plus haut. Lorsque, mesurant avec soin la hauteur de sa cravate, ou réparant avec inquiétude le désordre d'une boucle, il venoit à sortir de cette poupée quelque énormité libérale, on étoit tenté de chercher où étoit l'homme qui faisait parler la marionnette. Le contraste entre cette petite figure fade, et les hardis paradoxes qu'elle avançoit d'un air distrait, étoit si frappant qu'il lui valut à Turin le surnom de *Brutus à la rose.*

Perron et Turinetti furent conduits au château d'Ivrée, et Emmanuel Dalpozzo ayant annoncé dans sa lettre son arrivée prochaine, avec la promesse d'apporter lui-même des renseignemens plus positifs et des instructions plus précises, le gouverne-

ment donna des ordres en conséquence. Il fut arrêté le 5 au pont de Beauvoisin, et conduit à Fénestrelles. Le Roi qui ne se servit jamais de sa puissance que pour adoucir la rigueur des lois, sachant bien que si les coupables étoient remis aux tribunaux ordinaires, ils ne pourroient éviter une mort ignominieuse, dit à cette occasion : « Mal-» gré la haine de ces messieurs pour l'arbi-» traire, je crois qu'ils aimeront mieux être » à ma disposition qu'à celle du sénat. »

Au lieu de pousser avec vigueur l'examen de cette affaire, on y mit une lenteur extrême. Enfin, après plusieurs jours, les papiers séquestrés furent remis au bureau de l'avocat fiscal pour en faire le dépouillement : là, les intéressés eurent libre communication de tout ce qui pouvoit les compromettre : on prétend que ce délit fut commis pour de l'argent ; j'aime mieux en voir la cause dans cette espèce de coquinerie qui s'appelle aujourd'hui humanité.

Les conjurés se crurent alors dans la nécessité de presser l'exécution de leur plan : ils n'osèrent plus compter sur l'apathie du ministère après ces arrestations, et cette demi-mesure, comme toutes les demi-mesures

possibles, accéléra la marche du mal au lieu de l'arrêter.

Dans ce moment où les projets étoient à découvert et les principaux masques tombés, les délais ne pouvoient plus être que de la foiblesse ou de la crainte. Cinq ou six individus arrêtés et jugés militairement dans vingt-quatre heures, auroient suffi pour frapper de terreur ces lâches conspirateurs, à qui l'inaction seule du ministère donnoit tant de jactance.

Le six (mars) au matin, Asinari, Collegno, Derossi (Ste-Rose), et Lisio, se présentent chez le prince, et demandent à lui parler pour une affaire pressante; ils sont admis, et débutent par dire qu'ils ont un secret d'importance à confier à S. A., d'où dépend en grande partie la sûreté même du Roi. Ce préambule achevé, ils lui déclament un extrait de ces discours par lesquels M. B..... C......... tâche d'agiter la France, et ne réussit qu'à endormir la Chambre; enfin après avoir répété à satiété les mots de liberté politique et d'indépendance nationale, ils déclarent au prince « qu'ils appartenoient » à des sociétés secrètes formées depuis » long-temps en Italie, dans le but de pro-

» curer à ce pays l'union et l'indépendance.
» Le moment de l'exécution étoit arrivé;
» l'amour que Charles-Albert avoit toujours
» montré pour *sa patrie* leur faisoit espérer
» de le voir à leur tête dans cette noble en-
» treprise, qui alloit couvrir de gloire le
» Piémont, le Roi et le prince lui-même.
» Le temps étoit venu de secouer pour ja-
» mais le joug étranger; l'Italie avoit ré-
» solu de ne plus obéir qu'à un prince ita-
» lien; une insurrection générale alloit écla-
» ter des Alpes jusqu'à l'Etna; l'armée Au-
» trichienne, engagée dans le royaume de
» Naples, étoit perdue sans ressources, le
» souffle de l'indépendance devoit la dévo-
» rer. A peine le Tésin auroit-il vu flotter
» nos bannières, qu'un million de soldats
» les porteroient triomphantes jusqu'aux
» limites *del bel paese là ovè il si suona.*
» L'Italie n'entroit point seule dans cette
» lutte, elle s'étoit ménagé d'avance des
» alliés puissans. Aussitôt le signal donné,
» la Prusse devoit demander à son Souverain
» l'exécution de ses promesses, la Grèce fou-
» ler aux pieds le turban, et faire briller
» d'un nouvel éclat, cette renommée que
» les siècles commençoient à obscurcir;

» l'Autriche voyant ainsi un incendie rapide » s'étendre autour d'elle depuis Raguse » jusqu'à la mer Baltique, reculeroit effrayée » devant le génie de la liberté ; et tremblante pour sa sûreté intérieure, elle » laisseroit l'Ausonie élever majestueuse» ment l'édifice de son indépendance. » Mais, pour donner la vie à ce tableau merveilleux, il falloit d'abord forcer le Roi à quelques *concessions volontaires*, c'est-à-dire, à renverser de fond en comble la forme actuelle du gouvernement, et à déclarer la guerre aux Autrichiens. C'étoit pour obtenir du Roi ces bagatelles, qu'ils venoient prier le prince de leur prêter son appui; se rendre à Montcallier lorsque la Cour y seroit; faire prendre les armes à l'artillerie, commandée par Collegno; s'emparer du pont de Pô, tandis que les chevau-légers de Piémont, en garnison à Fossano, marcheroient de l'autre côté sur Montcallier; tel étoit le plan des conjurés. Alors toute la famille royale se trouvant pour ainsi dire prisonnière, les principaux chefs devoient entrer chez le Roi, et lui demander au nom du peuple entier (qui n'en savoit rien) *le bienfait d'une constitution*. De faux ordres ex-

pédiés simultanément à plusieurs corps pour les diriger sur différens points, les auroient forcés, sans le savoir, à favoriser le complot; ces divers mouvemens étoient le signal convenu auquel les complices épars dans les provinces devoient se diriger sur Turin avec tout ce qu'ils auroient pu enrôler à leur suite, ou s'ils se trouvoient en nombre suffisant pour comprimer les autorités locales, proclamer sur les lieux mêmes les changemens projetés.

Voilà à quel projet ces traîtres vouloient associer un prince du sang. Ils ont osé dire qu'il y avoit donné son consentement, ils en ont menti. Je ne suis pas, il est vrai, cet *inconnu* qui se trouvoit dans le cabinet de Charles-Albert : il ne m'appartient point d'interroger l'auguste personnage, mais pour convaincre d'imposture l'historien révolutionnaire, les faits me suffisent. Quand je les aurai exposés dans tout leur jour, ce sera au lecteur à juger s'il faut en croire plutôt les discours notoires, les actions publiques du prince, ou l'impudente assertion de quelques coupables, furieux contre celui qu'ils n'ont pu faire tomber dans le piége, et intéressés d'ailleurs à flétrir tout ce qui

participe de la majesté souveraine. De l'aveu des conjurés, Charles-Albert leur représenta la folie de leur entreprise, ils repartirent *que rien ne pouvoit plus les faire reculer, qu'ils étoient liés par des sermens!!..* (1). On sait aussi, et toujours par les mêmes individus, que le prince leur déclara qu'il se mettroit contre eux à la tête de l'artillerie; ils lui répondirent avec assurance, *que tous les corps de la garnison étoient gagnés, et qu'il ne pourroit pas même disposer du sien.* On prétend encore que M. de Collegno alla jusqu'à montrer à S. A. une liste de soi-disans fédérés, où elle eut le chagrin de lire les noms de presque tous les officiers de l'artillerie.

On ne peut se dissimuler que le prince de Carignan s'étoit attiré l'affront de cet entretien par une conduite trop équivoque. On étoit parvenu à lui faire entendre que ses discours anti-libéraux avoient percé dans

---

(1) C'est ainsi que des êtres organisés comme toutes les créatures raisonnables, se croient liés par un engagement criminel, et foulent aux pieds sans balancer le serment à la violation duquel tous les peuples de la terre ont attaché l'infamie publique.

le public et indisposé beaucoup de monde contre lui. Sans se rendre raison de ses espérances éloignées, et sans former réellement aucun projet, il visoit en secret à l'amour des Italiens; il évitoit, et laissoit apercevoir qu'il évitoit ce qui pouvoit choquer l'opinion dominante en Italie. Bien décidé à ne jamais rien faire contre son devoir, il n'affectoit cependant pas

> . . . . , . . ces haines vigoureuses
> Que doit donner le crime aux âmes vertueuses.

Au lieu de témoigner hautement son mépris aux novateurs, et de les traiter avec cette réserve qu'éloigne la confiance; de refuser l'entrée de sa Cour à plusieurs étrangers qui n'étoient recommandables ni par leur nom, ni par leurs talens, ni par leur caractère; au lieu de n'accueillir qu'avec froideur les jeunes gens du pays, auxquels des considérations particulières lui empêchoient de refuser absolument l'accès auprès de sa personne; de rechercher pour le service de sa Cour des gens capables de guider sa jeune expérience; de déraciner, de dispenser, d'anéantir les moindres traces des idées nouvelles dans le corps qu'il commandoit; de l'enthousiasmer en sens contraire, et de

s'en faire ainsi un appui vigoureux contre toute espèce d'agression et de violence; au lieu de tout cela, le prince voulut louvoyer entre les partis, et l'un et l'autre se méfièrent de lui; il crut pouvoir maîtriser, et il fut entraîné; il voulut se populariser, on outragea sa dignité. Entouré de gens qui ne méritoient pas son estime, il se vit obligé d'être en garde contre presque tous les individus de sa maison, depuis les valets de pied jusqu'aux premiers écuyers. Il ferma les yeux sur les opinions condamnables qu'affichoient quelques officiers de l'artillerie, et bientôt il dut se méfier du régiment tout entier, et se croire heureux de pouvoir empêcher une partie des crimes dont ce corps devoit être l'instrument.

Après cet entretien, le prince fit appeler le comte de Saluce, ministre de la guerre, et lui dit qu'il venoit d'acquérir la certitude d'une conjuration dont le plan étoit mûr; qu'il n'y avoit plus un moment à perdre, ni aucun ménagement à garder. Le ministre se montra fort affecté de ces nouvelles, et partit en laissant entrevoir comme possible l'arrestation de Collegno, mais elle n'eut pas lieu. Le prince se rendit ensuite chez

le Roi pour l'avertir de ce qui se passoit; mais Victor-Emmanuel se refusa à regarder comme possible une trahison dans son armée. Il paroît certain que les conjurés, avant de s'ouvrir avec le prince, dans la conversation que je viens de rapporter, avoient exigé de lui le secret, et qu'en révélant leurs projets il eut la fausse délicatesse de se croire obligé à taire leurs noms. Cette conduite est blâmable, sans doute, car tout homme qui conspire se met par le fait même hors la loi, et aucun engagement n'est valide à son égard; mais un ministère de police, payé pour tout savoir, l'effronterie des coupables, le cri public qui les désignoit tous par leurs noms et prénoms, excusent, jusqu'à un certain point, une réticence qui ne déroboit rien à la connoissance du gouvernement.

Le prince voyant qu'on ne pouvoit compter sur le ministère pour aucune mesure vigoureuse; que le temps se passoit en hésitations nuisibles, et que le jour terrible approchoit, se décida à faire au moins de son côté les derniers efforts pour déjouer la conspiration. Ne doutant pas que les conjurés ne comptassent principalement sur

l'artillerie, il se rendit à l'arsenal et aux casernes du corps ; il parla au soldat ; il avertit les officiers supérieurs de l'existence d'un complot pour enlever le régiment, et leur déclara en particulier qu'il les rendoit responsables de tout mouvement qui se feroit sans son ordre. Il dit ensuite à quelques capitaines sur lesquels il pouvoit compter, de se tenir sur leurs gardes, et donna pour consigne au bataillon que commandoit Collegno de ne plus reconnoître cet officier pour chef, et de ne pas même le laisser entrer au quartier. Il fit aussi appeler le général Giflenga, et l'engagea à se servir de son influence pour l'aider à prévenir les infamies qu'on méditoit.

Enfin, le jour fatal arriva. Le 7 mars au matin, le roi partit pour Montcallier ; il fit la route à cheval, et le prince l'accompagna. La suite de S. M. étoit composée de quelques personnes âgées, et de Charles Asinari, alors marquis de Caraglio, et premier écuyer en service. La veille, le jeune prince s'étoit fait donner parole par tous les officiers d'artillerie de ne rien entreprendre que par ses ordres. Mais qu'est-ce qu'une troupe qu'on peut soupçonner ?

Qu'attendre d'un corps avec lequel on pactise, dont le dévouement peut avoir des bornes? Charles-Albert le sentoit bien; aussi une inquiétude mortelle le saisit lorsque, arrivé à Montcallier, il se représenta les circonstances douteuses et cruelles où se trouvoit le meilleur des rois, et les dangers imminens qui l'entouroient, ainsi que son auguste famille. Quelques vieux serviteurs, une quinzaine de gardes-du-corps formoient toute la défense du palais. Un des traîtres, et peut-être le plus lâche de tous, étoit à la table même du Souverain. Le prince avoit, il est vrai, reçu une révélation du complot; mais qui pouvoit l'assurer qu'on lui eût dit la vérité et toute la vérité, que la partie la plus criminelle du plan ne lui fût cachée, et qu'en perdant quelques instans encore, il n'attirât sur lui une horrible responsabilité.

Tourmenté par ces réflexions déchirantes, le prince se hâte de revenir à Turin; il rassemble de nouveau les officiers de son corps, leur fait jurer une seconde fois de ne pas agir sans son ordre, et dépêche aux conjurés deux capitaines, pour leur déclarer que l'artillerie retiroit sa parole. Privés

ainsi de leur principale force, les conjurés furent obligés d'ajourner l'exécution de leur projet. Ils se rendirent chez le prince à différentes reprises, pour lui représenter qu'il seroit cause de la perte de sa patrie, et que rien ne pourroit l'excuser aux yeux de l'Europe de s'être opposé à une aussi belle entreprise : c'est même un bruit assez accrédité que Collegno et Asinari se servirent, à cette occasion, d'expressions tout-à-fait inconvenantes. Le prince les congédia, en leur déclarant qu'il avoit fait son devoir, et qu'il les invitoit à suivre son exemple.

La conspiration, qui devoit éclater le 7, fut remise au 9. Derossi (Ste-Robe) dépêcha une estafette avec une lettre au colonel Morozzo, à Fossano. Derossi lui disoit « qu'on l'attendoit à Montcallier, qu'il » se hâtât d'y venir, qu'il rencontreroit en » chemin les chevau-légers du roi, animés » du meilleur esprit. » Cette lettre tomba dans les mains du colonel des chevau-légers de Savoie, qui l'envoya au gouverneur de Coni. On ignore si elle fut expédiée en double original; ce qu'il y a de sûr, c'est que Morozzo, qui étoit arrivé de Turin à Fossano vers midi, se rendit à dix heures

du soir chez le commandant, lui déclara qu'il devoit y avoir un mouvement révolutionnaire à Turin, et qu'il vouloit marcher au secours du roi avec ses deux escadrons. Le commandant répondit qu'il n'avoit point d'ordre à cet égard, et qu'il ne pouvoit pas lui permettre de partir. Il expédia en même temps deux courriers, l'un à Coni, au gouverneur de la division, et l'autre à Turin.

Le prince avoit obtenu du comte Giflenga, dont on connoissoit le crédit sur l'esprit de ces Messieurs, qu'il leur parleroit pour les engager à rentrer dans l'ordre. Ils se rendirent à ses exhortations, après s'être assuré que le grand-maître de l'artillerie agissoit contre eux. Le comte Giflenga envoya donc César de Balbe au prince pour lui annoncer de la part des conjurés qu'ils se désistoient de leur entreprise. En effet, le 9 au soir, on expédia des contre-ordres sur tous les points où devoit éclater la conspiration : Morozzo reçut cet avis à Fossano, au moment où la division des chevau-légers de Piémont montoit à cheval ; il contremanda la marche, mais le commandant et le gouverneur avoient déjà donné cours à leurs rapports.

Le prince, d'après le message que Balbe lui avoit fait de la part de Giflenga, envoya chercher le ministre de la guerre, lui raconta tout ce qui s'étoit passé, et le péril auquel la cour venoit d'échapper (1). Il fut convenu que M. de Saluce se rendroit à Montcallier pour informer de tout Sa Majesté. Ce ministre devoit aussi demander la grâce des coupables au nom du prince, et en considération de ce qu'il avoit fortement contribué à faire échouer la conspiration.

C'est ainsi que ce jeune prince, qui s'étoit laissé surprendre par les idées du siècle, se faisoit un faux honneur de protéger des scélérats, dont le salut public, la justice et sa propre gloire demandoient le châtiment exemplaire. Mais qui peut se vanter aujourd'hui de n'avoir point bu à cette coupe empoisonnée de la philantropie moderne? Et, depuis 1814, quel est le coquin célèbre qui n'ait pas trouvé de célèbres protecteurs? Ces hommes surtout qui s'efforcent d'ébranler les bases de la société, ceux qui lèvent une main coupable contre l'autel

(1) Il le croyoit!

et le trône, et dont les crimes sont d'autant plus grands, que les maux publics surpassent infiniment les maux particuliers; ces hommes, dis-je, sont principalement l'objet de cette clémence désordonnée, fille de la corruption, de la foiblesse ou de la peur.

Le 10, au matin, les rapports de Coni et de Fossano étant arrivés, jetèrent l'alarme dansla capitale. Giflenga, qui, sans le vouloir, prenoit un certain air d'autorité sur les rebelles, fut aussitôt dépêché à la rencontre de Morozzo, pour l'engager à retourner à son poste. Charles-Albert, et le comte de Revel, gouverneur, parcoururent ensemble les différens quartiers de la capitale, et rappelèrent leur devoir aux officiers et aux soldats : le prince se servit, en cette occasion, des expressions les plus énergiques. L'artillerie fut mise sous les armes. Collegno sonda l'esprit des officiers, et, après s'être assuré que toute tentative seroit inutile, quitta Turin subitement (1).

Charles-Albert se rendit ensuite à Montcallier pour prendre les ordres du Roi; il y

(1) Radice, capitaine, et Rossi, lieutenant, furent les seuls qui l'accompagnèrent.

trouva le général Giflenga, déjà de retour de son expédition. Morozzo n'étant point parti, comme on l'a vu plus haut, fut arrêté par ordre du gouverneur de Coni, et conduit dans cette dernière ville. Le prince ayant été introduit chez le Roi, lui raconta tout ce qu'il avoit confié la veille au ministre de la guerre : on dit même qu'il fit l'aveu ingénu des fautes qu'on pouvoit lui reprocher, et dont il n'avoit pas prévu les douloureuses conséquences. Victor-Emmanuel l'écouta avec bonté, et daigna même lui dire qu'à son intercession, il pardonnoit aux coupables, sans excepter de ce nombre le colonel Morozzo ; mais les scélérats n'avoient pas encore eu le temps d'apprendre les bontés du Roi, que déjà ils s'en étoient rendus indignes par de nouveaux crimes.

Mais, avant de reprendre le fil de ma narration, il n'est pas inutile de revenir sur quelques faits antérieurs qui auroient dû éclairer les ministres. On verra ce qu'on devoit attendre des deux régimens qui donnèrent l'exemple de la rébellion.

---

§. III.

Au mois d'août 1820, l'esprit de la garnison d'Alexandrie, donnant quelques motifs d'inquiétude, un officier supérieur fut chargé de prendre en secret des informations sur les lieux mêmes, et de faire un rapport exact de tout ce qu'il auroit observé. Il mit tout le soin nécessaire à bien s'acquitter de sa commission, et le résultat de ses recherches fut de s'assurer qu'il existoit des réunions secrètes parmi les officiers, dont il étoit difficile de connoître positivement le but, mais qui étoient sans doute dirigées contre le gouvernement; que les deux chefs principaux de ces sociétés, étoient Régis, colonel, et Ansaldis, lieutenant-colonel du régiment de Savoie; que plusieurs officiers des dragons du Roi prenoient part à ces réunions, et qu'un esprit général d'insubordination se manifestoit journellement dans ce dernier corps et dans la brigade de Gênes. Ce rapport fut envoyé à Turin, et n'eut aucune suite; tous les officiers indiqués comme suspects continuèrent à venir librement dans la capitale sans être soumis à la moindre surveillance.

Il en étoit de même dans les divisions des chevau-légers du Roi en garnison à Pignerol. Quelques officiers de ce corps avoient affiché d'une manière si indécente leurs mauvais principes, que Giflenga, alors inspecteur de la cavalerie, eut ordre de se rendre au régiment pour informer sur cette affaire; le général, sans trop s'embarrasser des auteurs du scandale, choisit pour *servir de coupable* un pauvre cornette qui fut immédiatement privé de sa place. Le colonel, le lieutenant-colonel comte Maffei, et le premier capitaine (M. de Launay) furent mandés à Turin d'ordre ministériel; le colonel avoit peut-être quelques torts de simple négligence, mais on ne pouvoit reprocher aux deux autres qu'une fidélité sans accommodement. Leur absence ne laissa au corps qu'un officier supérieur incapable de le diriger; celui dont la volonté faisoit en effet mouvoir le régiment, étoit le capitaine Lisio l'un des conjurés.

Le 5 (mars) le comte Maffei vint se présenter chez le ministre pour lui demander s'il ne seroit pas à propos qu'il se rendît à son corps, où il se manifestoit des symptômes de fermentation. M. de Saluce lui ré-

pondit en souriant : « Croyez-moi, colonel,
» nous sommes en carnaval, amusez-vous,
» et si l'on a besoin de votre présence au
» régiment, je vous avertirai à temps. »

Malgré ce ton badin et léger, le ministre faisoit mine depuis quelques jours de prendre des mesures de précautions; mais, en vérité, ce n'étoit que pour la forme. Au lieu de faire mouvoir subitement les différens corps, et de concentrer sur les deux points les plus importans, Alexandrie et Turin, les troupes dont la fidélité ne fût pas douteuse; au lieu d'arrêter, de juger sur-le-champ les principaux coupables; de donner des instructions positives aux gouverneurs et aux chefs des corps; d'appeler, s'il le falloit, le peuple en masse au secours de son Souverain, on se borna à quelques dispositions insignifiantes : des patrouilles de cavalerie parcouroient la ville sans avoir de consigne, la garnison de Montcallier fut augmentée d'une vingtaine de soldats; les colonels de régimens reçurent l'injonction de n'obéir à aucun ordre qui ne seroit pas écrit et signé de la main du ministre. Du reste, le temps se perdoit en pourparlers, en ordres et contre-ordres qui ne firent qu'augmenter

la confusion ; et tout cela se passoit en secret comme une autre conjuration ; en sorte que l'observateur à qui les personnages n'eussent pas été connus auroit difficilement distingué le parti qui trahissoit, de celui qui défendoit les droits légitimes.

Le crime est semblable à un cheval vicieux, lequel obéit avec un frémissement de crainte au cavalier hardi qui lui fait sentir à la fois son art et sa vigueur, et se débarrasse bientôt du cavalier inexpert et timide qui pense le conduire en le flattant de la voix et de la main.

Au moment où l'on croyoit pouvoir respirer, où les négociations de Giflenga, et les ambassades du jeune Balbe sembloient avoir écarté tout danger prochain, la nouvelle arrive qu'une partie de la garnison d'Alexandrie s'est insurgée, et qu'après s'être emparée de la citadelle pendant la nuit, elle a proclamé la constitution espagnole. La Cour revint précipitamment à Turin, et en arrivant le Roi convoqua son conseil. Tous les conjurés démasqués quittèrent alors la capitale : Asinari se dirigea sur Verceil, pour tâcher d'entraîner à la défection le régiment des dragons de la Reine, dont on

l'avoit nommé depuis peu colonel en second (1). Lisio et Derossi partirent en toute hâte pour Pignerol.

M. de Saluce, se rappelant alors sa promesse (2), fit appeler le comte Maffei, et lui ordonna, ainsi qu'au capitaine de Launay, de partir pour leur régiment; mais à peine avoient-ils quitté la ville qu'ils apprirent la défection de deux divisions, enlevées par Lisio.

Voici les détails qu'on eut dans la soirée sur ce qui s'étoit passé dans les villes d'Alexandrie et de Pignerol. Le 9 mars au soir, le chevalier Baronis, capitaine aux dragons du Roi, réunit chez lui, à Alexandrie, huit des principaux conjurés : Garelli, Régis, Palma, Ansaldi, Bianco, Appiani, Ratazzi et Duzzi. Ils prétèrent serment à la constitution espagnole, et s'engagèrent à réunir toute l'Italie sous cette forme de gouvernement. Il fut décidé qu'on mettroit la

(1) Instruit, chemin faisant, que le colonel, comte de Sambuy, éclairoit ses démarches et qu'il étoit sur ses gardes, il se rendit à Alexandrie.

(2) Voyez page 43.

main à l'œuvre la nuit même en s'emparant de la citadelle; les conjurés se distribuèrent leurs rôles, et Régis se chargea de tromper le gouverneur comte de Varax, qui, après soixante ans de fidèles services, devoit être plus éloigné qu'un autre de soupçonner la trahison.

Vers minuit (du 9 au 10) les conjurés des dragons du Roi font choix d'hommes affidés qu'ils placent, armés de pistolets, à la porte des officiers supérieurs, avec ordre de faire feu sur le premier qui sortiroit.

Armand Grosso se rend ensuite au quartier; il assemble les soldats, au nombre de trois cents environ, leur dit que les Autrichiens ont passé la frontière, qu'ils marchent sur Alexandrie pour s'emparer de la citadelle, et qu'un ordre pressant de S. M. enjoint à la garnison de s'y renfermer sur-le-champ. Il les trompe par cette imposture, et les fait monter à cheval précipitamment et sans bruit; Baronis se met à leur tête, et s'achemine vers la citadelle.

Dans le même temps, Garelli et Palma réunissent les sous-officiers de la brigade de Gênes, leur ordonnent de faire armer en

silence leurs compagnies, et de les conduire sur la place d'armes. Le commandant de l'artillerie est consigné au quartier avec sa compagnie, les deux conjurés s'emparent de force des clefs de la citadelle, et font arrêter dans leurs logemens le commandant et tous les officiers de la place. Ils viennent ensuite à la porte Royale, qui leur est livrée par le capitaine Barandier, du régimeut de Savoie, que Régis avoit fait commander de garde hors de tour. Le pont-levis est abaissé, Baronis, à la tête de ses dragons, entre au grand galop, au son de la trompette, et aux cris de vive la constitution! Une cinquantaine de bourgeois armés, qui se donnoient le titre de fédérés, ferment la marche. Les troupes étant rangées sur la place d'armes, Ansaldi vient les haranguer; il leur étale les avantages de la nouvelle forme de gouvernement, mêle adroitement les menaces aux promesses, et proteste, avec serment, que rien ne se passe qu'en vertu d'un ordre formel du Roi, qui, à raison des engagemens contractés avec ses alliés, veut avoir l'air de donner, par force, son adhésion à des changemens dont il est seul l'auteur. Mais, voyant

que son discours excitoit peu de transport, et que les acclamations languissoient, Ansaldi fait rentrer les soldats dans leurs chambrées; là, les officiers et sous-officiers révoltés continuent à haranguer la troupe; les promesses, les mensonges, la boisson surtout n'est pas épargnée; à l'aide de ces moyens, ils excitèrent un véritable enthousiasme qui dura chez les uns aussi long-temps que les grades et les appointemens pour lesquels ils s'étoient vendus, et se dissipa chez les autres avec les fumées du vin dont on les avoit gorgés. Parmi tous ces officiers rebelles, Régis et Palma jouissoient seuls d'une certaine réputation; les autres, surtout ceux du régiment de Gênes, ne devoient qu'à la coupable incurie du ministère de n'avoir pas subi, depuis long-temps, une honteuse destitution que méritoit leur mauvaise conduite en tout genre.

Le 10, au matin, on arbora le funeste drapeau tricolore, et trois coups de canons annoncèrent la fondation du nouveau *royaume d'Italie*; c'est de ce nom pompeux qu'Ansaldi décoroit la citadelle où il s'étoit renfermé avec sa bande, en attendant la potence ou la galère, devenues la vie fu-

ture de tous les fondateurs de ce nouveau royaume.

Au moment de passer le pont-levis, Baronis avoit reçu le contre-avis dont j'ai parlé plus haut. Il dit : « C'est trop tard, » et entra à la tête des dragons. Dès que la révolte d'Alexandrie fut connue, tous les conjurés isolés s'acheminèrent vers cette ville; plusieurs partirent à contre-cœur, et seulement à ce qu'ils disoient « pour ne pas manquer de pa-
» role à leurs amis. »

Le premier soin des révoltés fut de se donner une forme de gouvernement, ils firent donc, d'un commun accord, prêter serment à la constitution d'Espagne par les officiers de la garnison; ensuite ils établirent une junte provisoire, composée de sept membres, dont Ansaldi fut nommé président. Cette junte, agréée au nom de la fédération italienne, mit aussitôt à la tête de tous ses actes, *Royaume d'Italie* : c'étoit l'enseigne de leur taverne.

Régis conservant toujours l'espoir de séduire son régiment, ou d'être au moins de quelque utilité à ses confrères, au moyen de la confiance qu'il avoit su inspirer au comte de Varax, se rendit de bonne heure au pa-

lais du gouvernement pour faire son rapport sur tout ce qui étoit arrivé ; le gouverneur se décida aussitôt à tenter un coup de main sur la citadelle ; mais les rebelles avoient pris leurs précautions, il ne fut pas possible de trouver une seule cartouche dans la ville. Un officier offrit d'en aller chercher au fort de Gavi ; avant qu'il fût de retour, Régis étoit parvenu à détourner le gouverneur de ce projet. Les deux jours suivans, il y eut quelques négociations avec les révoltés, et c'étoit toujours le même colonel qui portoit la parole.

Le 11, Lisio, à la tête de deux divisions des chevau-légers du roi, vint grossir le nombre des rebelles ; il étoit parti la veille de Turin, dès que la nouvelle d'Alexandrie avoit été connue. Arrivé à Pignerol dans l'après-midi avec Derossi, il fit monter à cheval, les deux divisions, secondé en cela par six officiers de fortune, complices de la trahison (1). Les soldats et sous-officiers que l'ineptie du major avoit depuis long-temps accoutumés à obéir au capitaine Lisio, ne

(1) Gambolo, Brunetti, Bollati, Cappone, Conte et Calosso.

firent aucune objection : *l'ordre*, disoit-il, *venoit directement de Turin ; les Autrichiens avoient déjà passé la frontière, et il falloit le plus tôt possible se jeter dans Alexandrie pour empêcher l'occupation de la citadelle.* Le major, averti d'avance par une estafette de la cour, se présenta, il est vrai, pour empêcher le départ ; mais, loin de déployer l'énergie qu'exigeoient les circonstances, il arriva au quartier comme par hasard, sans armes ni épaulettes, une gaule à la main. Aux premiers mots qu'il voulut prononcer, il fut entouré par les officiers conjurés, et entraîné hors du quartier. Les deux divisions partirent. Arrivés le soir à Carmagnole, Lisio et Derossi publièrent la déclaration suivante :

« Dans la gravité des circonstances où se
» trouvent l'Italie et le Piémont, l'armée
» piémontaise ne sauroit abandonner le Roi
» à l'influence autrichienne. Cette influence
» empêche le meilleur des princes de satis-
» faire ses peuples, qui désirent de vivre
» sous le règne des lois, et d'avoir leurs
» droits et leurs intérêts garantis par une
» constitution libérale. Cette funeste in-
» fluence rend Victor-Emmanuel spectateur

» et en quelque sorte approbateur de la » guerre que l'Autriche fait à Naples contre » le droit sacré des nations, afin de pouvoir » dominer sur l'Italie à son gré, humilier » et dépouiller le Piémont, objet de sa haine, » parce qu'elle n'a point encore pu l'asservir » à son empire.

» Nous avons un double but : mettre le » Roi en état de suivre l'impulsion de son » cœur vraiment italien ; donner au peuple » la juste et honorable liberté d'exposer ses » vœux au Roi, comme le feroient des enfans » à leur père.

» Nous nous écartons pour un instant des » lois ordinaires de la subordination mili- » taire ; l'inévitable besoin de la patrie nous » y oblige, à l'exemple de l'armée prussienne » qui sauva l'Allemagne en 1813, par la » guerre spontanée qu'elle fit à son oppres- » seur : mais nous jurons en même temps de » défendre la personne du Roi et la dignité » de sa couronne contre toute espèce d'en- » nemis, s'il est vrai que Victor-Emmanuel » puisse avoir d'autres ennemis que ceux » de l'Italie. »

Signés, GUGLIELMO DI LISIO.
ANNIBALE SANTA ROSA.

Cette déclaration où des militaires reconnoissent agir contre la subordination militaire, et engagent ouvertement les troupes à désobéir à leur Souverain, en protestant pour lui un attachement et un dévouement sans bornes, est une des plus criminelles et des plus ridicules folies que la presse nous ait transmises. Depuis Truffe jusqu'à Lisio, tout homme qui veut jouir à la fois des plaisirs du crime et des honneurs de la vertu, devra dire : « Il est avec le Ciel des » accommodemens. »

Lorsque la junte se fut installé elle-même, et eut déclaré qu'elle étoit une autorité légitime, son premier soin fut de récompenser les traîtres à qui elle devoit son existence. On vit paroître les deux ordres du jour suivans :

Royaume d'Italie,

La junte provinciale,

Gouvernement provisoire.

(11 mars.) Considérant que le régiment des dragons du roi et la brigade de Gênes ont été les premiers corps de l'armée qui, par un héroïque élan de patriotisme, ont opéré la régénération de la patrie, et qu'il

leur est dû pour cela un solennel témoignege de la reconnoissance nationale ;

Considérant que la gloire que se sont acquis ces deux corps, ne doit pas rejaillir sur quelques personnes qui en faisoient partie, et n'ont cependant pas voulu partager les périls de leurs compagnons dans la journée d'hier ;

Considérant qu'aujourd'hui les soldats de l'un et de l'autre régiment ont décerné par acclamations, en présence de tout le peuple, des grades aux chefs qui leur ont servi de guides dans la plus noble des entreprises; et que, dans cette circonstance, il convient de satisfaire les vœux des premiers libérateurs de la nation, sans nuire aux intérêts des autres,

A décrété et décrète ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le régiment des dragons du roi et la brigade de Gênes sont déclarés avoir bien mérité de la patrie.

ART. II.

Les officiers supérieurs et officiers des dragons du roi et de la brigade de Gênes, qui ne sont pas compris dans l'état uni au

présent décret, signé par le sécrétaire-général de la junte, ont cessé d'appartenir à leur corps.

ART. III.

Les officiers et sous-officiers du régiment des dragons du roi et de la brigade de Gênes, dont les noms se trouvent inscrits dans l'état susdit, sont promus aux grades qui leur sont respectivement assignés dans le même tableau.

ART. IV.

Les officiers supérieurs et les officiers qui appartenoient aux deux corps susdits, nommés dans le même état, conserveront leurs grades, et recevront leur paie comme par le passé, pourvu qu'ils prêtent le serment prescrit par la fédération italienne.

De la citadelle d'Alexandrie, le 11 mars 1821.

Signé, *le président de la junte*,
ANSALDI.

Soussigné, TOURNESI, *secrétaire-général*.

Royaume d'Italie.

(12 mars.) LA junte du gouvernement provisoire,

Considérant que les 3e, 4e, 5e et 6e esca-

drons du régiment des chevau-légers du roi, par leur hardi mouvement de Pignerol sur Alexandrie pour favoriser l'entreprise du régiment des dragons du roi et de la brigade de Gênes, ont imité l'héroïque patriotisme de ces deux corps, et qu'ils ont par conséquent droit aux mêmes preuves et aux mêmes témoignages de la reconnoissance publique,

A décrété et décrète ce qui suit, etc. etc. (1).

Voilà l'honneur quand il n'a pas la religion pour guide ; tel est son langage, tels sont ses principes variables comme les intérêts et les passions des hommes. D'odieux conspirateurs se parent effrontément des enseignes de la trahison, et se glorifient avec impudence d'avoir eux-mêmes marqué leur front du sceau de l'ignominie.

---

(1) Je ne cite pas la suite de ce décret, les dispositions qu'il contient étant parfaitement conformes aux précédentes.

A ces deux ordres du jour étoit annexé l'état des promotions de tous les officiers qui avoient pris part à la révolte.

§. IV.

Cependant une sombre inquiétude se répandoit dans la capitale : tandis que tous les conjurés démasqués s'étoient rendus à Alexandrie, pour se mettre prudemment à l'abri de quelques mesures de vigueur, les autres se portèrent à Turin pour y augmenter le trouble et la confusion.

La police impuissante dans les momens de tranquillité, étoit devenue nuisible par les nouvelles alarmantes qu'elle répandoit pour justifier son inaction ; à l'entendre, trois mille sicaires, choisis parmi les Carbonari du Piémont et de Lombardie, s'étoient réunis à Turin, et la moindre opposition à leur volonté devoit se terminer à coups de poignards ; les troupes d'Alexandrie alloient arriver, traînant à leur suite une nombreuse population que les mots d'*indépendance* et de *constitution* avoient subitement fanatisée ; rien ne pouvoit plus résister au torrent, le plus sage étoit de capituler le plus tôt possible pour obtenir les meilleures conditions.

Mais celui aux yeux duquel la peur n'a-

voit pas grossi les objets, voyoit à Turin une population tranquille, affectant même d'être totalement étrangère à toute espèce de tumulte, jetant des regards tristes et inquiets sur ce qui se passoit, et manifestant sa désapprobation par un morne silence; seulement on apercevoit çà et là quelques groupes d'étudians, ou quelques figures d'étrangers contemplant, d'un air désœuvré et satisfait, l'inquiétude universelle, comme un barbare assassin regarde l'agonie de sa victime.

Nous avons déjà dit qu'en arrivant à Turin, le 10 au soir, le Roi avoit convoqué le conseil des ministres. La nuit entière se passa en conférences. Le matin ils firent paroître une proclamation qui démentoit formellement tous les faux bruits sur les prétentions de l'Autriche, et promettoit amnistie complète aux militaires qui rentreroient immédiatement dans l'ordre; des pleins pouvoirs furent expédiés au gouverneur d'Alexandrie, pour l'autoriser à traiter avec les rebelles, aux conditions qu'il jugeroit convenables. Cette double démarche, aussi fausse qu'impolitique, donna la mesure des conseillers du roi, et montra qu'ils n'étoient point à la hauteur des circonstances.

Qu'espérer, en effet, d'un pardon proposé le lendemain de la révolte à des factieux, à l'abri de toute insulte, tandis qu'un de leurs chefs (Morozzo), arrêté depuis vingt-quatre heures, n'étoit point encore puni. La trahison déploie partout le même caractère; elle foule aux pieds le devoir, se rit de la clémence, n'estime que la corde, et ne respecte que le bourreau. C'est lorsque rien ne s'oppose à la libre exécution des lois, et que le coupable désigné par la vindicte publique est au pouvoir de la justice; c'est alors que la clémence souveraine peut descendre dans les ténèbres du cachot, distinguer des nuances qui échappent à la loi, et quelquefois même, comme la divinité, tenir compte du repentir. Mais une amnistie, promise à des rebelles armés, expose toujours la souveraineté à l'accusation de crainte ou d'impuissance : le roi ne doit offrir de pardon, que lorsqu'il est maître de punir.

La proclamation du 11 n'eut donc aucun effet. Dans la matinée du même jour, quelques compagnies de chasseurs, stationnées aux environs de la capitale, avoient eu l'ordre de s'y concentrer. L'une d'elles, com-

mandée par le capitaine Ferrero, fait halte à St-Sauveur (1). Le capitaine harangue sa petite troupe, l'excite à la sédition, et achève de l'enflammer par une forte distribution de vin; puis il arbore, au milieu d'elle, le drapeau tricolore, et proclame la constitution d'Espagne. Bientôt une centaine d'étudians du collége des Provinces, ayant à leur tête quelques-uns de leurs préfets ou répétiteurs, forcent la porte du collége, et viennent grossir l'attroupement qui se recrute encore de trois officiers inconnus jusqu'alors (2).

Ces faits, avec leurs circonstances, sont rapportés au conseil du roi. Un bataillon des Gardes et un escadron de cavalerie reçoivent l'ordre de se porter en vue des révoltés, *et de ne point agir;* un fort détachement de carabiniers est aussi dirigé sur le même point, mais il a pour consigne *de ne point agir*. Pendant plus de deux heures cette brave troupe qui ne demandoit qu'à faire son devoir, demeure exposée aux sarcasmes d'une poignée de factieux; ensuite

(1) Hospice à deux portées de fusil de Turin.

(2) Avezzana, Brunetti et Arbaudi.

on la rappelle, et le chevalier Raymondi, colonel des chasseurs, est envoyé seul dans le carrosse du gouverneur, pour tâcher de ramener ses soldats. A peine est-il descendu de voiture que le capitaine Ferrero s'élance au-devant de lui, le sabre à la main, et jure de le tuer s'il fait un pas; mais Raymondi, méprisant de semblables menaces, et s'avançant toujours vers ses chasseurs, est bientôt entouré par les étudians qui lui barrent le chemin, et s'efforcent de le désarmer. Ces héros de collége auroient pu se repentir de leur témérité, si l'un d'eux ne lui eût tiré, à bout portant au visage, un coup de pistolet qui le blessa grièvement. Convaincu alors qu'il avoit affaire à des assassins contre lesquels on devoit au plus tôt agir à force ouverte, ce brave officier revint sur ses pas. Tout couvert de sang, il se présente au Roi, et lui dit : « Sire, vous voyez » comment j'ai été reçu; cependant si V. M. » veut me donner carte blanche, je me » charge, avec une seule compagnie, de terminer cette affaire avant de me faire panser. » Mais Victor-Emmanuel, comme Louis XVI, ne vouloit pas qu'on versât le sang de ses sujets, et la funeste prudence

de son conseil, n'eut pas de peine à écarter la proposition du chevalier Raymondi.

Les événemens d'Alexandrie avoient fait penser à l'importance de la citadelle de Turin : sur la demande du gouverneur, la garnison fut renforcée ; mais un certain aveuglement, qui tient du prodige, vint présider au choix des troupes que l'on y destina. Depuis le commencement des troubles il circuloit des bruits peu honorables sur le régiment d'Aoste. Dans des circonstances aussi graves, le moindre soupçon devoit l'exclure d'un poste de confiance : cependant trois compagnies de ce corps furent envoyées dans la citadelle. Le 10, au soir, on leur adjoignit trois compagnies des Gardes, sur lesquelles on pouvoit entièrement compter, et deux d'artillerie commandées par deux conjurés.

Ainsi dans un moment où il falloit, pour occuper la citadelle, des gens à toute épreuve, non-seulement parmi les officiers, mais encore parmi les soldats ; de neuf compagnies qui formoient la garnison, cinq avoient à leur tête des conspirateurs, et les commandans des quatre autres ne furent point avertis de se tenir sur leurs gardes.

Il est hors de doute que la plus noire perfidie détermina ce choix funeste; mais, comme tous les coupables se sont expatriés, et qu'ils ont été condamnés en contumace, on n'a pu éclaircir ce point de notre révolution. Des soupçons fondés de complicité se portèrent sur le colonel Ciravegna et le major Sandigliano quant aux compagnies d'Aoste, et sur un aide-de-camp du prince pour les deux compagnies d'artillerie. On raconta, dans le temps, que ce dernier, sous prétexte des travaux nécessaires pour mettre la citadelle à l'abri d'un coup de main, fit tomber le choix sur les deux capitaines qui avoient le plus d'activité et de connoissances, et qui se trouvoient en même-temps chefs de complot. Quoi qu'il en soit, cette garnison fut composée contre toutes les règles du sens commun; que des traîtres y aient travaillé, ils ont fait leur métier; mais que de fidèles serviteurs aient donné dans le panneau, c'est ce qu'on ne peut expliquer. Dans la matinée du 11, deux cents officiers retraités, ou semestriers, s'étoient fait inscrire au bureau de la place pour être à la disposition du ministère de la guerre; voilà le renfort qu'il

falloit joindre aux trois compagnies des Gardes, pour tenir la citadelle, et n'y laisser que le nombre d'artilleurs nécessaire au service de cinq ou six pièces, en sorte qu'ils pussent toujours être écrasés par le nombre s'ils refusoient d'obéir, ou s'ils vouloient se révolter.

Le conseil des ministres étoit toujours assemblé. A peine le Roi, pendant la nuit du 10 au 11 avril, avoit-il pu prendre, à différentes reprises, quelques quarts-d'heure de repos; chacun sentoit l'insuffisance de toutes les mesures proposées, et la folie de prétendre arrêter un mouvement révolutionnaire avec des troupes auxquelles on ne permettoit pas d'agir. Cependant on ne se décidoit à rien, parce que les uns proposoient des mesures honteuses que le Roi rejetoit, et les autres des mesures honorables qui étoient aussitôt représentées comme impossibles; enfin, un sujet fidèle conseilla à Victor-Emmanuel de monter à cheval et de se montrer: cet avis s'accordoit trop bien avec les sentimens du monarque pour ne pas prévaloir dans son esprit. Il donna sur-le-champ des ordres, et son cheval fut amené, sellé et bridé, au bas du grand escalier.

Le bruit s'en répandit bientôt, et la place du palais se couvrit d'une foule immense qui attendoit le Roi pour lui témoigner son amour par les acclamations les plus vives; la perfidie, cachée sous le masque d'un tendre intérêt, empêcha Emmanuel de suivre cette noble impulsion. Supposé même que le Roi eût couru quelque danger, il est des occasions où le sujet le plus attaché à son Souverain doit en conscience lui présenter la main pour le conduire au péril; mais il s'en faut bien qu'on fût réduit alors à cette dure nécessité; si le Roi avoit paru, le brouillard révolutionnaire étoit dissipé : tout le mal est venu de celui qui le retint.

Le petit rassemblement de St.-Sauveur, qui avoit compté sur un mouvement populaire dans Turin même, ne vit arriver personne, excepté les élèves du collége des Provinces, dont nous avons parlé plus haut: trompés dans leur attente, étudians et soldats se retirèrent pêle-mêle, vers le soir, sur la colline de Turin, non sans avoir vaillamment exigé une réquisition de vivres du couvent des capucins.

C'est le chef de cette bande, le capitaine Ferrero, que la *Sentinelle subalpine* a sé-

rieusement comparé à Horatius Coclès. En effet, l'analogie est frappante : le héros romain étoit un soldat fidèle, le héros de St.-Sauveur un lâche traître; l'un, sur le pont du Tibre, soutint à lui seul l'effort d'une armée; l'autre, pour exploit, se gorgea de vin dans une taverne; et, si l'éditeur de la gazette eût eu le don de prophétie, il auroit encore aperçu un autre trait de ressemblance dans les honneurs qui leur furent décernés. On éleva à l'un une statue dans un temple; on dressa, pour l'autre, une potence en plein champ.

La journée du 11 s'étant ainsi passée en vains projets et en paroles au moins inutiles, le prince de Carignan fut appelé le soir au conseil. César de Balbe avoit été chez lui dans la journée, pour l'engager, de la part des ministres, à proposer au Roi la constitution de France, afin de calmer les esprits. Interrogé en plein conseil, et pressé de dire son avis, Charles-Albert proposa timidement quelques concessions : il ignoroit ce jeune prince, que faire des concessions dans des momens de trouble, c'est livrer l'autorité à la discrétion de la populace.

Une partie du ministère appuya fortement

l'avis du prince de Carignan; sur ce point chacun est d'accord; mais on tâche de tenir caché le nom des individus qui votèrent la constitution de France. Sans vouloir donner une simple conjecture pour une vérité démontrée, il n'est pas difficile de pénétrer ce mystère en excluant les membres du conseil qui paroissent à l'abri de tout soupçon. Est-ce le comte de Rével, *chaud partisan de la monarchie absolue* (comme l'appelle l'historien révolutionnaire de nos troubles), lui qui d'autres fois déjà avoit sacrifié sa fortune à son devoir, et servi son Roi dans les circonstances les plus malheureuses. Est-ce le comte de Rével qui a pu donner un conseil si contraire à l'honneur et au bon sens? Ne faut-il pas croire plutôt, que fidèle aux sages et loyales maximes qui avoient dirigé la conduite de sa vie entière, il aura représenté à son maître qu'une semblable concession seroit à la fois la perte de l'État, et l'ignominie de la souveraineté.

Le comte de Valaise n'étoit pas non plus homme à se plier aux circonstances; deux ans auparavant il avoit quitté sa place, plutôt que d'agir contre sa conscience.

C'est encore moins le Marquis de St-Mar-

san qu'on doit accuser. Il arrivoit de Laybach, où il avoit défendu en sujet fidèle et en diplomate consommé les intérêts de la souveraineté européenne. Auroit-il pu se mettre en contradiction avec lui-même dans ce moment décisif?

Le marquis Brignole étoit trop religieux et trop éclairé pour regarder comme légitime, et accorder la moindre approbation à un acte arraché au Souverain par la force, et par là même frappé de nullité.

Quant au comte de Val (1) il devoit trouver dans les relations diplomatiques qui lui étoient confiées des raisons suffisantes pour s'opposer à toute mutation dans la forme du gouvernement. Il ne reste donc à l'appui d'un projet insensé que MM. de Balbe, de Saluce et de Lodi, dont l'opinion se seroit trouvée en cela parfaitement d'accord avec leur conduite précédente, et n'auroit présenté que le développement ultérieur des maximes qu'ils avoient toujours professées. Quoi qu'il en soit, l'avis le plus sage prévalut; le Roi déclara qu'il n'accorderoit rien,

---

(1) Premier officier au ministère des affaires étrangères.

et le conseil se sépara pour quelques instans.

Dans la nuit du 11 au 12, le nombre des amateurs de troubles, s'étoit beaucoup augmenté à Turin : les agitateurs étrangers venus de l'Italie et même de la France se répandirent partout où il y avoit des soldats. A l'aide de leurs dons corrupteurs, et secondés par quelques traîtres du pays, ils faisoient parvenir jusque dans les derniers rangs de la troupe leurs insinuations perfides et leurs maximes subversives. En général on peut dire que ces moyens manquèrent leur but et qu'ils n'eurent pas un effet direct sur l'opinion du soldat; mais ils détruisirent la véritable force des corps en favorisant l'insubordination, et jetant la méfiance entre les inférieurs et les supérieurs. Deux régimens cependant méritent d'être distingués dans ces fatales journées pour leur contenance et leur bon esprit; c'est le régiment des grenadiers-gardes, et celui de Piémont royal-cavalerie. Une attitude ferme, triste, silencieuse, le désir unanime de prouver leur dévoûment au Roi, ne se démentirent point dans ces deux corps, et furent cause probablement que

les conjurés n'osèrent passer certaines bornes.

Il n'est pas douteux que les fédérés de la ville se concertèrent pendant la nuit avec ceux de la citadelle pour préparer l'infâme scène du lendemain. Dès le point du jour, (le 12), il étoit aisé de s'apercevoir que l'aspect de la ville avoit totalement changé. Au lieu de ces habitans paisibles qu'une curiosité triste et inquiète, qu'un sentiment d'amour alarmé faisoit sortir de leurs demeures, des visages d'assassins parcouroient les rues d'un air affairé, et l'expression d'une joie sinistre se peignoit dans leurs traits. Il y a de ces figures propres aux temps de troubles, et qui ne se voient qu'alors; on diroit que la révolution comme les pluies d'orage fait jaillir de terre d'immondes insectes.

Bientôt des bruits alarmans circulent dans la capitale; l'exemple d'Alexandrie a été suivi par d'autres villes; quelques avocats, correspondans de la junte d'Alexandrie, ont proclamé en différens endroits la constitution d'Espagne. Biffignandi, à Vigevano; Trompeo, à Biella; Prina, dans le Lumelline. Ce dernier s'étoit mis à la tête de

quelques étudians en droit et en médecine, et ils parcouroient la province comme une compagnie de charlatans, vendant l'orviétan espagnol à toutes les dupes qu'ils rencontroient. Ces nouvelles insignifiantes en elles-mêmes, étoient grossies par la malveillance, et jetoient de l'agitation dans les esprits; d'ailleurs, comment l'inconcevable irrésolution des ministres n'auroit-elle pas enhardi les scélérats?

La matinée venoit encore de se passer comme la veille en débats inutiles : vers une heure, le Roi, mettant fin à toutes les hésitations, se décide à marcher sur Alexandrie à la tête de toute la garnison, en laissant Turin sous la défense de la garde urbaine. Les dispositions sont prises pour le départ, le prince est averti, et le bon Roi ordonne qu'on tienne prêts des passe-ports en blanc, destinés à être jetés dans la place pour favoriser l'évasion des coupables. Mais un coup de canon se fait entendre; il est suivi de deux autres, et le peuple se porte en foule du côté de la citadelle. Le drapeau tricolore, dont l'apparition annonce toujours des malheurs et des crimes, flottoit déjà sur la forteresse. Bientôt tous les scé-

lérats réunis à Turin depuis quelque temps, accourent sur les bords du fossé, se mêlent à la foule des curieux, et répondent par leurs cris aux hurlemens de la révolte qui partent de derrière les bastions. Le départ du Roi est suspendu, on envoie sur les lieux un aide-de-camp du prince pour prendre des renseignemens plus positifs: il est arrêté, jeté en bas de son cheval, et on veut le forcer à répéter le cri parjure de *vive la constitution!* Le gouverneur de la citadelle, chassé ainsi que tous les officiers des gardes, se présente chez le Roi et raconte ce qui va suivre.

A midi, le général Venanson s'étoit rendu à la citadelle : ce brave et fidèle serviteur auroit dès le premier moment comprimé la révolution, si des ordres qu'il ne pouvoit enfreindre, n'eussent paralysé son courage et son zèle. Ayant assemblé la garnison il rappela aux troupes leur devoir, et annonça aux officiers qu'ils seroient nourris aux frais de la Cour tant que dureroit le service extraordinaire (le but de cette mesure étoit de les tenir réunis autant que possible, afin de surveiller plus aisément quelques-uns d'entre eux). Tous protestèrent

de leur dévouement pour le Roi; mais à peine le général étoit-il parti que le complot arrêté dès la veille eut son exécution. Trois sergens des gardes réunissent leurs compagnies dans les chambrées, et font démonter les batteries, sous prétexte d'une inspection des armes qui devoit avoir lieu dans l'après-midi. En même temps, la compagnie Scavini, du régiment d'Aost, la seule qui n'eût pas de traîtres dans son sein, reçut l'avis de se rendre au quartier et d'y attendre les ordres; alors deux autres compagnies du même régiment ferment la sortie aux soldats des gardes, et un détachement de canonniers braque deux pièces à mitraille au passage du donjon. Prévenu de ces mouvemens, le chevalier Desgeneys, lieutenant-colone d'artillerie, envoyé par le prince à la citadelle pour y surveiller des officiers dont il n'avoit que trop raison de se défier, accourt aussitôt, et s'élance au devant des révoltés: *Camarades,* leur crie-t-il, *arrêtez, que faites-vous! on vous trompe, le Roi n'a pas donné tous ces ordres.* Il n'en dit pas davantage, un sergent des gardes, Rittatore (d'odieuse mémoire), se jette sur lui, et lui passe son sabre au travers du corps. C'est le troisième

de cette noble famille qui tombe en défendant son Roi et son pays. Trois survivent encore, ils sont sur la brèche, sans que le sort de leurs frères ait abattu leur courage.

Cependant le capitaine Gambini plantoit l'étendart de la révolte sur le rempart, et publioit par trois coups de canon les forfaits qui venoient de se commettre. Les conjurés avoient si bien pris leurs mesures, qu'au moment de l'exécution du complot, il ne se trouva qu'un seul sergent nommé Viale, et deux soldats des gardes, en position de leur résister. Ces honnêtes militaires se ruèrent sur l'un des conjurés (Monticelli), et l'auroient infailliblement cloué contre le mur où leurs baïonnettes se faussèrent, s'il ne s'étoit précipité dans le fossé au risque de la vie. Les officiers des gardes ayant rejeté avec horreur les offres infâmes qu'on leur avoit faites, furent désarmés, chassés de la citadelle avec le commandant, et le pont-levis fut levé.

Le conseil du Roi, instruit de tout ce qui venoit de se passer, décida (ô sagesse suprême!) qu'il falloit envoyer quelqu'un pour haranguer les révoltés. Le prince de Carignan fut chargé de cette mission diffi-

cile et hasardeuse; il partit aussitôt; plus il approchoit de la citadelle et plus la foule se pressoit autour de lui; bientôt il est cerné par l'élite des scélérats, qui l'entourent pour le surveiller, le menacer, pour faire davantage peut-être, si un crime de plus eût été utile à leurs projets. Arrivé sur le glacis, il apprend qu'un soldat de Piémont-Royal vient d'être tué par derrière d'un coup de pistolet. Les cris redoublés de *vive la constitution!* poussés par les révoltés de la citadelle, répétés par la horde qui environne Charles-Albert, assourdissent le jeune prince; jaloux toutefois de faire tous ses efforts pour exécuter les ordres qu'il a reçus, il s'avance jusqu'auprès de la barrière; mais les clameurs séditieuses continuent, elles deviennent des hurlemens; personne ne se présente pour lui parler, ni pour l'écouter. Les conjurés, craignant l'ascendant du prince sur les officiers et sous-officiers qu'il connoissoit presque tous, tinrent la troupe sous les armes derrière le bastion, et envoyèrent un simple soldat pour déclarer *qu'ils vouloient la constitution d'Espagne et la guerre à l'Autriche.*

Dans ce moment, Antonelli, Musquietti

et quelques autres, prennent à la fois la parole au milieu du tumulte, et, s'adressant au Prince d'un air arrogant, le chargent de dire au Roi : « Qu'il est inutile de s'opposer » plus long-temps aux voeux de son peuple. » Charles-Albert voyant qu'il n'y avoit rien à faire, tourna bride pour revenir au palais. Comme il lui tardoit d'arriver sur la Place-Château, au milieu des troupes, pour se débarrasser des bandits qui l'assiégeoient, il avoit poussé son cheval autant que la presse le permettoit, lorsqu'à l'entrée d'une des rues les plus fréquentées il se sent retenu par sa botte.... C'étoit la comtesse de S[t]-Martin, héroine constitutionnelle, qui lui serroit le genou : « Ah, Prince! lui dit-elle d'un ton » de mélodrame, donnez-nous une consti- » tution, nous vous devrons le bonheur! »

Dans le cortége qui suivoit le prince, se faisoit remarquer le fils du banquier Muschetti; il portoit le drapeau tricolore, et tâcha à plusieurs reprises de se placer à côté de Charles-Albert; il y réussit une fois; mais le prince, jetant son cheval contre le mur, renversa Muschetti et son drapeau. Enfin, on arrive sur la Place-Château, toute la troupe éclate en cris prolongés de *vive le*

Roi! Piémont-royal fait une charge, et balaie la place; on emporte deux personnes, et le drapeau disparoît.

Le gouverneur fit appeler les commandans de corps, et les interrogea sur l'esprit des troupes: les colonels des gardes (1), de Piémont-Royal (2), déclarèrent qu'ils répondoient de leurs régimens envers et contre tous. Peu de temps après, arriva encore le régiment des chevau-légers de Savoie, commandé par le comte Roberti, qui exprima les mêmes sentimens d'honneur. Le colonel du régiment d'Aoste, Ciravegna, dit que ses officiers s'étoient prononcés contre une guerre civile, et qu'ils ne feroient feu ni contre leurs camarades ni contre leurs concitoyens. Le prince, interrogé à son tour, répondit qu'il pouvoit disposer entièrement de l'artillerie légère, mais qu'il n'étoit pas sûr d'être obéi par l'artillerie à pied, s'il lui ordonnoit d'agir offensivement. Malheureux prince! vous ne pouviez détruire dans un jour l'ouvrage de quatre mois de séduction et de perfidie. Il résultoit de ces décla-

(1) Comte Vialardi.

(2) Chevalier Bricherasco.

rations que personne n'agiroit contre le Roi, et que quatre corps sur six feroient tout pour lui. Il paroît d'après cela que le conseil auroit dû se rassurer entièrement, et se croire en état de tenter une lutte honorable; mais, au contraire, le découragement s'empara de tous les esprits ; les uns étoient alarmés, les autres feignoient de l'être; le malheureux Roi, dans un âge avancé, accablé de chagrin, privé, depuis trente-six heures, de sommeil et de nourriture, inquiet pour la Reine et les Princesses, étoit prêt à succomber sous le sentiment douloureux qui l'accabloit. Jamais il n'avoit eu en vue que le bien de ses sujets, et on les lui représentoit tous armés contre lui; il affectionnoit particulièrement son armée, il s'étoit plu à la combler de bienfaits, et maintenant on lui annonçoit qu'une partie de cette armée s'étoit révoltée, et qu'il ne devoit plus compter sur le reste. Au milieu de ces pensées affligeantes, des cris prolongés arrivoient jusqu'à lui; c'étoit Muschetti et consorts qui avoient de nouveau réuni leur cohue sur la place, et portoient ainsi jusqu'à leur Souverain les demandes insolentes des traîtres de la cita-

delle (1). Ils vouloient la guerre à l'Autriche et la constitution d'Espagne. Le Roi, songeant aux maux que ces vœux insensés attireroient sur son peuple s'ils venoient à être exaucés, se sentoit la force de s'exposer à tout plutôt que d'y donner son consentement. Ce fut alors qu'éprouvant le besoin d'ouvrir son cœur à ses sujets, à ses soldats, et dans l'espoir de les détromper, il fit paroître cette belle proclamation du 12, qu'on ne sauroit trop admirer.

PROCLAMATION.

Depuis qu'il a plu à la divine Providence de nous appeler au gouvernement de nos Etats de terre-ferme, nous n'avons rien négligé pour faire connoître à nos sujets les sentimens dont notre cœur paternel étoit animé. Nous avons cherché surtout à conserver parmi eux l'union et la concorde en

---

(1) On s'étonnera sans doute qu'on ne fit pas contre eux une seconde charge, puisque la première avoit si bien réussi. C'est au ministre de la guerre à répondre. D'ailleurs, de quoi n'eut-on pas lieu de s'étonner pendant ces trois jours ?

éloignant avec soin tout ce qui pouvoit fomenter la haine, le ressentiment et l'esprit de parti.

Nos sujets ont répondu à nos sentimens, et ce n'est pas sans une admiration profonde qui s'étend sur eux et sur nous, que l'Europe a vu la tranquillité de nos provinces au milieu des troubles politiques qui agitent tant d'autres États.

Si l'armée a reçu, au commencement de notre règne, des marques singulières de notre affection, elle nous a donné en revanche, et nous donne encore des preuves certaines de valeur et de fidélité ; mais le dévouement de nos provinces et de nos troupes n'est pas imité aujourd'hui par quelques compagnies de différens corps qui ont abandonné leurs chefs, et qu'une coupable désobéissance retient dans la citadelle d'Alexandrie, malgré nos remontrances paternelles. C'est avec une profonde douleur que nous voyons le précipice où l'obstination de quelques rebelles entraîne notre malheureuse patrie.

Nous remettons la défense de notre cause entre les mains de la Providence, et nous nous recommandons à la fermeté de nos

sujets fidèles. Mais, engagé par notre conscience et le besoin de notre cœur, nous faisons savoir qu'une délibération récente et précise des puissances alliées de Russie, de Prusse et d'Autriche, a déclaré que lesdites puissances n'approuveront jamais les innovations qui tendroient à bouleverser les gouvernemens établis en Europe, et qu'elles réuniront leurs efforts contre de pareils attentats.

Ainsi, décidé à ne permettre aucun changement qui occasionneroit une invasion étrangère, et résolu d'éviter par tous les moyens l'effusion du sang de nos sujets, nous donnons ce soulagement à l'oppression de notre cœur, et faisons savoir à toute l'Europe que la faute en retomberoit sur les destructeurs de l'ordre légitime, si une autre armée que la nôtre se montroit au-delà de nos frontières, ou si jamais (nous ne pouvons y penser sans horreur) la guerre civile désoloit ces peuples que nous regardons comme une portion de notre famille.

Turin, le 12 mars 1821.

VICTOR-EMMANUEL.

On croit entendre un père qui voit son enfant courir vers un précipice. Ne pouvant le retenir, il élève sa voix, il l'appelle, et plus il s'éloigne, plus ses accens deviennent plaintifs et déchirans.

A peine cette proclamation avoit été distribuée, que César de Balbe court dans les secrétaireries d'Etat, à l'état-major de la place; s'adresse aux chefs de corps, et prétend qu'il a ordre de la retirer. Il se rend même en personne à l'imprimerie, et fait briser les formes: plusieurs employés se laissent tromper par cet empressement hypocrite, et livrent leurs exemplaires; d'autres résistent, et, s'ils ne parviennent pas à donner à cet écrit toute la publicité désirable, ils sauvent du moins de l'oubli une pièce intéressante pour tous les bons sujets de Victor-Emmanuel, comme une dernière preuve de son amour, comme les adieux d'un père à ses enfans.

Si l'on demande à quel titre un simple lieutenant-colonel du régiment de Montferrat se chargeoit de certains messages, portoit des ordres aux secrétaires d'état et aux chefs des corps, donnoit des avis au prince, et se trouvoit mêlé dans toutes les

affaires, sans qu'on pût deviner pour qui il travailloit? nous ne saurions trop que répondre à une semblable question, sinon que dans les mouvemens révolutionnaires, tandis que l'honnête homme, retenu par des ordres qu'il n'a jamais su transgresser, n'ose rien entreprendre au-delà de ce qui lui est prescrit; d'autres personnages, d'une couleur moins tranchante, sont prêts à tout faire, excepté leur devoir : ils servent tous les partis, et paroissent amis de tout le monde; ils vont, ils reviennent, portent des nouvelles, éveillent des soupçons, ont l'air de tout faire, et d'être instruits de tout; mais, en effet, ils ne font que du mal, et ne savent qu'une chose : *Quel parti est le plus fort ou va le devenir.*

Les rebelles réitéroient leurs demandes, et parloient de bombarder Turin. Il faut avouer, à la honte de la capitale, que cette menace fit plus d'effet qu'elle n'auroit dû en faire, dans une ville où la mémoire de Victor-Amédée devoit être encore vivante. Les foibles Décurions se portèrent chez S. M., pour lui demander d'avoir égard aux dangers dont la ville étoit menacée. L'avocat Galvagno prit alors la parole, et tint en

phrases polies un langage tout-à-fait révolutionnaire; plusieurs membres du corps de ville, personnages distingués de la noblesse et de la bourgeoisie, étoient présens à ce discours, et ils se turent!!! Mais pouvoit-on attendre quelque élan courageux en présence d'un conseil royal, qui, depuis trois jours travailloit à décourager toute vertu, à glacer toute valeur, et n'avoit su publier hautement que ses craintes et son irrésolution.

Nous nous sommes abstenus scrupuleusement, dans le récit de ces trois jours d'incertitudes, de rapporter des bruits qui auroient pu blesser un innocent, par des conjectures mal fondées; mais j'ai souvent contemplé depuis avec étonnement la solidarité des membres de ce conseil, et je n'aurois point cru qu'elle eût duré jusqu'à ce jour. Certes, si j'eusse été l'un des fidèles sujets présens à ces tristes délibérations, un Rével, un Valaise, par exemple, je ne pourrois me résoudre à porter un fardeau que d'autres auroient lié, ni à fléchir, par esprit de corps, sous le poids des accusations que l'on peut faire à cette assemblée pusillanime. Je dirois hautement, pour

mon honneur et celui de mes enfans : c'est moi qui ai proposé au Roi d'aller lui-même mettre le siége devant Alexandrie ; et c'est un tel qui s'y opposa, qui fit publier le manifeste du 11, et expédier au comte de Varax d'inutiles pleins-pouvoirs ; c'est moi qui ai proposé de charger l'attroupement de St.-Sauveur, et c'est un tel qui donna l'ordre formel de ne pas agir, et d'exposer de braves soldats aux insultes d'une poignée d'étudians qu'un geste seul auroit dispersés ; c'est moi qui ai proposé au Roi de monter à cheval à la tête de ses gardes, et de se montrer au peuple, qui l'attendoit pour le recevoir avec transports ; et c'est un tel qui fit croire à S. M. qu'elle ne pouvoit plus compter sur un seul soldat, et que la colline de Turin étoit couverte de vingt mille paysans armés qui demandoient la constitution d'Espagne.

Voilà la protestation que je ferois dresser juridiquement, et je la lèguerois à mes enfans, pour qu'ils ne pussent jamais soupçonner l'honneur de leur père. Je leur raconterois aussi le courage, le dévouement de ce digne officier, qui, à la tête de 60 braves, s'offrit de reprendre la citadelle de

Turin ! . . . . . Mais tous ces brillans projets, déjoués par quelque démon siégeant au conseil, n'offrent plus à l'imagination que des souvenirs affligeans.

Le Roi, à qui la fatigue, le chagrin, l'accablement physique (1) et moral, laissoient néanmoins le sentiment entier de ses devoirs envers la souveraineté, et envers son peuple, ne vouloit rien accorder de ce qu'on lui demandoit. Comme roi, et surtout comme roi chrétien, il ne pouvoit consentir à une guerre ouvertement injuste, quand bien même on auroit été sûr du succès. Il falloit être en politique et en raisonnement de la force de M. César de Balbe, et de Charles Asinari, pour voir, dans l'armée napolitaine, un contre-poids à l'influence autrichienne en Italie. Cette influence étoit une suite des traités de Vienne et de Paris, et ne pouvoit être attaquée par un prince cosignataire de ces mêmes traités, sans un sujet de plainte légitime et récent. Or, je le demande au bon sens et à la bonne foi, quelle étoit la nouvelle combinaison politi-

(1) Depuis le 10 au soir, le Roi n'avoit presque pris aucun repos, et une seule fois une légère nourriture.

que qui menaçoit l'indépendance du Piémont ? L'expédition de Naples se faisoit de concert avec les mêmes puissances qui avoient garanti au Roi l'intégrité de ses états ; le territoire de ce prince étoit scrupuleusement respecté, et l'empereur François ne lui avoit fait aucune demande contraire au droit des gens. Quant à l'indépendance de l'Italie, elle avoit été sacrifiée en 1814 et 1815, le Roi n'avoit pas le droit de s'en plaindre en 1821. Que les Italiens eussent de l'amour ou de la haine pour la Maison d'Autriche ; que les troupes autrichiennes fussent à Vérone ou à Ferrare ; que l'armée napolitaine existât, ou qu'elle n'existât pas, il n'en résultoit ni de nouveaux droits, ni de nouveaux dangers pour le roi de Sardaigne. La guerre auroit donc été injuste de sa part, et par conséquent criminelle. A l'égard de la constitution d'Espagne, le Roi étoit trop bon père pour inoculer de ses propres mains la peste à ses enfans ; d'ailleurs le spectacle que présente ce malheureux pays suffit pour détromper tout Souverain qui auroit cru trouver dans une semblable espèce de gouvernement le bonheur de ses peuples.

Tels sont les motifs qui portèrent Victor-Emmanuel à se refuser constamment aux prétentions des révoltés, que quelques poltrons ne rougissoient pas d'appuyer. M. le marquis de St.-Marsan soutint, il est vrai, le Roi dans sa noble résolution; mais il est faux que S. M. eût pris avec l'Autriche l'engagement de ne rien changer, dans ses états, aux formes constitutionnelles ou même administratives. Toute disposition émanée librement du trône auroit été acceptée, protégée même par les grandes puissances; mais la souveraineté est solidaire, elle doit toujours être liguée contre la rébellion, sous quelque forme qu'elle se présente.

Ne rien accorder à la violence, ne jamais commander ni autoriser l'injustice, préférer au trône le bien de ses sujets : voilà, je crois, l'héroïsme de la Souveraineté, et c'étoient aussi les sentimens qui animoient le cœur de Victor-Emmanuel. Ne pouvant vaincre sa répugnance à faire couler le sang, il prit le seul moyen qui lui restoit, pour ne pas forfaire à ses devoirs et à sa dignité.

Le Roi, après avoir licencié le corps de ville, étoit passé chez la Reine. A minuit, il rentra dans la chambre du conseil avec

son auguste épouse, et fit part à tous les assistans de sa résolution d'abdiquer et de nommer le prince de Carignan régent du Royaume (1). En vain Charles-Albert combattit fortement ce dessein; en vain il représenta qu'avec moins d'expérience que Victor-Emmanuel, n'inspirant point la même confiance, et ne jouissant point au même degré, de l'affection générale, il lui seroit plus difficile encore de se tirer d'une position critique; que l'abdication une fois connue, les troupes fidèles alloient se regarder comme déliées de leurs sermens, et qu'alors l'état et le régent lui-même se trouveroient livrés à la merci des révolutionnaires. En dépit de toutes ces raisons, le Roi demeura inébranlable, et à deux heures du matin il

---

(1) La Reine étant dans la chambre du conseil, dit à tous ceux qui étoient présens, qu'elle avoit été fort étonnée d'apprendre que le prince de Carignan, jusqu'alors partisan déclaré de la maxime: qu'un Souverain ne doit jamais recevoir la loi de ses sujets, eût conseillé la veille d'accorder aux rebelles la constitution de France. « Madame, répondit le prince, ma façon de penser est » toujours la même; mais on a laissé aller le mal si loin, » qu'il est maintenant difficile d'y remédier. »

signa son acte d'abdication en présence de S. M. la Reine, du prince de Carignan, de tous les ministres, et des autres membres du conseil, dont le général Giflenga, extraordinairement appelé, faisoit aussi partie.

Depuis le coucher du soleil, Turin étoit tranquille; les conjurés, suivis de leur cohue, avoient long-temps crié sur la place *vive la constitution!* mais la troupe répondant toujours avec la même unanimité *vive le Roi!* ils s'étoient lassés à la fin, et avoient congédié leurs crieurs à gage. Les troupes établirent leur bivouac, les curieux se retirèrent, et le plus grand silence régnoit sur toute la ville.

Un petit nombre de serviteurs fidèles ne quittoient pas depuis deux nuits l'antichambre de S. M.; ils étoient là, n'attendant qu'un signe de la volonté souveraine. Prêts à mourir pour le Roi, prêts à braver tous les dangers pour défendre sa cause, ils se flattoient qu'on cesseroit enfin de tenir enchaînés leur zèle et leurs bras, et ils n'avoient pas encore perdu tout espoir, lorsque la funeste nouvelle de l'abdication et du départ de S. M. arrive jusqu'à eux. C'en est fait;

l'ineptie, la foiblesse, la trahison (1) l'ont emporté dans le conseil souverain, et viennent de nous enlever un père chéri, un monarque révéré. Au premier silence de la consternation succèdent des larmes de rage et de désespoir, et la douleur ne connoissant plus de frein, proclame les coupables, et s'exhale en imprécations contre eux. Un peu avant cinq heures, la porte s'ouvre, et l'on voit paroître le Roi et son auguste famille : à leur vue les sanglots redoublent, on les entoure, on les conjure de ne point partir. *Ordonnez*, *Sire*, crie-t-on à S. M. de tous les côtés de la salle, *et il n'y a rien que nous ne fassions pour vous!* Le Roi attendri s'efforce de consoler les assistans. « Ce n'est pas ici une émigration, » leur dit-il, je reviendrai habiter parmi » vous, comme au temps où j'étois duc » d'Aoste; je n'aurai plus les peines et les » soucis du trône, et je pourrai jouir paisible- » ment du plaisir d'être au milieu de vous. » Il adresse ensuite quelques paroles de consolation, quelques mots de bonté à plusieurs de ses vieux serviteurs, et leur tend une

(1) On n'a point oublié que le conseil avoit été augmenté d'un membre.

main qu'ils arrosent de larmes. Tandis que le Roi s'abandonnoit ainsi aux effusions d'une sensibilité peu commune dans un homme, la Reine montroit, en admettant les ministres à prendre congé d'elle, qu'elle savoit apprécier leur conduite, moins en femme qu'en Souveraine. Elle adressa quelques paroles flatteuses à M. de Brignole et de St-Marsan, et dit à M. de Lodi : « Il faut avouer que » nous avons payé bien cher une police qui » nous a bien mal servi. » Se tournant ensuite vers M. de Saluce, elle lui fit une observation assez juste sur la conduite d'une partie de l'armée; le ministre déconcerté tâcha de s'excuser, en balbutiant, « qu'il » n'avoit eu aucune part à certaines nomi- » nations. » LL. MM. descendirent jusqu'à leur voiture, accompagnées de leurs fidèles gardes-du-corps, de leurs serviteurs, et de leurs domestiques pêle-mêle confondus, et pleurant ensemble la perte de leur maître. Au moment de partir, le Roi dit ces paroles connues de tout son peuple, et qui montrent si bien quelle sorte de chagrin pesoit sur ce noble cœur : « J'emporte avec moi le » regret de n'avoir pas fait le bonheur d'un » peuple que je chérissois. » A cinq heures,

les portes du palais s'ouvrent; des officiers font écarter en silence les faisceaux d'armes du bivouac; les carrosses défilent sans que la population de Turin se doute de son malheur. Ici a cessé le bonheur de ma patrie; à la paix, à la justice, au calme, à l'indépendance d'un règne paternel, aux souvenirs sans tache de nos maux passés, aux belles illusions dont chacun composoit son tranquille avenir, succédèrent quelques jours d'anarchie, la méfiance, les soupçons, les crimes, l'obstination, la trahison, la lâcheté, digne compagne de la trahison, l'ignominie d'une occupation étrangères, la honte de plusieurs familles, les divisions, les haines de parti, un présent douloureux, un avenir dépouillé d'espérance.

C'est en contemplant ce tableau déchirant que j'ai pris la plume pour vouer à un éternel mépris ceux qui ont attenté à la gloire de ma patrie; ceux qui m'ont privé de mon Roi, qui m'ont condamné à vivre dans un état de guerre intestine, et à porter même une partie de la honte dont ils se sont couverts:

Parlare e lagrimar mi vedro insieme.

Aussitôt que S. M. eut signé l'acte d'abdi-

cation, tous les ministres vinrent déclarer au prince que les convenances et la délicatesse ne leur permettoient pas de continuer l'exercice de leur charge; ils prièrent S. A. S. d'accepter leur démission. Le comte de Rével, gouverneur de Turin, donna également la sienne. Le comte de Venanson, quoique retenu dans une inaction forcée par des ordres rigoureux, avoit cependant montré une opinion si prononcée, qu'il ne lui étoit plus possible de rester à Turin dans un moment d'anarchie; il demanda aussi à se retirer, et partit pour Nice.

Charles-Albert, ainsi abandonné, cherchait autour de lui quelqu'un qui pût l'aider de ses conseils, et ne savoit sur qui fixer son choix : dans son embarras, il s'adresse à Giflenga; celui-ci conseilla au régent de nommer le colonel Ciravegna général et commandant de la ville. « Nous » sommes, lui dit-il, dans un moment de » fermentation, il faut calmer les esprits » par une nomination agréable au parti. » Tandis que Giflenga portoit ainsi un traître dans une place influente, constant dans sa duplicité, il sollicitoit auprès du premier écuyer la faveur d'accompagner S. M., afin

de pouvoir un jour, quelle que fût la chance de la fortune, se vanter auprès du parti victorieux d'avoir bien mérité de la patrie.

§. V.

La Cour étoit partie. Le prince l'avoit accompagnée jusqu'à une certaine distance; ensuite, ayant pris tristement congé de LL. MM., il étoit revenu à Turin. Rentré dans ce palais désert, l'amertume des regrets, l'horreur du présent, la sombre perspective de l'avenir, se réunissent pour l'accabler. Cette Cour brillante, ce bon Roi qui l'accueilloit avec l'affection d'un père, ont disparu; les événemens des trois derniers jours, les scènes de la nuit, se retracent vivement à son imagination, et abattent son courage; il se voit jeté subitement, sans aide, sans appui, au devant d'une faction qu'il faut exterminer ou servir. Elle s'avance enflée de ses premiers succès, et il ne peut lui opposer qu'un profond mépris qu'il est obligé de cacher, et une autorité précaire qui sera méconnue dès qu'elle s'opposera au mal. Dans un moment où l'état auroit

besoin pour le soutenir d'une main ferme, armée de toute la plénitude du pouvoir et de toute la force d'un dévouement unanime, Charles-Albert, abandonné de tous ceux qui jusque-là avoient dirigé les affaires, se trouve tout à la fois en butte à la haine du parti démocrate dont il a tenté de déjouer les projets, et à la méfiance du parti royaliste dont il n'a pu empêcher la défaite. Faut-il s'étonner que dans des circonstances si difficiles, un prince âgé de vingt-deux ans n'ait pu tenir tête aux factieux, ni terrasser la révolution. Il avoit une telle conviction de la malheureuse impossibilité où il étoit de faire le bien, qu'il eût abdiqué de grand cœur la régence au moment où il venoit de la recevoir; mais les dernières dispositions du Roi sembloient lui assigner un poste, il crut devoir y rester pour s'opposer à tout changement, jusqu'à l'arrivée des ordres de Modène, résolu de s'y conformer à quelque prix que ce fût.

A peine l'abdication fut-elle connue que des officiers de tous grades se rendirent au palais du Roi; ils trouvèrent le prince accablé de tristesse et d'inquiétude, il s'informa des troupes. *Elles veulent leur Roi! rien que leur Roi!* fut la réponse unanime.

Le bivouac cessa, le nouveau général (Ciravegna) fit rentrer les soldats dans les casernes; mais bientôt des cris tumultueux se font entendre : *Plus de Roi, plus de soldats!* le régiment d'Aoste se débande; celui des gardes menace de tirer vengeance des traîtres. Ciravegna se rend au quartier, et veut haranguer ses soldats: il n'est pas écouté: il parle de constitution, il est honni, et il finit par déclarer que chacun est libre de faire ce qu'il lui plaît.

Le régiment des gardes fût contenu par ses officiers, et il eut moins de déserteurs.

Charles-Albert avoit convoqué les premiers officiers de tous les ministères, espérant qu'ils voudroient se charger de continuer les travaux, et de remplacer provisoirement les ministres : presque tous s'y refusèrent, alléguant divers prétextes. (On croit que ceux qui restèrent avoient des instructions particulières.) Le prince régent se retira dans son palais à deux heures, ayant passé la matinée à faire des promotions. Le chevalier de Villamarina fut le seul qui voulût accepter la régence du ministère de la guerre. Il avoit été jadis impliqué dans une procédure peu honorable en Sardaigne, et sa

putation n'étoit pas intacte sous le rapport des opinions révolutionnaires : sa mauvaise santé obligea le régent de lui adjuger pour collaborateur M. Bussolino, officier qui avoit une réputation de bravoure méritée, et ne manquoit pas de certaines bonnes qualités, mais un de ces hommes qui mesurent leur fidélité sur les circonstances.

Avant d'aller plus loin, il est à propos d'examiner une question de droit public, souvent agitée dans les conversations, mais qui n'a point encore été le sujet d'une discussion écrite : Quelle étoit l'autorité du prince régent, et jusqu'où s'étendoit-elle ?

L'acte d'abdication étant évidemment le résultat de la violence, il paroît au premier coup d'œil que cet acte et toutes ses conséquences étoient de plein droit nuls et de nul effet. Cependant Victor-Emmanuel avoit abandonné les rênes du gouvernement, et Charles-Félix se trouvoit en pays étranger, il falloit donc nécessairement reconnoître dans Charles-Albert une certaine autorité légitime, savoir celle qui lui appartenoit en sa qualité de prince de la maison régnante, le seul alors présent; mais quelqu'extension

qu'on veuille donner à cette autorité purement provisoire, tous ses droits se réduisoient à un seul : *Conserver les choses dans l'état où elle les avoit reçues, pour les remettre au successeur immédiat.* Jamais le pouvoir d'un Régent, et moins encore d'un prince qui, par hasard, se trouve appelé à en remplir momentanément les fonctions, ne peut s'étendre sur les lois fondamentales d'un État. Ainsi du moment où ces lois furent attaquées sous la régence, l'acte public qui les renversoit, prouvoit par le fait même, ou coaction envers le régent, ou abus de pouvoir de sa part ; et dès-lors aucun ordre de Charles-Albert ne pouvoit plus être censé obligatoire.

L'abdication du Roi déjouoit extrêmement les vues des révolutionnaires qui espéroient avoir ici comme ailleurs un automate couronné, pour exécuter ponctuellement leurs volontés : car c'est une chose très-digne de remarque, que les factieux veulent toujours établir *depar le Roi* le dogme de la souveraineté du peuple. Ainsi la conscience publique, plus forte que les passions, fait que l'autorité illégitime croit ne pouvoir être, que lors-

qu'elle tient son existence de l'autorité légitime (1), et par-là, elle lui rend hommage au moment même où elle s'efforce de la renverser.

D'un autre côté, les constitutionnels à deux chambres ne pouvoient se dissimuler que leur coup étoit tout-à-fait manqué. Ils tentèrent un dernier effort : César de Balbe et Britanius de St.-Marsan, frère de Charles Asinari, se rendirent à Alexandrie pour engager les rebelles à rabattre quelque chose de leurs prétentions, et à se contenter de la constitution de France. Ils se flattoient que les liens du sang et de l'amitié et une certaine conformité de sentimens, favoriseroient le succès de cette négociation. Afin d'en accélérer la marche, on faisoit courir le bruit que l'ambassadeur de S. M. T. C. avoit promis cinquante mille hommes pour défendre le Piémont contre toute invasion étrangère, si ce pays vouloit adopter la forme de gouvernement établie en France (2).

(1) Avis à l'autorité légitime pour ne jamais se laisser arracher le *Fia*.

(2) Quelle tendresse nationale il y avoit dans ce vœu des Constitutionnels, qui auroient voulu faire peser sur leur pays une armée de 50 mille hommes, uni-

Mais tandis que ces messieurs alloient défendre leur pairie croulante au tribunal des fiers républicains d'Alexandrie, le chevalier de Castion (surnommé le féroce) et l'avocat Vismar attendoient le prince régent dans son palais. Dès que S. A. fut rentrée, ils lui firent les plus vives instances pour qu'elle proclamât au plus tôt la constitution d'Espagne; ils disoient venir d'Alexandrie, où *tous les fédérés avoient juré sur leur tête de mourir pour le soutien de leur cause.* La garnison de la citadelle de Turin n'étoit pas moins décidée, et la première proclamation du prince qui promettoit en termes généraux *des changemens désirés*, loin de calmer l'effervescence des esprits, n'avoit servi qu'à la porter à son comble.

Le prince représenta d'abord à ces MM. que son autorité de régent ne lui donnoit pas le droit de renverser les lois fondamentales du royaume; mais ils s'échauffèrent de plus en plus, et l'avocat Vismar poussa l'impudence jusqu'à menacer Charles-Albert de perdre l'affection des honnêtes gens

---

quement pour lui procurer le suprême bonheur d'être gouverné par eux!

(comme lui). « Je tiens peu à l'affection, répondit le prince, mais beaucoup à l'es» time », et, en disant cela, il les congédia tous deux.

Pour convaincre le prince régent, les factieux eurent recours à leurs moyens ordinaires de persuasion, l'émeute et la sédition. A trois heures, un attroupement formé d'étudians, d'étrangers, et renforcé d'une phalange de porte-faix et de décrotteurs, se dirige vers la place Carignan. A la tête de ces nobles représentans de la nation piémontaise figuroient le médecin Crivelli, un certain Ballatore qui portoit le drapeau, et un sergent des Gardes, nommé Beltrutti. A peine voit-on paroître le drapeau tricolore, que l'alarme est générale, les portes, les boutiques se ferment, et chacun se hâte de rentrer chez soi. Arrivé sur la place Carignan, la populace voulut forcer l'entrée du palais ; mais la garde se retrancha en dedans de la porte. Quelques instans après, on lui envoya un renfort, et le prince convoqua chez lui les commandans de corps: plusieurs personnes de sa suite furent maltraitées et jetées par terre dans cette occasion. Il est à présumer cependant que la

résistance opposée aux factieux les auroient rebutés si le régent n'avoit été trahi par un individu de sa maison, nommé Gazzaniga. Cet homme fit entrer, par une porte de derrière, le médecin Crivelli et quelques autres chefs. Le prince, voyant qu'il ne pouvoit pas même se fier aux gens de sa maison, dut enfin consentir à entendre M. Crivelli. L'orateur démocrate exposa, avec assez d'insolence, les vœux de cette nation qui crioit sous les fenêtres du palais, et il exhorta le régent à la satisfaire incessamment, en publiant la constitution d'Espagne. Le prince répondit qu'il n'admettoit point une semblable députation, et que le corps municipal et les chefs militaires étoient seuls autorisés à lui porter des réclamations légales.

Tandis que le médecin Crivelli alloit intimer aux décurions dociles les ordres des factieux, Turinetti (Prié) (1) parut tout d'un coup sur la place. Sa présence fit éclater la joie la plus vive dans la noble assemblée; les porte-faix, les décrotteurs vinrent à

---

(1) Il avoit été mis en liberté par le comte Palma, qui avoit fait à Ivrée sa petite révolution particulière.

l'envi embrasser cette illustre victime du despotisme, ce premier défenseur de l'indépendance italienne. Il recevoit leurs caresses avec affabilité, seulement il voyoit avec peine la blancheur de son linge compromise : « Embrassez-moi, leur disoit-il, mais ne me salissez pas » (1). Ses amis s'empressèrent de lui faire un trône de leurs bras pour le montrer à la foule ; touché de la tendre émotion qu'excitoit sa vue, et voulant dans sa bonté faire le plus d'heureux possible, Turinetti répétoit souvent : *Élevez-moi plus haut, afin que je réjouisse ce bon peuple !* Cette scène comique ne fut pas la seule qui vint servir d'entre acte à la triste tragédie qui se jouoit depuis trois jours. Ciravegna se mêla aussi de haranguer la multitude avec l'éloquence de Vert-vert au retour de ses voyages. Il obtint de même que Turinetti les honneurs du triomphe ; et comme on le saluoit du nom de général, refusant modestement ce titre, il disoit à ses frères et amis : « Ne m'appelez pas gé-

---

(1) Baseme, ma sporcheme nen. Tout Turin connoît ce mot.

» néral, appelez-moi *Joanin;* je ne veux
» être général qu'au-delà du Tesin. »

Sur l'intimation de M. Crivelli, l'hôtel-de-ville envoya au prince une députation présidée par les deux syndics, pour supplier S. A. de ne pas se refuser davantage aux vœux de la canaille souveraine. Une foule de fédérés, entrant avec eux dans le palais, pénétrèrent dans les appartemens. Charles-Albert avoit, dans ce moment, auprès de lui tous les chefs de corps, deux membres de l'ancien ministère, et plusieurs grands personnages de l'Etat. Il s'efforça vainement de prouver à la députation et à ceux qui appuyoient sa demande, combien il seroit inutile et dangereux de faire des concessions qui outrepasseroient ses pouvoirs de régent. MM. les députés furent sourds à ces représentations; les oreilles leur tintoient du canon de la citadelle, et ils n'avoient devant les yeux que les poignards des conjurés. Les instances du corps-de-ville affoiblissoient peu à peu la résistance des chefs militaires; la garde urbaine, fraîchement organisée, n'étoit pas un appui sur lequel le prince pût compter. Il n'y avoit presque aucun parti à tirer des régimens

qui, depuis l'abdication du Roi, disoient hautement que leurs chefs les avoient trahis, et qu'ils vouloient aller où étoit Victor-Emmanuel. Dans ces circonstances, Charles-Albert, cédant à la nécessité, déclara, en présence de tous les assistans, « qu'il n'a-» voit point le pouvoir de toucher aux lois » fondamentales de l'Etat; qu'il falloit at-» tendre pour cela les ordres du nouveau » Roi, et tout ce que le prince régent pour-» roit faire dans le sens de l'opinion seroit » nul de plein droit; que cependant si toutes » les autorités présentes croyoient néces-» saire de condescendre aux demandes du » corps-de-ville, pour éviter de plus grands » malheurs, il permettroit qu'on publiât la » constitution d'Espagne, pourvu que tous » unanimement consentissent à signer la » déclaration suivante :

Déclaration du corps-de ville, ainsi que des généraux et commandans de la garnison.

« Nous soussignés, interpelés par son A. R. le prince régent, déclarons que les circonstances actuelles sont si graves, le péril si éminent, que nous pensons que pour le

salut public, et par la nécessité des choses, il est indispensable de promulguer la constitution espagnole, avec les modifications que S. M. le Roi et la représentation nationale jugeront convenables. »

Turin, le 13 mars 1821.

Suivent les signatures.

Cette déclaration prouve, jusqu'à l'évidence, l'état de contrainte où se trouvoit le prince. Elle fut signée par toutes les autorités civiles et militaires; dans ce nombre il y avoit plusieurs chefs de corps très-attachés au Roi, et quelques personnes de marque qui occupent encore aujourd'hui des places importantes.

Cet acte ayant été tiré en double original, et consigné aux archives, le prince promulgua la constitution d'Espagne par le manifeste suivant, qui peut aussi être regardé comme une protestation publique contre la violence qui lui étoit faite.

CHARLES ALBERT, PRINCE DE CARIGNAN,

L'urgence des circonstances dans lesquelles S. M. le roi Victor-Emmanuel nous a nommé régent du royaume, quoique le

droit d'y succéder ne nous appartînt pas, nous met à même de satisfaire, autant qu'il peut dépendre de nous, à ce que le salut du royaume exige évidemment aujourd'hui, et d'adhérer aux désirs exprimés avec une ardeur indicible.

Dans un moment aussi difficile, il ne nous a pas été possible de consulter les bornes ordinaires de l'autorité d'un régent.

Notre respect, nôtre soumission à S. M. Charles-Félix, auquel est dévolu le trône, nous auroit engagé à n'apporter aucuns changemens aux lois fondamentales du royaume, et à attendre la volonté du nouveau Souverain.

Mais comme l'exigeance des circonstances est manifeste, et qu'il importe de rendre au nouveau Roi un peuple sain et sauf, et non pas déchiré par les factions; ayant pesé toutes ces raisons, et de l'avis de notre conseil, persuadé d'ailleurs que S. M. le Roi, mu par la même considération, revêtira cette délibération de son approbation souveraine; nous avons résolu ce qui suit :

La constitution de l'Espagne sera promulguée et observée comme loi de l'État, avec les modifications qui seront adoptées par

la représentation nationale, d'accord avec S. M. le Roi.

Turin, le 13 mars 1821.

La constitution d'Espagne, publiée à Turin le 13 mars, à neuf heures du soir, y avoit été imprimée en secret quelques jours auparavant chez le libraire Pomba, en sorte que par le courrier du lendemain le Piémont en fut inondé. J'ai su depuis que plus d'un mois avant la révolution il étoit arrivé de Naples un ballot assez volumineux, qui fut déposé dans les magasins de la douane, en attendant que le propriétaire vînt assister à l'ouverture. Celui-ci se présenta, en effet, le 13 mars, pour retirer le ballot qui se trouva contenir une édition entière de la constitution d'Espagne, déposée et mise en réserve dans les magasins royaux, *en attendant la révolution.*

La publication de la constitution d'Espagne fut suivie de toutes les cérémonies d'étiquette en pareille circonstance; je veux dire la nomination d'une junte provisoire, et le serment du prince régent.

La même difficulté qui avoit eu lieu pour la nomination du ministère, se renouvela

pour celle de la junte; tous les gens doués de probité ou seulement de prudence refusoient, et chaque jour de nouvelles listes annonçoient au public le peu de cas que les élus précédens avoient fait de leur nomination; enfin, quelques *bonnes voglies* s'enrolèrent, et la junte put siéger.

Dal Pozzo avoit accepté le ministère de l'intérieur. Cet homme jouissoit de toute la faveur des révolutionnaires, et ce n'étoit pas sans raison. Il avoit à leurs yeux le rare mérite de n'avoir cessé, depuis la restauration, de critiquer toutes les opérations du gouvernement; et de soutenir, dans ses opuscules (1) la doctrine salutaire du gouvernement de fait pour laquelle MM. les libéraux de tous les pays ont un penchant décidé. Cependant cette doctrine, de quelque façon qu'on s'y prenne pour la défendre, ou par des argumens spécieux, ou par des déclamations oratoires, n'en demeure pas moins irrémissiblement con-

(1) Espèce de dissertations fort minces, où l'auteur prouve qu'il n'est ni jurisconsulte, ni Piémontais; aussi sont-elles justement intitulées :

Opuscules d'un avocat Milanais.

damnée au tribunal de la saine raison, et ses partisans sont, de leur propre aveu, ennemis de tout gouvernement quelconque, puisqu'ils admettent que la violence peut à elle seule créer une légitimité, et anéantir tout droit préexistant.

Des deux hommes qui eurent quelque influence pendant la régence, Dal Pozzo et le chanoine Marentini, appartenoient à la classe dont nous venons de parler. Ce dernier, président de la junte, réussit, après vingt-deux ans, à rendre tout son premier lustre à la réputation qu'il s'étoit acquise en l'an 7. Ce furent eux qui nommèrent le conseil du prince. Charles-Albert l'installa, et depuis il n'y mit plus les pieds, évitant, autant que possible, de prendre une part active aux affaires, jusqu'à ce que les intentions du Roi lui fussent connues. Tous ses soins se portèrent à ralentir la marche du gouvernement constitutionnel. Il arriva même que le premier jour où la junte s'assembla, le prince régent craignant avec raison qu'il ne fût question de faire prêter serment à la troupe, convoqua les commandans des corps, puis il donna ordre à son premier écuyer, le chevalier Barbania,

qui étoit *un fidèle*, de se tenir sous le vestibule du palais, et d'arrêter MM. les colonels à leur passage, pour les engager au nom du prince à se refuser à la prestation de serment si la proposition en étoit faite. Tous le promirent, et même les généraux comtes de Sambucy et Vialardi dirent hautement qu'il falloit plutôt mourir que de prêter un serment que Charles-Félix n'auroit pas ordonné.

Le soi-disant général Bussolino fit en effet deux fois la proposition, et demanda les ordres du prince régent à cet égard; mais personne n'ayant appuyé la motion, on n'en parla plus.

La junte d'Alexandrie fit plusieurs demandes à Charles-Albert, il n'en accorda aucune. Il refusa de renforcer la garnison, et de faire approvisionner la citadelle; il ne permit aucun achat de chevaux pour l'artillerie, et n'admit point dans l'armée plusieurs Italiens, venus à Turin tout exprès pour prendre du service. Cette conduite du prince excita la méfiance de la junte d'Alexandrie, qui refusa de se soumettre à celle de la capitale.

Nous avons laissé la ville d'Alexandrie

encore occupée par la brigade de Savoie et par le corps presque entier des officiers des dragons du Roi et du régiment de Gênes.

Le 11, il y eut une espèce de convention pour la remise de la ville aux rebelles. Bianco se fit livrer la caisse du régiment des dragons, dans laquelle il y avoit plus de 20 mille francs. Le 12, le gouverneur partit à la tête de tout ce qui étoit resté fidèle, et se dirigea sur Asti. C'est là que Régis, après avoir inutilement tenté de séduire son régiment, déserta seul, et vint rejoindre Ansaldi, son compagnon d'infamie.

Derossi (Ste-Rose), nommé commandant de la province, étoit peut-être le seul des conjurés fou en toute honnêteté, et, grâce à cette maladie, il put conserver encore quelques vertus au milieu de tant de turpitudes. Il avoit du talent, beaucoup d'activité, de la franchise et de la noblesse dans le caractère. On l'a vu repousser avec mépris des gens que des intérêts particuliers jetoient dans le parti révolutionnaire, et quand il put prévoir la chute de ses affaires, il avertit franchement un de ses amis de ne plus le venir voir pour ne pas se compromettre inutilement.

Après le départ du comte de Varax, Ansaldi prit sa place (1). Ce fougueux révolutionnaire était, à la probité près, un bon chef de bataillon; du reste, absolument dépourvu de talent. Il continua de faire à Alexandrie ce qu'il avoit fait toute sa vie, boire et voler : l'hôtel du gouvernement étoit transformé en taverne; les Camarades y trouvoient table ouverte. On voyoit çà et là des débris de bouteilles et de verres, et en permanence l'appareil ou les traces d'une orgie. Pour subvenir à ces frais de *représentation*, Ansaldi avoit soin de faire enlever les caisses provinciales des environs, c'étoit la plus sérieuse de ses occupations; joignez-y quelques lettres de reproches et de menaces écrites en style de corps-de-garde à ceux qui se permettoient de révoquer en doute la légitimité de ses ordres, et vous aurez une idée complète de la vie du nouveau gouverneur.

Revenons à Turin.

La junte provisoire et le conseil du prince

---

(1) Peu de jours avant la révolte d'Alexandrie, le Roi avoit accordé à Ansaldi la croix de St.-Maurice, en y attachant une pension de 800 liv.

faisoient gémir la presse : ce n'étoit qu'ordres du jour et décrets. Chaque jour en voyoit éclore de nouveaux (1). Mais le gouvernement constitutionnel flanqué d'ordonnances, poussé par les journalistes, n'en étoit pas moins perclus de naissance ; rien ne pouvoit le faire marcher, et il n'y avoit d'activité qu'au bureau de la Sentinelle-Subalpine et dans la tête de Derossi (Ste-Rose).

Charles-Albert attendoit encore les ordres de Modène, lorsque le comte de Maistre, colonel attaché à la division de Novare, arriva à Turin. Il venoit au nom du comte de Latour, proposer à S. A. un plan de contre-révolution, dont Novare seroit le point central, et il rendit compte au prince de l'expédition de Charles Asinari contre cette ville.

Ce chef de révoltés ayant avec lui deux compagnies d'infanterie, et deux cents chevaux environ, était arrivé le 13 à Verceil. Il comptoit en passant faire défectionner le

(1) Les plus remarquables furent ceux touchant l'organisation de la garde nationale, et la formation de quelques bataillons de chasseurs, qui n'existèrent que sur le papier.

régiment des dragons de la Reine; mais ce corps était parti la veille pour Turin. Trompé dans son attente, Asinari s'arrêta pour donner un grand dîner où il proclama la constitution d'Espagne; et la proclamation, signée Lisio et S[te]-Rose, contre-signée par lui, fut répandue de tous côtés. Il se porta ensuite à Novare, et fit dire au gouverneur qu'il avoit ordre d'occuper la place; le gouverneur s'y refusa; Asinari resta campé sous les murs de la ville dont on lui ferma les portes; mais deux jours après, le comte de Latour ayant reçu l'avis officiel de l'abdication du Roi, et de l'amnistie accordée par le prince régent (1), il permit au chef rebelle d'entrer avec sa troupe comme renfort de garnison (2).

---

(1) Amnistie doublement nulle, et dans son essence, parce que le droit de grâce est une prérogative royale, et dans son application, puisque les coupables ne remplirent pas les conditions auxquelles le prince l'avoit attachée.

(2) Cette courte résistance, insignifiante en elle-même, rendit cependant la garnison de Novare propre à être le noyau de l'armée fidèle. Les partis mis en présence se déclarèrent. Le régiment de Coni fut délivré de deux traîtres, Calvetti et Derolandis, qui passèrent

Asinari se donna des airs d'un petit triomphe; trois espions, un certain Tadini et deux frères nommés Cagniardi avec quelques femmes *choisies*, composoient son cortége (1). Ce fut alors que le général voulant savoir s'il y avoit encore quelque espérance, ou s'il ne restoit plus aux honnêtes gens d'autre parti que la retraite, chargea le comte de Maistre, officier sur lequel il pouvoit entièrement compter, de la mission dont nous avons parlé ci-dessus.

---

du côté des rebelles ; et s'il en resta encore deux ou trois, on n'avoit plus rien à craindre d'eux, puisqu'ils étoient connus.

(1) La veille, il n'étoit pas si glorieux sur le pont de Porte-Turin, où il avoit donné rendez-vous pour un combat singulier, à un officier de la garnison dont il se prétendoit insulté. Asinari s'avance d'un air furieux le sabre à la main. — « M., faites-moi des excuses.. — Je ne vous en ferai point. — Comment, vous ne m'en ferez pas ?— Non. » Asinari, ne pouvant effrayer de la voix l'impassible antagoniste, se fia encore moins à ses armes et tourna pied.

Che vinta la vergogna è dal timore.

Nous laissons à penser de quel genre d'acclamations il fut salué par tous les officiers de la ville présens à cette scène.

Le prince régent entra dans le projet du comte de Latour, et accepta avec joie l'invitation qui lui était faite de se rendre à Novare. Dès le lendemain (18 mars) il prit des mesures pour que la garnison fût approvisionnée, et que toutes les troupes disponibles fussent dirigées sur ce point. Par contre, Asinari reçut l'ordre de retourner à Alexandrie avec son détachement.

Le même jour, le comte de Coste (1) apporta au prince les ordres du Roi, et la proclamation du 18, si justement admirée par sa vigueur.

PROCLAMATION.

Nous Charles-Félix, duc de Genevois, etc., déclarons, par les présentes, qu'en vertu de l'acte d'abdication du roi Victor-Emmanuel, notre bien-aimé frère, dont il nous a donné communication, nous entrons en possession de la plénitude du pouvoir royal, différant

(1) Écuyer du prince ; c'étoit lui que Charles-Albert avoit envoyé à Modène. Il est superflu de dire qu'il méritoit toute la confiance de son maître. Ce gentilhomme porte un nom cher aux amis du trône.

toutefois d'en prendre le titre, jusqu'à ce que notre auguste frère, placé dans une situation parfaitement libre, nous fasse connoître que tel est son bon plaisir.

Déclarons en outre que, bien loin de consentir à aucune innovation quelconque dans la forme du gouvernement en vigueur à l'époque de l'abdication du Roi notre frère, nous regarderons toujours comme rebelles tous ceux des sujets de S. M., qui se seroient déjà unis aux factieux, s'y joindroient dorénavant, ou se permettroient, soit de proclamer une constitution, soit de faire quelque autre changement contraire à la plénitude de l'autorité royale; déclarons nul tout autre acte de compétence souveraine, qui pourroit avoir eu lieu depuis ladite abdication, s'il n'est pas émané de nous ou s'il n'a pas reçu notre sanction.

Au même temps, nous invitons les sujets du Roi, de toutes les classes, restés fidèles, à persévérer dans leurs sentimens, et à résister avec énergie au petit nombre de rebelles; qu'ils se tiennent prêts à obéir à nos ordres et à répondre à tout appel que nous leur ferons pour le rétablissement de l'ordre légitime. De notre côté, nous mettrons tout

en œuvre pour les secourir le plus promptement possible.

Plein de confiance dans la grâce et l'assistance de Dieu qui protége toujours la cause de la justice, et sûr que nos augustes alliés sont disposés à venir promptement à notre secours, nous espérons de nous trouver bientôt en mesure de rétablir l'ordre et la tranquillité, et de récompenser ceux qui, dans les circonstances présentes, auront mérité d'être particulièrement distingués de nous.

Par les présentes, nous notifions à tous les sujets du Roi notre volonté comme règle de conduite.

Modène, 16 Mars 1821.

CHARLES-FÉLIX.

Charles-Albert communiqua cette pièce à un conseil extraordinaire où furent appelés les anciens et les nouveaux ministres; mais il ne sortit de cette assemblée qu'une proclamation, la plus mauvaise possible, puisqu'elle donnoit de l'espérance aux deux partis.

Le prince régent disposoit tout en secret pour son départ; mais comme il étoit essen-

tiel de ne pas laisser transpirer ce dessein ; il permit qu'on publiât, le 19, l'ordre qui enjoignait aux soldats provinciaux de se rendre aux dépôts de leurs régimens. Charles-Albert auroit bien désiré avoir en sa disposition la citadelle de Turin, mais toutes ses tentatives à cet égard furent inutiles (1); dans une troupe révoltée chaque soldat est individuellement sur ses gardes, et voit dans toute proposition d'une autorité quelconque le dessein éloigné de lui faire subir le châtiment qu'il mérite.

Le 19 au soir, un attroupement composé en grande partie d'étudians du pays et d'étudians étrangers, se forma tout à coup sur la place Carignan, rendez-vous ordinaire de la canaille, et des voix tumultueuses demandèrent à grands cris que l'on intimât au baron de Binder, ministre d'Autriche, l'ordre

(1) Le prince nomma le général Stagiieno commandant de la citadelle, dans l'espoir que cet officier parviendroit à la faire évacuer; mais les rebelles refusèrent de lui obéir. Giflenga avoit voulu persuader au régent de donner cette place au comte Baldissero, le même dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage. Il faut avouer que ce Giflenga étoit un homme heureux en conseils !

de quitter sur-le-champ Turin (1). Charles-Albert offrit aussitôt à ce ministre une garde pour son hôtel, il la refusa; mais les factieux étant venus à différentes reprises assiéger sa porte, M. de Bender partit dans la journée du 20.

La princesse et son fils quittèrent Turin le même jour, et ce départ faillit trahir les desseins du régent; un bruit sourd circuloit dans la capitale, et le peu d'activité du ministère de la guerre contribuoit à l'accréditer. Depuis long-temps le conseil du prince insistoit auprès de lui pour qu'il eût à confier un ministère, ou au moins quelque place influente, à Emmanuel del Pozzo (la Cisterne) ou à l'avocat Vismar. Le régent avoit toujours été sourd à ces représentations; il fallut donc s'y prendre d'une autre manière. Le 21, Derossi se présente au palais avec un de ses amis; le prince refuse de les recevoir; ils forcent l'entrée, et contraignent le régent à signer

---

(1) Le mépris solennel que ce digne ministre montroit pour tous les auteurs de nos troubles, lui avoit attiré de leur part l'honneur d'une haine toute particulière.

un décret qui nommoit Derossi ministre de la guerre. Cette anecdote n'est pas absolument authentique, mais elle étoit dans la bouche de tout le monde le lendemain, et il n'est pas invraisemblable que Derossi, d'un caractère fougueux et entreprenant, ait voulu commencer ses conquêtes par celle du ministère. Quoi qu'il en soit, le nouveau ministre contribua plus que personne à prolonger la crise; il travailla pendant ce peu de temps qui lui fut accordé, avec un zèle et une activité dignes d'une meilleure cause. Dal Pozzo fit par choix ce qu'il croyoit être mal, Derossi ce qu'il croyoit être bien, et les autres ministres à ne faire ni bien ni mal.

Depuis quelques jours plusieurs corps de troupes filoient successivement vers Novare. Le régiment de Piémont arriva à Verceil le 19. Le chevalier Bussolino, adjoint au ministère de la guerre, et qui n'étoit pas dans les secrets du prince régent, avait chargé un certain Garrone, capitaine, de surveiller la conduite des officiers supérieurs du corps. (Ils étoient tous dévoués au Roi.) Cet officier se sentant appuyé, perdit la tête, et se crut en droit de mépriser ses

supérieurs. Comme il communiquoit directement avec le ministère, il s'acquit une telle considération, que s'étant associé six autres officiers, il s'insurgea contre son chef, souleva le régiment, et arrêta dans la même nuit, à Verceil, le chevalier Morra, commandant du corps, le commandant de la place, et toutes les autorités militaires. Le comte de Latour envoya son général de division pour faire rentrer le corps dans le devoir; il fut aussi arrêté.

On prétend que le général Ponte, commandant de Verceil, en voyant entrer ce nouveau général dans l'endroit où les mutins l'avoient enfermé, lui dit gaîment : « Il y a trente ans que je sers des despotes, » je n'ai jamais été mis aux arrêts; pour » mon début d'indépendance me voici pri- » sonnier. »

Le prince régent, informé de ce scandale, envoya son aide-de-camp, le comte Tournafort, qui parvint à tranquilliser les esprits, et à faire rebrousser chemin au régiment de Piémont, qui étoit déjà sur la route d'Alexandrie. (1)

(1) Le régiment donna encore des inquiétudes; mais

La nomination de Derossi étoit à peine connue que le prince fit appeler chez lui les officiers supérieurs des régimens des chevau-légers, de Savoie et de Piémont-Royal cavalerie, et plusieurs officiers supérieurs de l'artillerie. Après avoir exigé d'eux la promesse de le suivre partout où il les conduiroit, il leur communiqua les ordres de S. A. R. le duc de Genevois, et leur dit qu'il n'y avoit pas à balancer, qu'il falloit se rendre à Novare. L'heure du départ fut fixée à minuit, et le lieu du rendez-vous au Valentin.

Dans la soirée, il se forma quelques groupes autour du palais Carignan; on parloit de départ; on proféroit même des menaces : à neuf heures, un inconnu se présente et remet un billet pour le prince; il étoit ainsi conçu :

---

l'arrivée de son colonel, le général de Faverges qui revenoit du quartier-général autrichien, fit tout rentrer dans l'ordre. Le général rassembla les officiers et les sous-officiers, et leur dit : *Mes seurs, que ceux qui veulent servir le Roi le jurent avec moi, et signent l'acte que je leur présente : que les autres s'éloignent de mon régiment* ». Cinq officiers et dix sous-officiers se retirèrent alors à Alexandrie; et le régiment resta depuis constamment fidèle.

« Votre projet de départ a transpiré, hâ-
» tez-vous de l'exécuter, et soyez sur vos
» gardes ; on veut attenter à vos jours ; la
» personne qui vous remet ce billet est
» chargée de vous nommer celle qui l'a
» écrit. »

Le messager est appelé, il nomme Mgr. l'archevêque.

Le prince ne perdit pas un moment ; accompagné d'un aide-de-camp et d'un écuyer, il sortit par une porte de derrière, monta à cheval, et, le pistolet à la main, traversa la ville et se rendit au bivouac du Valentin. Charles-Albert quitta Turin vers dix heures du soir, à la tête des chevau-légers de Savoie, Piémont-Royal cavalerie, et plusieurs officiers de l'état-major général rejoignirent à Rondizzone, où le prince s'arrêta.

A minuit, l'artillerie s'étoit réunie à l'arsenal, selon l'ordre donné le matin; mais, lorsqu'on sut que Charles Albert avoit devancé l'heure fixée, et qu'il étoit déjà parti, il ne manqua pas de gens qui cherchèrent des prétextes pour désobéir. Omodei, aide-de-camp du prince, vint lui annoncer à Rondizzone, que le général Capel, qui avoit communiqué au soi-disant ministère de la guerre

l'ordre de départ, refusoit de se mettre en marche sans l'autorisation formelle du ministère : « Retournez immédiatement à Tu-» rin, lui dit le prince, dites de ma part à » Capel que s'il n'est pas demain ici avec » l'artillerie, en revenant à Turin, je le ferai » pendre; et vous-même, ne vous avisez » pas de paroître devant moi autrement » qu'à la tête des compagnies que j'ai de-» mandées. » Ce discours énergique eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre; M. Capel n'eut pas plus tôt reçu la promesse éventuelle du prince, qu'il se décida à faire son devoir; et, malgré son respect pour le ministre de la guerre, il arriva le lendemain soir à Rondizzone, avec toute l'artillerie disponible.

Pendant toute la route, le prince accorda, sur ses épargnes, une haute-paie aux trois corps qu'il commandoit; il fit aussi quelques promotions parmi les sous-officiers qui avoient montré le plus de zèle dans cette occasion importante. Le 22, dans la nuit, il prit la poste, et arriva le 23, à six heures du matin, au quartier-général de Novare (1).

(1) Cette ville avoit été deux jours auparavant le

Les gardes-du-corps le suivirent de près. Le comte de Sonnaz étoit à leur tête. Ce respectable vieillard, âgé de 78 ans, conduisoit une brillante jeunesse, et brûloit comme elle de combattre pour son Souverain. « Je viens mourir pour la cause de » mon Roi, disoit-il au comte de la Tour, » en l'abordant; nous voulons tous servir » comme le dernier des soldats, et nous ré- » clamons les commissions les plus péril- » leuses. »

Aussitôt après son arrivée le prince de Carignan abdiqua la régence, par un manifeste qu'on publia avec deux autres proclamations du comte de la Tour, adressées l'une au peuple, et l'autre à l'armée. Nous ne citerons ici que la première de ces pièces, la seule qui ait quelque importance.

---

théâtre d'une scène tumultueuse. Le régiment des dragons de la Reine, séduit par les promesses et l'argent d'Asinari, dont les officiers Ceppi, Angiolini, etc., et le fourrier major Scavarda s'étoient faits depuis longtemps les distributeurs, avoit arrêté son colonel, abandonné tous ses officiers, et s'étoit dirigé sur Alexandrie.

CHARLES-ALBERT DE SAVOIE,

PRINCE DE CARIGNAN.

Lorsque nous avons accepté les fonctions difficiles de la régence, nous ne l'avons fait que pour donner des preuves de notre obéissance au Roi, et de notre zèle pour le bien public; ce dernier sentiment nous imposoit l'obligation de prendre les rênes de l'état pour le sauver de l'anarchie, le plus grand des maux qui puisse affliger une nation; mais le premier, le plus solennel de nos sermens est celui de fidélité à notre bien-aimé Souverain Charles-Félix. Nous avons donné un témoignage authentique de cette fidélité, en abandonnant la capitale, avec les troupes qui nous suivent de près, et en déclarant à notre arrivée dans cette ville, comme nous le déclarons ouvertement, que nous renonçons aujourd'hui au titre et aux fonctions de prince régent. Notre seul désir est d'être le premier sur le chemin de l'honneur qui nous est montré par notre auguste Souverain. C'est ainsi que nous donnerons

toujours l'exemple de la plus respectueuse soumission aux volontés royales.

Donné à Novare, le 23 mars 1821.

CHARLES-ALBERT.

La publication de ces pièces, et de la proclamation du 16, datée de Modène, eut lieu à Novare le 24. A 11 heures, toutes les troupes étoient sous les armes, et Charles-Albert les passa en revue. Elles se montrèrent animées du meilleur esprit, et c'étoit le moment de tout entreprendre.

Il est une vérité dont ne sauroient trop se convaincre les hommes qui exercent une portion quelconque d'autorité dans les momens de révolution, c'est que celui qui prétend demeurer sur la défensive et n'opposer aux efforts des rebelles qu'une force d'inertie, et une immobilité complète finit nécessairement par être entraîné ou renversé. Il faut agir ouvertement et pousser violemment les hommes en sens contraire ; il faut de ces mesures tranchantes dont on ne revient pas, et qui forcent les plus indécis à se compromettre avec l'un des partis ; il faut surtout professer sa foi au dehors par les

paroles et par les œuvres, appeler les scélérats, scélérats, et ne manquer jamais de les traiter comme tels dans toutes les occasions, et quel que soit le danger auquel on s'expose. Les belles phrases de sensibilité sur les malheurs d'une guerre civile couvrent une grande erreur. Sans doute si la succession légitime vient à manquer dans un pays, et que la nation se partage entre deux compétiteurs, le lien social étant rompu par l'absence momentanée de la souveraineté, la ligne du devoir cesse d'être clairement tracée; les bons mêmes se divisent d'opinions, et l'Etat demeure appauvri, quel que soit le vainqueur ; mais dès qu'il y a révolte, trahison, tout ce que l'Etat renferme d'individus diffamés, ou dignes de l'être, se réunit bientôt sous cette sale bannière; tandis que tout ce qu'il y a de pur et de vertueux se range naturellement sous les drapeaux de la légitimité : alors une bataille n'est plus qu'un grand et violent acte de la justice publique, dont les exécuteurs sont ennoblis par les dangers qu'ils affrontent, et le sentiment héroïque qui les anime.

Tel étoit l'état des choses à Novare le 24. Si, dans ce moment, on eût ouvert la cam-

pagne, et marché droit aux rebelles, c'en étoit fait de la révolution : l'enthousiasme avoit saisi l'armée; son chef, dont les opinions prononcées étoient connues, venoit de s'assurer, par une démarche éclatante, la confiance de tous les bons. Le prince de Carignan s'étoit rangé volontairement sous les ordres du général nommé par le Roi. Sa prompte obéissance avoit prouvé qu'un prince de la Maison de Savoie est toujours le premier soldat de son Souverain. En amenant avec lui toutes les troupes disponibles, qui, laissées sous l'influence du gouvernement rebelle, auroient été bientôt paralysées, dispersées ou séduites, Charles-Albert avoit, pour son début, rendu un service brillant à la cause royale, et son départ avoit jeté le plus grand découragement parmi les révolutionnaires. Il semble donc qu'il ne restoit plus qu'à agir; mais au moment où, sans recourir à aucun secours étranger, on pouvoit se promettre le plus prompt et le plus entier succès..... tout fut arrêté par celui sur lequel les royalistes comptoient pour le soutien de leur cause. L'envoyé de Russie, usant de toute l'étendue de pouvoir d'un plénipotentiaire, entra en

négociation avec les rebelles, et, à sa demande, les opérations militaires furent suspendues.

Qu'on juge du transport avec lequel l'autorité illégitime accepta cette intervention, qui se présentoit à elle comme une planche au moment du naufrage. En effet, les choses paroissoient désespérées : après le départ du prince, tous ceux qui se trouvoient munis d'un peu de bon sens, et qui pouvoient se flatter de n'être pas irrémissiblement compromis, avoient quitté la partie (1) Giflenga, César de Balbe, Belotti (2), Ciravegna. etc. furent du nombre; et, soit dit en passant, personne ne crut à leur conversion : ils par-

---

(1) Ce qui prouve que ces MM. regardoient la partie comme entièrement perdue, c'est que, parmi ceux qui suivirent le prince de Carignan à Novare, quelques-uns n'avoient travaillé jusque-là ni pour ce prince, ni pour la maison de Savoie, mais pour un prince étranger que nous nous abstiendrons de nommer, ne sachant pas s'il a eu connoissance de leurs projets, ni s'il y a adhéré.

(1) Ce Belotti étoit un de ces champignons qui croissent sur le fumier des révolutions. Diffamé au service d'Autriche, il avoit été condamné à trois ans de prison. Malheureusement on lui fit grâce.

vinrent seulement à se rendre suspects aux deux partis.

Quant à ceux à qui l'énormité de leur crime ne laissait aucun espoir de pardon, le gibet s'offrant à eux pour seule perspective, ils devoient nécessairement jouer de leur reste. Mais quelles étoient leurs ressources ? M. de la Tour étoit parvenu à faire connoître les ordres du Roi dans une grande partie du Piémont ; les soldats provinciaux refusoient de rejoindre leurs dépôts (1) : le régiment de Savoie et les carabiniers royaux n'avoient point voulu reconnoître le gouvernement intrus. Aussi le découragement devint général, plusieurs des chefs prirent des passe-ports, et le ministre de la guerre lui-même parla de se retirer à Alexandrie.

Réduite à cette extrémité, il semble que la junte n'avoit rien de mieux à faire qu'à publier les ordres du Roi, donner des passeports à tous ceux qui en avoient, besoin et se défendre immédiatement. Mais le ministre

(1) Ce ne fut qu'à force de séductions et de mensonges qu'on parvint à réunir deux ou trois bataillons provisoires à Alexandrie.

de Russie s'étant jeté entre elle et l'armée royale, la junte pensa que, derrière cette avant-garde, il y auroit toujours temps pour battre en retraite, et elle essaya d'affermir son autorité chancelante, en se déclarant nécessaire au maintien du bon ordre.

Le conseil de ville qui savoit très-bien que la peur rend les gens traitables, crut le moment propice pour se délivrer des terreurs qu'inspiroit la citadelle; la junte parut disposée à la faire évacuer. Déjà les décurions avoient nommé M. le marquis d'Azeglio, officier général, pour commander la garde nationale qui devoit former la nouvelle garnison; mais Derossi (Ste-Rose) déclara que cet homme étoit *trop prononcé*, et il lui décerna les honneurs de l'exclusion.

Tel étoit l'état des choses, et la position critique où se trouvoient les rebelles, lorsque les événemens de Gênes vinrent relever leur courage, et prolonger de quelques instans l'agonie de la révolution.

§. VI.

(19-20 mars.) Charles-Albert lorsqu'il eut fixé le jour de son départ pour Novare, en

avoit informé les gouverneurs des trois principales divisions militaires, Gênes, Savoie, Novare. Le courrier expédié à Gênes (le chevalier de Germagnan) y arriva le 21. Le soir du jour précédent le gouverneur avoit reçu les ordres de Charles-Félix, et la proclamation du 16.

La dépêche du prince portoit : « Que son » premier serment étant celui de fidélité au » Roi, et tout autre engagement étant pu- » rement conditionnel, il se soumettoit à » la protestation par laquelle S. M. venoit » d'annuler tout ce qui avoit été fait, et » qu'en sujet fidèle *il alloit se mettre à la* » *tête des troupes bien pensantes.* » (C'étoient ses propres expressions.) « Que l'ancien et le » nouveau ministère l'avoient, il est vrai, sup- » plié d'attendre le retour d'une députation » envoyée à Modène (1), mais que sous

(1) Les députés étoient le cardinal Morozzo et le comte de Bagnasque : ils devoient représenter au Roi l'impossibilité de publier ses ordres, et l'engager à céder tant soit peu à la nécessité des temps. Le Roi refusa de les recevoir comme députés ; il les vit séparément et les traita avec bonté, mais sans rien changer à ses déterminations.

» deux jours au plus tard, il auroit quitté
» la capitale. »

Le contenu de cette dépêche ne fut point tenu secret : M. de Germagnan dit à plusieurs personnes l'objet de sa mission, et le bruit s'en répandit aussitôt. Il falloit donc tirer le public de l'état d'incertitude où il se trouvoit; et le gouverneur, après en avoir conféré avec les syndics et quelques notables, se décida à publier les ordres de S. A. R. le duc de Genevois. Dans le manifeste adressé au peuple génois à cette occasion, le comte Desgeneys annonçoit le départ du prince comme imminent (1).

Jusqu'alors la tranquillité publique n'avoit point été menacée, mais la publication dont nous venons de parler détermina le commencement des troubles. A Gênes, comme ailleurs, les étudians se montrèrent les premiers. Quatre d'entre eux se présentent au gouverneur, lui demandent compte de son dernier manifeste, et protestent au nom de l'université qu'ils défendront la

(1) En même temps le gouverneur, dans un ordre du jour adressé à la garnison, lui enjoignoit de ne plus reconnoître dorénavant les autorités de Turin.



constitution. Renvoyés avec l'exhortation de rentrer dans l'ordre, ils rassemblent plusieurs de leurs camarades, parcourent la ville en proférant des injures et des menaces, et jettent l'alarme parmi les paisibles habitans.

La ville de Gênes, comme tous les grands ports de mer, nourrit dans son enceinte un peuple de journaliers toujours au service du premier qui veut les enrôler, et prêts, pour de l'argent, à commettre tous les désordres. Nous verrons bientôt le parti qu'on sut en tirer. Le soir du 21, le gouverneur revenoit d'une promenade qu'il avoit faite dans la ville pour témoigner de la confiance aux habitans. Constamment suivi par un groupe d'étudians qui crioient derrière lui *vive la constitution!* il fut à peine rentré que l'attroupement se grossit et prit un caractère séditieux. La populace se jeta à l'improviste sur deux petits postes, s'empara des armes, et vint assiéger le gouverneur dans son palais. Sa situation devenoit d'autant plus critique que toute communication se trouvoit interceptée, et qu'il n'y avoit plus moyen de porter des ordres aux troupes.

Dans cet embarras, le jeune marquis de

Sommariva, lieutenant aux dragons du Roi (1), vint au secours du gouverneur. Il se fait ouvrir la porte, le sabre à la main, s'élance au milieu de la foule, s'ouvre un passage, et, quoique atteint de plusieurs blessures, arrive au quartier de la cavalerie. Quelques instans après on rapporte son casque au comte Desgeneys, qui le crut tué ou prisonnier.

Le comte de Villette, sous-chef d'état-major partit aussitôt sans attendre d'ordre, et parvint jusqu'à la caserne, où les dragons étoient déjà à cheval. Le brave jeune homme qui les commandoit avoit reçu deux coups de sabre sur la tête et deux coups de stilet par derrière : il répondit au comte de Villette qui lui offroit de prendre le commandement de ses cavaliers, et l'invitoit à aller faire panser ses blessures : *Je puis me tenir à cheval, et je ne quitterai pas mes dragons.* Le chevalier Richeri, avec quelques carabiniers se joint à ce détachement, et, sous les ordres du comte de Villette, ils se portent au galop vers le palais du gouverneur, char-

(1) Il avoit sous ses ordres un détachement de trente hommes.

gent et culbutent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage, et nettoient entièrement la grande rue et la place *de' Banchi.*

C'étoit le moment de se retirer dans les forts, et de n'occuper plus que quelques points principaux, d'où on auroit battu la ville, pour l'obliger à livrer les chefs de la sédition. Mais la charge de cavalerie et les nombreuses patrouilles qui parcouroient Gênes, avoient rétabli momentanément la tranquillité. Le gouverneur, toujours enclin à la douceur, se contenta d'annoncer que tout attroupement seroit dissipé par la force, et qu'à la moindre résistance les troupes feroient feu. Deux canons furent placés en batterie sur la terrasse de *Ponte-Real* pour protéger le palais.

Il ne se passa rien de bien important dans la journée du 22. Les postes furent doublés et les troupes paroissoient animés du meilleur esprit, surtout le régiment de Montferrat qui demandoit hautement à charger.

Cependant il étoit impossible que les rebelles d'Alexandrie n'eussent pas des intelligences dans Gênes, ainsi que le commandant du corps franc, Thomas Pastoris, favori du comte de Saluce, qui avoit fait

son insurrection particulière à Savone, et avoit envoyé jusqu'en Sardaigne des ordres du jour incendiaires. Les révolutionnaires d'Alexandrie et de Savone avoient des complices dans tous les corps pour seconder leurs projets. Broglia, Monzani, etc., dans le régiment de Montferrat; Trona, Moccagatta, etc., dans celui de la Reine; Zuccarini, dans l'artillerie; Crezia, dans la légion légère, étoient des boute-feux qui alloient répétant et envenimant toutes les calomnies inventées contre le gouverneur. A les entendre, les ordres du Roi étoient controuvés; le général Desgeneys vouloit compromettre la garnison et les habitans, afin de pouvoir plus aisément livrer la ville aux Autrichiens, dont il avoit reçu six millions pour prix de sa trahison; l'argent étoit déjà transporté à bord du brick de S. M. *le Zéphyr*.

Le gouverneur voyant que la fermentation augmentoit, et qu'il n'y avoit pas à se fier sur les marques d'attachement que les habitans de Gênes lui avoient donnés jusqu'alors, pensa de se retirer au palais ducal, où il auroit été entièrement à l'abri d'une surprise. De concert avec son état-major, il arrêta une nouvelle disposition des troupes

pour le lendemain : en attendant, la garde du palais ducal demeuroit confiée aux carabiniers de la légion légère, et le parti révolutionnaire, sentant que le moment favorable pourroit lui échapper, faisoit ses derniers efforts pour obtenir la défection des troupes, en leur persuadant qu'elles étoient trahies, et que le gouverneur vouloit les livrer aux Autrichiens.

(23 Mars.) Le lendemain, le comte Desgeneys convoque les principales autorités civiles, leur fait part de la résolution qu'il avoit prise de se replier vers les forts, et d'abandonner à leurs soins la sûreté de Gênes, moyennant l'organisation d'une garde nationale. La conférence duroit encore lorsque le courrier de Turin arrive. On se presse autour du bureau, on se hâte de décacheter et de lire les lettres; malheureusement aucune ne faisoit mention du départ du prince qui avoit été de quelques heures postérieur à celui du courrier. Aussitôt les agitateurs se répandent de tous côtés, crient comme des forcenés que le gouverneur en avoit imposé au public; que la constitution régnoit à Turin, qu'elle devoit régner à Gênes, et que

M. Desgeneys devoit payer de sa tête sa trahison (1).

Trois sergens de la légion légère, Faraud, Rolla et Robioglio, guidés par leur sergent-major Simondi, se rendent au quartier, et appellent aux armes les soldats. M. Dhò, adjudant-major, veut les arrêter; mais il est poussé contre le mur, et tenu en joue jusqu'à ce que toute la troupe soit hors du quartier. Le major Crézia, présent à ce tumulte, demeure spectateur tranquille. Au sortir de la caserne, les révoltés rencontrent leur capitaine, M. Arnaud, qui tire son sabre, et leur déclare qu'ils ne passeront qu'après l'avoir tué : il tombe aussitôt atteint dans la poitrine de deux balles parties des fusils de Rolla et de Robioglio. Le major Crezia accourt en criant : *vive la constitution !* et rejoint les factieux. Suivis d'une foule immense, ils débouchent sur la place du palais ducal. La garde étoit sous les armes, retranchée derrière une forte barrière, le sous-

(1) Le colonel Brondel du régiment de Saluce, dont le corps étoit à la garde de l'arsenal, vint déclarer au gouverneur qu'il ne répondoit plus de sa troupe.

lieutenant Petrini se détache de la troupe et vient parler à l'oreille au sergent Simondi, puis il revient en courant et fait signe de la main aux soldats. A l'instant la barrière est abattue, et toute la garde se réunit au corps des révoltés. L'affluence du peuple va toujours croissant; cette masse effrayante, entraînant tout ce qu'elle rencontre, se porte à la place de' Bianchi, sous le palais du comte Desgeneys, et l'on n'entendoit qu'un cri affreux et prolongé : *à bas le gouverneur!* Si la batterie avoit joué pendant quelques minutes, l'élite des scélérats étoit anéantie, la foule dispersée et la retraite vers les forts parfaitement libre; mais le gouverneur ne put se résoudre à cette mesure extrême, quoique nécessaire : il fit signe de ne pas tirer. Le signe de convention n'est pas plus tôt donné, qu'en un clin-d'œil les pièces sont enlevées de la batterie; les cris de la populace redoublent, et la porte va bientôt être enfoncée. On propose au général de fuir ou de se cacher; mais, quoiqu'il n'ignore pas que sa vie est particulièrement menacée, il rejette ce qu'il appelle d'indignes moyens, et descend pour se présenter à la populace. A peine avoit-il descendu la moi-

tié de l'escalier que la foule enfonce la porte, se jette sur lui, s'empare de sa personne et l'entraîne hors du palais.

Livré à cette multitude furieuse, au milieu des cris de mort, en proie aux insultes de tout genre, les pistolets, les sabres, les poignards toujours dirigés contre lui, il arrive dépouillé de ses habits, tout couvert de sang, mais respirant encore, sur la place Campetto. L'archevêque (1) averti du danger imminent où se trouvoit le gouverneur étoit accouru au devant de lui. Revêtu des marques de sa dignité, ce vénérable prélat se fait jour à travers la foule, se place à côté du comte Desgeneys, et parvient, aidé de quelques autres personnes, à le faire entrer dans la maison d'un nommé Sciacaluga, pour tâcher de le soustraire à la fureur de la populace.

Pendant le trajet, des inconnus se tinrent constamment à côté du gouverneur; ils avoient le poignard levé sur sa tête, mais en même temps ils le défendoient contre les assassins qui menaçoient à tout instant

---

(1) Monseigneur Lambroschini.

de se porter aux derniers attentats. On aime à croire que ces hommes cachoient, sous l'apparence d'une ruse atroce, un cœur humain et des intentions vertueuses.

Parvenu à mettre en sûreté la malheureuse victime, le digne archevêque ne l'abandonna point: il l'a fait transporter dans une chambre écartée; là, d'après le conseil du prélat et de quelques autres personnes respectables, on procède immédiatement à la création d'une junte provisoire. On mit quelque longueur dans la nomination des membres qui devoient composer ce nouveau gouvernement, afin de gagner du temps, et de laisser le peuple se tranquilliser par degrés, en lui donnant une espèce de distraction.

Le général d'Yson, qui avoit autrefois commandé la division de Gênes, conservoit encore une certaine popularité; il fut nommé président de la junte. On procéda ensuite à l'élection des autres membres, et chaque nomination étoit annoncée des fenêtres du négociant Sciacaluga au peuple assemblé sur la place, pour qu'il y donnât son assentiment par acclamation. Quelques membres avoient déjà été élus de cette fa-

çon, lorsque le sergent Simondi entra dans la chambre où étoit le gouverneur, et frappant de son sabre sur la table, il dit : « Le » major Crezia doit en être. » Le major Crezia fut élu ; mais quand on vint à le proclamer, plusieurs voix s'écrièrent : « Quel « est ce Crezia, nous ne le voulons pas. » Alors le sergent Simondi, s'approchant de la fenêtre, cria, d'une voix forte : « *E quello che ha fætto o romescio.* » (C'est celui qui a fait la bagarre.) Cette explication fut reçue avec un applaudissement général, et Crezia prit sa place dans la junte provisoire.

A cinq heures du soir, le comte Desgeneys fut transféré, à travers un peuple immense, au palais ducal ; il eut à ses côtés, pendant tout le trajet, l'archevêque et le général d'Yson.

Depuis lors, jusqu'au rétablissement de l'autorité légitime, le gouverneur de Gênes fut toujours gardé à vue, au palais ducal, par la *garde nationale.* Entre les fauteurs de la révolte, les uns continuoient à demander sa mort; d'autres, plus prudens, vouloient le réserver comme un ôtage, afin de pouvoir, dans tous les cas, se soustraire

au juste châtiment qui les attendoit. La junte provisoire n'osa jamais, quoiqu'elle l'eût bien voulu, ni le mettre en liberté, ni même favoriser son évasion; tant il est vrai que toute autorité illégitime est marquée du sceau de l'enfer, et n'a plus de puissance que pour le mal.

Suivant l'usage des intrus, les membres du nouveau gouvernement avoient voulu être nommés par le comte Desgeneys, qui n'étoit plus alors en état de rien refuser; la garnison auroit pu sans doute protester, mais les chefs des corps, ou gagnés ou timides, trouvèrent plus simple de se soumettre, et passèrent ainsi sous l'influence de la junte d'Alexandrie. Le jeune marquis de Somariva et le chevalier Richeri ne reconnurent point l'autorité illégitime à la tête des détachemens qui étoient sous leurs ordres, ils sortirent de la ville, et se rendirent à Modène.

Aussitôt après l'arrestation du gouverneur, la populace se porta dans plusieurs endroits de la ville, et y commit une foule de désordres. Le plus grand tumulte fut au port, où elle s'empara d'une batterie, et la dirigea contre le brick le *Zéphyre*, tandis

qu'une multitude de chaloupes alloient y donner l'assaut. C'étoit encore un moment propice : en lâchant une seule bordée, on auroit aisément coulé bas ces esquifs ; mais le gouverneur étoit prisonnier, il pouvoit devenir victime de la moindre résistance : cette fois il y avoit une raison *de ne pas tirer*.

A la suite de ces événemens, la junte d'Alexandrie nomma Régis, gouverneur militaire de Gênes ; ses fonctions se bornèrent à presser le départ des troupes pour Alexandrie ; elles commencèrent à défiler le 25.

Le premier acte d'autorité de la junte provisoire fut un crime : elle décerna des récompenses aux compagnies de la légion légère qui avoient commencé la révolte ; une gratification particulière fut accordée aux quatre sergens, parmi lesquels étoient les assassins du capitaine Arnaud. Tout cela se fit à la sollicitation du major Crezia, qui demanda aussi à la junte de Turin que les quatre scélérats fussent décorés du grade d'officiers. Cette junte, qui n'avoit pas rougi de signer la promotion de Ritta-

tore (1), ne pouvoit raisonnablement se refuser à accorder le même honneur à ceux qui lui présentoient les mêmes titres de gloire : ils furent promus.

Telle est en abrégé l'histoire de la révolution de Gênes, qui rendit l'espérance à la junte et aux ministres constitutionnels. Derossi (Ste.-Rose) ne parla plus de se retirer à Alexandrie (2); Dal Pozzo et lui reprirent leurs travaux. On redoubla d'efforts pour organiser les bataillons de chasseurs et les bataillons provisoires. On s'occupa de chasser, sans délai, tous les employés qui ne s'étoient pas montrés partisans du nouveau régime. La nomination des chefs po-

(1) L'assassin du lieutenant-colonel Desgeneys.

(2) Il n'en falloit pas tant à cet ardent visionnaire pour lui rendre ses illusions. Deux jours auparavant, sur la simple nouvelle que le régiment des dragons de la Reine avoit défectionné, il publia un ordre du jour, qui paroît écrit dans le paroxisme de la fièvre. Il se rend à lui-même le témoignage qu'il est une autorité légitime, et assure les insurgés piémontais de la gratitude de leur Souverain et de l'appui de la France, comme s'il eût parlé au nom de Charles-Félix et de Louis XVIII :

Vulgus me sibilat,
At mihi plaudo ipse domi.

litiques annula l'influence de tous les commandans militaires, et suspendit le cours des administrations provinciales. La junte de Turin conclut une espèce d'arrangement avec celle d'Alexandrie, en vertu duquel les promotions faites par cette dernière au moment de la révolte furent diminuées d'un grade, et à ce prix confirmées (1). Les officiers retraités ou à demi-solde furent encadrés dans les nouveaux bataillons. On alla jusqu'à enlever au commandant de Fenestrelles ses vieux soldats de garnison pour les transformer en chasseurs. En même temps on débitoit, dans le public, avec une effronterie risible les nouvelles les plus absurdes. Tantôt le roi de France avoit abdiqué en faveur du duc d'Orléans, et la constitution espagnole venoit d'être proclamée à Paris (2); tantôt l'armée autrichienne qui marchoit sur Naples

(1) De tous les officiers promus par la junte d'Alexandrie, Derossi (Ste-Rose) est le seul dont le nom ne se trouve pas dans les listes de promotions de la junte de Turin. Mais l'emploi qu'il exerçoit valoit bien un grade.

(2) L'ambassadeur de France protesta officiellement contre cette assertion du ministre de la guerre.

avoit été surprise et massacrée dans les défilés de l'Abruzze, sans qu'il fût échappé un seul homme pour porter la nouvelle de ce désastre. D'autres fois le comte de la Tour avoit été poignardé, et tout le corps d'armée de Novare étoit parti pour Alexandrie. Mais, en dépit de toutes ces jongleries, les habitans de la capitale ne prenoient aucune part à la révolution, et ceux d'Alexandrie leur reprochoient d'être de glace (1). Vainement quelques polissons, échappés à la férule des professeurs de Pavie, vinrent à Turin ranimer de leur souffle le feu mourant de la liberté; ils ne firent de prosélytes que dans la maison de force (appelée la Générale), d'où ils tirèrent un certain nombre de filles perdues, pour partager avec elles les douceurs de l'indépendance.

Cependant l'envoyé de Russie n'avoit point interrompu le cours de ses négociations; mais les prétentions des rebelles augmentoient avec leurs folles espérances. Ce ministre, qui renonçoit avec peine au

(1) *Il vostro gelato Torino*, écrivoit le Républicain dans son dépit. Voyez la gazette piémontaise du 29 mars 1821.

beau rôle de pacificateur, alla jusqu'à proposer *(Mirum dictu!)* une amnistie générale pour les coupables, et des modifications dans la forme du gouvernement (1). Sans

---

(1) Je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs les articles de ce traité, car c'en étoit un.

1° Amnistie entière pour tout ce qui s'étoit passé avant l'abdication jusqu'au grade de sergent inclusivement (y compris apparemment les assassins du chevalier Desgeneys et du capitaine Arnaud)!

2° La vie et les biens saufs à tous les chefs de la révolte, à qui on délivreroit des passe-ports pour aller où bon leur sembleroit.

3° Le pardon sans restriction à tous les officiers qui n'auroient trempé dans la révolte que depuis l'abdication.

4° L'engagement de la part du ministre d'obtenir, sous une forme adoucie, une restreinte quelconque au pouvoir royal.

Les rebelles, extrêmement chatouilleux sur les égards personnels qui leur étoient dus, s'offensèrent presque de ces conditions. Ils demandèrent une amnistie sans exception, une amnistie HONORABLE. Ce mot étoit propre à mettre en fuite le plus intrépide philantrope; mais l'envoyé de Russie tint ferme, et pour rompre les négociations, il ne fallut pas moins que le mouvement des troupes d'Alexandrie, qui s'avancèrent sur Novare, contre la foi des promesses. Alors, voyant que les factieux ne respec-

doute Charles-Félix n'auroit jamais souscrit à un pareil arrangement, et l'on pouvoit s'en fier à ce roi, vraiment roi, pour ne pas avilir ainsi la majesté du trône; mais toujours ces fatales négociations firent-elles perdre un temps précieux, et la cruelle manie de clémence, qui, depuis sept ans, bouleverse le monde, fut, cette fois encore, la cause de notre perte. Oui, de notre perte, si je compare l'état où nous nous trouvons, à celui dans lequel nous auroit laissé une guerre civile de quelques semaines, peut-être seulement de quelques jours. Au lieu d'une régénération subite et complète, d'un anéantissement total et instantané du parti révolutionnaire, suite infaillible du développement de l'esprit national, et de l'énergique impulsion qu'auroit donnée aux ames une guerre dont aucun Piémontais n'eût été spectateur indifférent, qu'avons-nous vu? l'élan vertueux de l'armée, contenu, comprimé même; l'esprit public s'endormir dans les interminables longueurs

---

toient pas plus les engagemens pris avec lui que ceux contractés avec leur Souverain, le ministre les abanbonna à leur malheureux sort.

des jugemens; cette foule de criminels expulsés inquiéter le citoyen paisible par des correspondances coupables; enfin, une occupation étrangère, plaie si douloureuse pour l'orgueil national.

Pendant qu'à Turin on traitoit ainsi les intérêts du Roi à l'insu du Roi, Charles-Félix crut nécessaire d'éprouver davantage encore l'obéissance d'un prince que le mauvais parti avoit osé présenter comme son chef. Cette épreuve fut douloureuse : au moment où Charles-Albert se flattoit de concourir bientôt au rétablissement de l'ordre et du bonheur dans sa patrie, où il s'apprêtoit à sceller de son sang, s'il le falloit, sa profession publique de haine aux traîtres et à la trahison, il reçut la défense de s'exposer sous les drapeaux qu'il avoit lui-même amenés, et la cour de son beau-père lui fut désignée pour sa résidence.

Quelque mortifiant que fût cet ordre, le prince n'hésita pas à obéir; il licencia sa cour, prit congé de ses camarades d'armes, et partit dans la nuit du 29 au 30, accompagné d'un seul écuyer, le comte de Coste.

Cette nouvelle attrista l'armée, et une preuve certaine de la confiance qu'avoit

inspirée la franchise des discours et des actions de Charles-Albert se trouve dans la proposition faite au Roi par le comte de la Tour, de confier à ce jeune prince le commandement en chef de l'armée fidèle, dont ce général n'auroit gardé le commandement qu'en second.

Le départ du Prince ne changea rien à la stagnation des affaires. Depuis quelques jours, le colonel des carabiniers, resté à Turin avec son corps, par autorisation spéciale, se mêloit aussi de négociations; genre d'escrime pour lequel, dans les circonstances présentes, sa qualité de militaire auroit dû lui inspirer une forte répugnance. Pendant qu'il se jouoit à la diplomatie, on travailloit sourdement sa troupe; le service de l'arme facilitoit toute espèce de séduction. Quelques officiers promus par la junte, quelques perfides maréchaux-des-logis favorisoient les vues du ministère. En vain des officiers clairvoyans avertissoient le colonel qu'il étoit temps de partir, le penchant diplomatique l'emportoit; mais bientôt M. Cavasanti alloit apprendre qu'il est dangereux pour un militaire de vouloir sortir de ses attributions.

Annibal Derossi (Ste.-Rose) n'avoit point oublié, dans sa bonté prévoyante, d'appeler le duché de Savoie à partager le bienfait de la régénération italienne ; et vraiment ce pays, qui s'est toujours distingué par sa fidélité, méritoit bien des soins tout particuliers.

Dès le moment de l'abdication tous les ordres du gouvernement intrus avoient été régulièrement publiés ; mais la junte ne pouvant attribuer cette docilité à un véritable dévouement, avoit déjà nommé le général Guillet (1) pour successeur au comte d'Andezeno.

La garnison de Chambéry comptoit plusieurs officiers de la première distinction. Le général marquis d'Oncieux, le colonel baron Righini, le major de la Flechère, le comte de Villette, chef d'état-major, etc. Malheureusement le baron Righini, dont le corps étoit le plus considérable, n'avoit jamais pu obtenir du ministère qu'on le débarrassât de quelques officiers corrompus et indisciplinés qu'il avoit plusieurs fois

(1) Un de ceux chez qui les frères et amis tenoient leurs réunions.

signalés comme capables de toute espèce de crime. De ce nombre étoient Pachiarotti, Ceppi, Vigna et quelques autres encore (1). Les événemens de Piémont ne furent pas plutôt connus en Savoie, que ces officiers firent parade de leurs mauvais sentimens, et, dans une réunion, chez Pachiarotti, prêtèrent serment tous ensemble à la constitution.

D'un autre côté, l'insurrection de Grenoble coïncidoit merveilleusement avec la révolution piémontaise. Les perturbateurs ayant été comprimés, une centaine des leurs, presque tous étudians, se réfugièrent à Chambéry, où ils alloient, réchauffant la vieille bile de quelques acquéreurs, gens rancuneux qui ne pardonnent point à la société de ne pas les laisser jouir à la fois des profits du vol et des honneurs de la

(1) Sur les instances reitérées du colonel, Pachiarotti avoit été enfin transféré dans le régiment de Mont-Ferrat : mais le ministre eut soin de nommer Broglia à sa place. C'est ainsi que M. de Saluce, connoisseur habile, savoit changer les acteurs sans avoir besoin de changer les rôles. Au reste, cette nomination n'eut pas de suite, à cause des événemens postérieurs.



probité (1). Cette canaille réunie fit *ses farces* : il y eut un repas libéral, une promenade dans la ville, quelques vitres cassées, en tout un tapage assez modeste. Rien n'auroit été plus facile que de prévenir ce désordre ou de le faire cesser; mais le gouverneur ne prit aucune mesure. (2) Libres de leurs actions, les vagabonds étrangers s'entendirent avec les traîtres du régiment d'Alexandrie (3) et avec le major Gatinaza de la légion légère, l'un des coryphées du parti.

Pachiarotti s'étoit rendu à Turin, afin de combiner ses opérations avec le ministre de la guerre. En son absence, ses camarades formèrent le projet de soulever le régiment d'Alexandrie, d'emprisonner le colonel, le gouverneur, ainsi que les principales autorités, et de renverser le gouvernement du Roi.

---

(1) Un de ces acquéreurs, M. Gruaz, a tenu des clubs dans sa maison de campagne pendant les trente jours. Il est membre du conseil de ville.

(2) Les étudians ne furent renvoyés qu'après la publication des ordres du Roi.

(3) On surprit une fois un de ces messieurs dans le quartier du régiment, endoctrinant les soldats.



Le jour et l'heure sont fixés pour l'exécution du complot. Le 23 mars, à dix heures du soir, les officiers subalternes se portent en secret à la caserne; mais ils avoient affaire à un chef vigilant, qu'il n'étoit pas aisé de surpendre. Le colonel Righini se présente tout à coup : secondé des officiers supérieurs, il fait tout rentrer dans l'ordre; et les malveillans durent se retirer avec l'intime conviction que le colonel ne céderoit qu'à la force, et jamais à d'autre argument.

Cependant il falloit prendre une décision. La proclamation de Charles-Félix, déjà connue de plusieurs individus des deux partis, ne pouvoit être tenue plus long-temps secrète; d'ailleurs, l'ordre formel de S. M. portoit de la publier sans retard. Au fond, il suffisoit de faire partir toutes les troupes, excepté les chasseurs de Savoie, pour être parfaitement libre d'opérer la contre-révolution; c'est ce que le général d'Oncieux et d'autres officiers firent observer au gouverneur; mais cette mesure mettoit à la merci du gouvernement rebelle trois bataillons d'infanterie (1). Il

(1) Peu de jours après l'abdication, deux divisions des

parut convenable d'essayer auparavant ce qn'on pourroit obtenir de l'esprit des officiers, et l'on convint que le 24, au matin, les commandans des corps liroient les ordres souverains à la garnison rassemblée sur la place.

Avant d'exécuter ce projet, le gouverneur jugea à propos de convoquer chez lui l'état-major de la division et les commandans de corps. Entre ces derniers, le major Gatinara inspiroit des craintes qui n'étoient que trop fondées. Le comte d'Andezeno lui confia son dessein, et l'engagea, par toutes les raisons capables de toucher un homme d'honneur à le seconder de son influence; mais c'étoit parler à cet officier une langue inconnue. Il répondit avec une franchise honteuse : « Qu'il avoit donné sa parole, et qu'il ne pouvoit pas y manquer » : quelle probité ! Le gouverneur lui donna sa démission avec l'ordre de quitter immédiatela ville et le duché.

---

chevau-légers de Piémont stationnées à Chambéry, reçurent l'ordre de se rendre à Alexandrie. Le gouverneur ne s'opposa point à leur départ; mais M. le comte de Sonnaz qui les commandoit, arrivé à Suze, prit un chemin de traverse et les conduisit à Novare.

Malgré le départ de Gatinara, on trouva qu'il n'étoit pas prudent de publier les ordres du Roi, tant que le régiment d'Alexandrie seroit à Chambéry : le baron Righini offrit d'emmener son corps. Bien instruit des dangers qui le menaçoient, le colonel se dévoua généreusement.

Après le départ du régiment d'Alexandrie et du bataillon de la Légion légère qui l'avoit suivi de près, rien n'empêchoit plus la publication des ordres du Roi. Le colonel de la Fléchère répondit de ses braves chasseurs, le marquis d'Oncieux, des habitans; et le gouverneur, pleinement rassuré, se laissant vaincre par les vives instances de tous les officiers, monta à cheval (26 mars), parut sur la place, entouré de son état-major, et fit la contre-révolution aux cris de *vive le Roi!* aux transports d'alégresse de tout un peuple qui, depuis plusieurs jours, attendoit ce moment avec impatience.

(24 mars.) Nous avons laissé le régiment d'Alexandrie sur la route de Piémont. A la première étape, on rencontra le capitaine Pachiarotti qui revenoit de Turin avec ses instructions. De concert avec le lieutenant

Paneri (1), il avoit déjà tramé la perte de son colonel et de tous les officiers qui lui faisoient ombrage. Le complot eut son exécution à St-Jean-de-Maurienne, où le régiment fit halte. Le colonel courut risque de la vie. Le 26, il fut arrêté lui, cinq autres officiers, et le commandant de la place (2).

Après avoir commis ce crime, Pachiarotti prit le commandement du corps, et fit partir pour Turin le baron Righini, escorté comme un malfaiteur, et ayant Paneri à ses côtés.

Le ministre de la guerre, qui avoit peut-être été sous main la cause de tout ce qui

---

(1) Commandant de la station des carabiniers royaux à St.-Jean-de-Maurienne.

(2) On essaya d'exciter les soldats contre leur chef par les calomnies les plus atroces : le baron Righini devoit dans la nuit faire massacrer tous les officiers *dévoués à la cause sacrée de la patrie*, et il avoit empoisonné le pain et le vin du soldat. Le colonel étoit aimé des siens ; un sergent nommé Odone vint sur la place, et, versant du vin dans son verre, il but jusqu'à trois fois en disant : *Si le colonel a empoisonné le vin, je me trouve heureux de mourir de sa main !* Pachiarotti furieux le fit charger de fers, et lui envoya un médecin pour arrêter l'effet du poison.

étoit arrivé au baron Righini, se hâta de venir au-devant de lui jusqu'à sa voiture : il le fit mettre immédiatement en liberté, lui renouvela plusieurs fois des offres de service et l'expression de ses regrets les plus vifs sur tout ce qui s'étoit passé. Le colonel ne profita de cette *haute protection* que pour obtenir un passe-port, et retourner à Chambéry offrir de nouveau ses services à l'autorité légitime.

Derossi, loin de punir un si infâme exemple d'indiscipline, nomma Pachiarotti lieutenant-colonel, et lui laissa le commandement du régiment. Plusieurs de ses complices furent avancés, entre autres Paneri qui reçut le grade de capitaine.

Depuis le 20 mars, le régiment de Savoie étoit à Turin. Son chef l'y retenoit dans l'espoir qu'il se présenteroit une occasion de servir le cause royale : mais l'arrivée du régiment d'Alexandrie, bien supérieur en nombre, et guidé par des officiers qui ne pouvoient espérer de salut que dans la continuation du désordre, ne permettoit pas au major de la Fléchère de rester plus longtemps. Il déclara au prétendu ministre l'intention où il étoit de partir avec son corps

pour la Savoie (1). Derossi y consentit sans peine. Comment se flatter de pouvoir séduire un régiment qui avoit résisté à de si fortes attaques? d'ailleurs il eût été difficile d'empêcher ce départ. Le ministre, à cette occasion, publia l'ordre du jour suivant, qui décéloit à la fois ses désirs et ses craintes.

ORDRE DU JOUR.

Soldats de la brigade de Savoie! vous retournez dans votre chère patrie. Mais songez que c'est pour revenir bientôt en Piémont, réunis à vos braves camarades des contingens provinciaux.

Soldats! vous êtes le plus ancien des régimens de l'armée. Vous en serez toujours l'exemple dans un jour de combat. Nos dangers sont les vôtres. Si la différence du langage et des mœurs nous sépare, pensez que depuis trois siècles nous combattons sous les mêmes drapeaux, et que nous avons illustré ensemble les rochers de nos Alpes,

---

(1) M. de la Fléchère avoit reçu des ordres directs du comte d'Andezeno, gouverneur du duché de Savoie.

pour fonder et accroître la puissance de cette noble race née parmi vous.

En rentrant en Savoie, vous connoîtrez les vœux de vos familles, vous entendrez cette voix générale des hommes de bien, tous ralliés dans le désir des institutions qui tempèrent le pouvoir des rois, et assurent la prospérité des peuples.

Si vos concitoyens vous demandent où en sont les affaires du Piémont, répondez-leur qu'il n'est que trop vrai que l'armée piémontaise est divisée en deux camps. L'un est à Novare, l'autre à Alexandrie. Mais ajoutez que la sainte nécessité de défendre la patrie va les réunir; et jurez-leur en notre nom que jamais un Piémontais ne sauroit pousser l'égarement jusqu'à introduire l'étranger dans son pays.

Adieu Savoyards! les Piémontais vous aiment, vous estiment et vous attendent.

Turin, le 1er avril 1821.

Le régent du ministère de la guerre et de la marine,

Le comte de SAINTE-ROSE.

Le départ de la brigade de Savoie privoit d'un grand secours le corps des carabiniers royaux. Ces deux régimens se prêtoient un mutuel appui, et s'entendoient pour faire le service dans la capitale sans reconnoître l'autorité illégitime. Mais du moment où la brigade de Savoie se trouvoit remplacée par celle d'Alexandrie, et qu'aux dangers de la séduction alloient se joindre des dangers d'une autre sorte, la place n'étoit plus tenable pour les carabiniers. Le nombre des suborneurs augmentoit chaque jour (1). M. Cavasanti, tout entier à la diplomatie, avoit manqué des occasions précieuses (2); maintenant il ne lui restoit qu'à emmener promptement son corps, sous peine de n'être plus à temps pour peu qu'il voulût tarder. Dans cet état de choses, le colonel partit seul de sa personne, et se rendit à Novare, sans donner aucune disposition pour le ba-

---

(1) Les plus actifs étoient Paris et Sala, de l'ancienne gendarmerie française, Alemandi, Cornaglia, sous-officiers promus par la junte, et Paneri dont nous avons parlé plus haut.

(2) Il fut question plusieurs fois d'enlever la junte entière, et de la conduire prisonnière à Novare.



taillon de carabiniers qu'il laissoit à Turin.

Le régiment d'Alexandrie arriva dans cette capitale le 31 au soir. Comme sa discipline tout-à-fait libérale effrayoit beaucoup de monde, on lui fit un accueil distingué.

Tous les gens querelleurs jusqu'aux moindres mâtins,
Au dire de chacun étoient de petits saints.

La ville envoya à la rencontre de ce corps des députés qui portèrent aux soldats une gratification de 3,200 francs. Toute la canaille de la ville fut payée pour précéder le régiment et l'accompagner dans les rues avec les cérémonies d'usage. Une illumination volontaire fut ordonnée à coups de pierres dans les vitres, et chacun eut soin de se retirer et de bien fermer sa porte, de crainte de prendre part à la joie publique.

Le premier avril de bonne heure, le bruit se répand que les carabiniers seroient attaqués dans leur caserne. Dans la matinée, le colonel absent, et le lieutenant-colonel chevalier Desgeneys reçoivent leur démission. Il n'y avoit plus un instant à perdre ; le lieutenant-colonel rassemble les officiers : « Je ne puis plus vous forcer à m'obéir, » leur dit-il, puisque le gouvernement ac-

» tuel m'a donné ma démission; mais je » suis encore de droit votre chef; je vous » déclare que je pars pour Novare, et que » tous ceux qui ont de l'honneur doivent » me suivre. » Ils répondent tous d'une voix, qu'ils ne reconnoissent que lui pour chef, et qu'ils le suivront partout. Les dispositions sont aussitôt données pour partir dans la nuit. Mais quoique le quartier fût fermé, le gouvernement ne tarda pas à être averti des préparatifs qui se faisoient, par le moyen des espions qu'il avoit dans le corps. Bientôt on se dit que les carabiniers doivent partir; les curieux et les émissaires se réunissent en groupe sur la place Carline. Le régiment d'Alexandrie reçoit l'ordre de se mettre sous les armes et d'occuper la Place-Château. Il paroît que le but du ministre de la guerre étoit d'intimider par ces démonstrations hostiles, et par de sourdes menées, les officiers des carabiniers, pour les forcer ainsi à retarder le départ, ce qui étoit obtenir gain de cause dans ces circonstances. Mais les préparatifs n'en furent poussés qu'avec plus d' rdeur : enfin les portes du quartier s'ouvrent, et les carabiniers sortent et se forment par compagnies à pied et à cheval.

Alors commence le tumulte, quelques bourgeois et quelques militaires répandus parmi les spectateurs apostrophent les soldats et les exhortent à ne pas abandonner la cause de la constitution. Tout d'un coup, Cornaglia et Vandagna, deux sous-officiers, le sabre à la main éparpillent leurs compagnies aux cris de vive la constitution! Le peuple se mêle aux soldats; dans un moment tout est confusion; quelques traîtres lèvent le sabre sur leurs officiers; mais ceux-ci tiennent bon, réunissent les soldats fidèles, donnent à haute voix le bourg de Chivasso pour lieu de ralliement, et partent en prenant le chemin de Montcallier. Pendant que tout cela se passoit, Vandagna, à la tête de quelques carabiniers à cheval, se portoit au grand galop sur la Place-Château, en criant: *Vive la constitution!* Il paroît que des cavaliers bien intentionnés, s'étoient joints à eux dans l'espoir de pouvoir traverser la ville et déboucher directement sur le chemin de Novare; mais lorsque cette petite troupe arrive sur la Place-Château, le régiment d'Alexandrie, qu'on avoit exaspéré contre les carabiniers, les reçut avec une décharge générale; un seul carabinier fut tué; mais

plusieurs personnes qui n'entroient pour rien dans cette affaire furent victimes d'une simple curiosité, entre autres une malheureuse nourrice, qui fut percée de part en part, à une fenêtre du troisième étage.

Le général Lisio (1), chaud partisan de la constitution depuis que la junte l'avoit nommé commandant de division, accourut aussitôt sur la place; il donna deux ou trois ordres, auxquels personne n'obéit, et se rendit ensuite au quartier des carabiniers. Il y trouva 60 hommes environ, dont les uns vouloient le Roi, d'autres la constitution, d'autres le pillage de la caisse du régiment. Après avoir fait son possible pour être écouté, et n'y avoir pas mieux réussi que Basile, le général alla se coucher comme lui.

Ce malheureux événement fut bientôt étouffé. Cela devoit être, des innocens seuls avoient péri.

Par la jonction du bataillon des carabiniers, l'armée royale se recruta de 300 chevaux et de 200 hommes d'infanterie, tous bien décidés et compromis avec les rebelles.

---

(1) Père de celui qui s'illustra à Pignerol.

Deux circonstances n'avoient pas médiocrement contribué à abattre le courage du parti : malgré les mensonges forgés à Alexandrie, et publiés officiellement, les nouvelles de Naples perçoient dans le public. En second lieu, depuis quelques jours la source d'or qui devoit toujours couler avoit tari. On eut beau faire valoir auprès des étrangers l'exiguité des demandes, eu égard à la magnificence des promesses. Ils avoient offert des millions, et l'on se seroit contenté de quelques centaines de mille francs. RIEN: telle fut la terrible, l'inexorable réponse. Les rebelles étoient à bout de leurs ressources; en vain quelques énergumènes agitoient la poussière pour cacher leur petit nombre; la nation ne se laissoit point fanatiser, et l'opinion générale assignoit un terme prochain aux coupables folies que nous venons de retracer.

Le 4 avril, le comte de la Tour s'avança jnsqu'à Verceil (1) avec une partie de son

---

(1) Il fut rejoint à Verceil par 300 grenadiers du regiment des gardes, conduits par le major Buri. C'est le seul contingent provincial qui ait rejoint l'armée royale. Le chevalier Monticelli ayant avec adresse engagé le

armée. Dans l'espoir que les chefs du camp d'Alexandrie, voyant la nullité de leurs moyens, tâcheroient par une prompte soumission d'adoucir leur sort futur, le général avoit pris soin que les ordres du Roi et ses propres proclamations leur fussent connues. Actuellement sa marche sur Verceil avoit deux buts. Le premier de déterminer la soumission de la capitale; le second de mettre les factieux dans leur tort, en leur expliquant lui-même l'état des choses. Il s'abaissa donc par simple humanité, jusqu'à recevoir Morozzo et Lisio (ou Baronis). Cette entrevue n'eut d'autre effet que de tranquilliser la conscience scrupuleuse du général de la Tour. Le lendemain, tout le corps d'armée d'Alexandrie se mit en marche pour Verceil : le même jour, une batterie de campagne partit de Turin pour Alexandrie. Le général Lisio, et Vigna (celui qui s'étoit distingué à Chambéry et à Saint-Jean) se chargèrent d'accélérer le départ de ce secours.

Le comte de la Tour, informé du mouve-

---

soi-disant ministre de la guerre à fournir à ces soldats provinciaux des armes pour qu'ils pussent faire avec sûreté le voyage de Novare.

ment des rebelles, ne crut pas devoir les attendre à Verceil. Il n'ignoroit pas qu'il étoit parti de l'artillerie de Turin, et comme on ne pouvoit calculer au juste le nombre de pièces que les ennemis avoient en leur disposition, il eût été imprudent de se priver des canons placés en batterie sur les murs de Novare. D'ailleurs Verceil étoit le repaire de quatre à cinq coquins d'une activité surprenante (1), et, puisque M. de la Tour n'avoit pas jugé à propos de les faire fusiller, il devoit au moins se mettre à l'abri de leurs espionnages, d'autant plus qu'il avoit à son quartier-général les Belotti, les Giflenga, les Ciravegna, et d'autres *mulâtres* qui ne pouvoient avoir de répugnance pour les *noirs*.

Le comte de la Tour se replia donc sur Novare, et les rebelles commandés par

(1) Le médecin Andreone, Viancini, Castelborgo, et deux autres dont je n'ai pu savoir le nom; l'abbé Patrioli, moine défroqué, leur servoit de commis-voyageur. Viancini fut arrêté le 9, au moment où il s'efforçoit d'engager un poste à la désertion. Le tendre Giflenga le fit mettre en liberté pour ne pas augmenter le nombre des malheureux.

Régis et Asinari, s'avancèrent dans la même direction. Si M. de la Tour n'avoit été que général, tout en rendant justice aux qualités éminentes qui le distinguent, on seroit tenté de croire qu'il commit une faute en appelant les troupes auxiliaires, au lieu de terminer l'affaire en famille. L'issue ne pouvoit être douteuse; et les ménagemens, soit envers les factieux, soit envers les diplomates, n'étoient plus de saison. Mais M. de la Tour avoit encore d'autres fonctions à remplir que celles de général en chef. Il étoit gouverneur-général du Piémont, et il seroit injuste de l'accuser sans connoître les ordres qu'il avoit reçus, et sans qu'il lui fût loisible de développer les motifs de sa conduite.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité de l'occupation étrangère retombe toute entière sur les chefs rebelles ; car le comte de la Tour ne leur fit point un mystère de ce qui alloit arriver. Le 7, dans l'après-midi, il leur envoya copie d'une lettre du général Bubna, conçue en ces termes (1).

---

(1) Je ne l'ai pas lue, mais seulement entendu lire ; je crois la citation exacte, autant qu'une citation de mémoire peut l'être.

« Faites savoir aux factieux que s'ils s'ar-
» rêtent, j'attendrai de mon côté l'issue des
» négociations entamées par M. de Mocé-
» nigo ; mais s'ils passent la Sesia, leur
» mouvement décidera le mien, je franchi-
» rai la frontière, et la responsabilité en
» pèsera entièrement sur eux. »

Cette lettre fut communiquée dans l'après-midi du 7 à Régis, Asinari, Morozzo : ils n'en tinrent pas compte, et continuèrent à s'avancer sur Novare. On prit des dispositions pour soutenir l'attaque du lendemain. M. de Saint-Severin, gouverneur de Coni, avoit été chargé de se concerter avec le général Bubna : par suite de cet accord, le dimanche, à deux heures du matin, huit mille Autrichiens arrivèrent sous les murs de Novare.

Pendant toute la marche, depuis exandrie jusqu'à l'Agogne, les rebelles dans leurs ordres du jour ne cessoient de répéter aux soldats qu'ils alloient se réunir à leurs frères de Novare ; que tout cet appareil hostile n'étoit là que pour la forme ; et que bientôt, au lieu de s'attaquer, les deux corps se fondroient en une seule armée royale et constitutionnelle. Ces héros pour lesquels

là conquête de l'Italie ne devoit être qu'un jeu, n'avoient pas dans leurs rangs un seul homme capable de manœuvrer en ligne, ou de combiner un mouvement militaire: tout leur espoir se fondoit sur des *intelligences secrètes*.

(8 avril). Le matin, dès la pointe du jour, les avant-postes Austro-Piémontais engagèrent la fusillade. Le premier coup de canon parti des murs de la ville, dessilla les yeux du soldat constitutionnel. Il vit qu'on l'avoit trompé jusqu'alors, que la cause qu'il servoit n'étoit point celle du Roi, que les Autrichiens n'étoient pas les ennemis du Roi; que le camp de Novare, enfin, montrait une toute autre disposition que celle de se réunir au camp d'Alexandrie. Alors le découragement s'empare de cette petite armée; les soldats se disent l'un à l'autre : *Nous sommes trahis;* et plusieurs officiers de race moutonnière, venus là sans savoir ce qu'ils faisoient, quittent les rangs en vomissant mille injures contre les chefs rebelles. Cependant deux bataillons de chasseurs royaux, et 150 tirailleurs Autrichiens, formant la tête de la colonne, s'avancent contre cette troupe qui avoit déjà le sentiment moral

de sa défaite. Tout commençoit à plier, deux bataillons seulement faisoient une certaine résistance; mais Asinari, qui venoit à la découverte, reconnut l'artillerie légère, et entendit le sifflement d'un boulet. Alors voyant qu'il ne s'agissoit plus de trahison, et qu'ainsi il n'y avoit rien à faire pour lui, il tourna bride, et traversa toute la colonne au galop, en criant : *Sauvons-nous, tout est perdu.* L'exemple de ce brave chef détermina une déroute complète. Lisio seul ayant réuni quelques cavaliers fit face un instant à l'entrée du bourg de Verceil, et soutint la charge d'un peloton de hussards et de quelques officiers volontaires; mais bientôt abandonné, il fut obligé de suivre le torrent. Le soir, tous les chefs étoient à Turin.

A Verceil, les Piémontais se séparèrent des Autrichiens : les premiers continuèrent leur route vers Turin, et les seconds filèrent sur Alexandrie.

A l'approche de l'armée royale, la ville de Turin ouvrit de nouvelles négociations avec Enrico (1), pour se faire remettre la

(1) Chef de la garnison révoltée qui occupoit la citadelle.

citadelle. Si la possibilité d'un siége rendoit les instances très-vives d'un côté, la certitude d'un supplice prochain rendoit la résistance assez foible de l'autre; en sorte qu'on fut bientôt d'accord. Enrico livra la citadelle pour la somme de 150,000 livres. Je n'oserois pas garantir qu'il ait admis ses compagnons de trahison à partager avec lui; tout ce que je sais, c'est qu'arrivé à Gênes, il remit à quelqu'un 40 mille francs, pour les compter à une personne de sa famille. Cette somme fut restituée au ministère (1).

(9 avril.) A Cigliano, M. de la Tour reçut les députés de la ville de Turin; et, le 10, dans l'après-midi, il fit son entrée à la tête du gros de son corps. Le public lui fit un accueil froid; la succession rapide des évé-

---

(1) Enrico avoit déjà été surpris à Gênes emportant dans sa poche un couvert d'argent qu'il venoit de dérober à son hôtesse. Si une cruelle pitié ne l'avoit pas empêché alors d'être cassé et enfermé pour une dixaine d'années, bien des malheurs peut-être auroient été évités à lui-même et à d'autres. La grâce accordée au coupable est funeste à l'innocent et souvent au coupable lui-même.

nemens, depuis trente jours, avoit augmenté cette méfiance qui est un peu dans notre caractère national. Victor-Emmanuel avoit été contraint d'abdiquer par des gens qui prétendoient agir au nom du Roi: vinrent ensuite quelques jours de régence, et l'on renversa les lois fondamentales du royaume en ne parlant jamais que de respect et de fidélité pour le Roi; la régence disparut, et une junte, sans droits et sans titres, avoit organisé un corps d'armée, et l'avoit envoyé, au nom du Roi, se battre contre le Roi. Après tous ces changemens arrive un général, toujours au nom du Roi, et il prend possession de la ville. Ennemi de toute espèce de représentation et de solennité, il ne s'est fait précéder par aucune publication propre à persuader et rassurer les esprits. Il entre à la tombée de la nuit; il se glisse furtivement par une petite rue, et il est arrivé depuis long-temps, que beaucoup de personnes l'attendent encore. Quelle preuve y avoit-il que ce corps d'armée soutînt réellement les intérêts du Roi, et fût l'instrument de ses volontés? Ajoutez à ces motifs d'inquiétude la douloureuse impression qu'avoit laissée la fusillade du

régiment d'Alexandrie, les regrets d'une occupation étrangère, le désappointement d'une certaine classe de personnes, et l'on ne sera point étonné du froid accueil que reçut le comte de la Tour.

A peine les nouvelles du 8 furent-elles connues à Alexandrie que les troupes se firent ouvrir les portes et se débandèrent. Un très-petit nombre seulement accompagna Régis et Ansaldi jusqu'à Gênes; et le 11, les Autrichiens entrèrent à Alexandrie.

Pendant que l'ignoble bande marchoit sur Gênes, cette ville, où les décorations du gouvernement se changent avec une admirable facilité, avoit réinstallé le comte Desgeneys. Ce général n'ayant aucune troupe sous ses ordres, dut se borner à interdire aux fuyards l'entrée de la ville. Ne pouvant faire mieux, il pressa leur départ; presque tous s'embarquèrent pour l'Espagne; mais les principaux chefs se réfugièrent en France et en Suisse pour s'efforcer de faire du mal tant qu'ils pèseront sur le globe.

Ainsi se termina cette farce criminelle, dont les traces douloureuses se feront sentir pendant long-temps. J'ai dit ailleurs une partie de nos maux; mais je n'ai point parlé

d'un objet essentiel, je veux dire de l'état des finances. Elles étoient florissantes au moment de la révolution; une opération utile et loyale tout à la fois alloit avoir lieu, elle sera ajournée indéfiniment. Plusieurs caisses provinciales furent pillées (1); les caisses particulières de quelques régimens eurent le même sort, les magasins ne furent pas plus épargnés, et le rabais de l'impôt du sel, dernier crime de la junte, diminua les revenus de l'État, et prépara des mécontentemens parmi le petit peuple.

Ce n'est pas cependant que nous ne puissions retirer un grand avantage de ces douloureux événemens. Notre terre natale se trouve purgée d'un grand nombre de gens sans foi et sans lois, corrompus de cœur et d'esprit. Que le Roi, comme nous avons droit de nous y attendre, soutienne le vaisseau de l'État dans la direction sûre qu'il lui a donnée; qu'il éloigne des emplois tout

---

(1) La dernière, celle d'Asti, le fut par Guillaume de Vaudoncourt, ex-général français, que le gouvernement intrus avoit appelé pour commander l'armée qui n'existoit plus. Ce vol fut le premier et le dernier de ses exploits; il partit ensuite pour l'Espagne.



homme à principes douteux; que d'une main ferme il s'empare de l'éducation publique; que la religion partout soit la première nourriture de l'intelligence, et bientôt il aura des sujets qui sauront tout sacrifier à leur devoir; alors aucune prospérité intérieure ne nous manquera.

Je n'ai rien dit de la division de Nice, pour ne pas couper le fil de la narration.

Le gouverneur de Nice étoit dans les systèmes de *l'homme à la salade.* Quelques jours avant la révolution, il avoit donné un dîner d'amalgame, où il tâcha, par un tour de force politique, de faire éclore une tendre amitié entre les *voleurs* et les *volés.* Cet essai n'avoit pas réussi.

Pendant les trente jours sa conduite (comme le dit fort bien l'historien de la révolution piémontaise) fut prudente, mais en même temps bigarée comme son dîner. En particulier il eut tous les égards possibles pour le Roi et son auguste famille; mais en public il comprima l'élan des braves Niçards, et ne permit point que le témoignage de leur amour arrivât jusqu'à LL. MM.

Il menaça quelques mauvais drôles, mais il n'en fit point justice, et ne les chassa pas même.

Il reçut du régiment des chasseurs-gardes une protestation de ne point reconnoître le gouvernement de la junte; mais, presque en même temps, il envoyoit les chasseurs italiens grossir l'armée rebelle.

Il correspondoit à la fois avec Derossi, la Tour, le Roi et la junte.

Enfin, après le retour de l'ordre, cet essaim de mauvais sujets qui l'avoit empêché de se déclarer ouvertement, disparut tout à coup, et il affirma officiellement qu'il ne pouvoit se plaindre de personne.

Des circonstances imprévues m'ayant éloigné de Turin quelques jours après l'arrivée de l'armée royale, je n'ai plus été ni acteur, ni même spectateur de tout ce qui s'est passé depuis lors. Je ne me permettrai donc, en terminant cet ouvrage, que quelques observations générales.

On a beaucoup parlé de sévérité, en Piémont; mais y en a-t-il eu réellement? Le 26 avril, le lieutenant du Roi (1) créa un tribunal mixte, civil et militaire pour juger des délits de haute trahison ou de rébellion, commis dans le mois précédent; en même

(1) M. le comte Thaon de Révél.

temps il assujettit ce tribunal à toutes les longueurs et les formalités des tribunaux civils.

Il est à remarquer que dans un pays où les individus de différentes classes (1) relèvent de différentes juridictions ; la poursuite d'un complot très-étendu ne peut être confiée, sans blesser les priviléges de personne, qu'à une Cour d'exception ; dans le cas présent, cette mesure étoit même dans l'intérêt des coupables. Une Cour purement militaire ayant des formes plus expéditives, des lois plus sévères, et un sentiment plus profond de la sainteté des devoirs de la milice, auroit certainement frappé de mort ou d'infamie beaucoup de gens que la *haute délégation* a traités avec douceur ou même absous.

Suivant l'usage constant des princes de la Maison de Savoie, l'indépendance de ce tribunal fut scrupuleusement respecté, ses fautes mêmes ne furent relevées que par l'opinion publique.

---

(1) Il y a en Piémont des tribunaux civils, ecclésiastiques et militaires, desquels relèvent ces trois classes de personnes.

A Gênes, une nombreuse clientelle, reste honteux de son gouvernement passé, a tellement circonvenu, entravé, obsédé les magistrats, que personne n'a été même accusé : injustice d'autant plus criante, qu'elle tombe précisément sur la seule ville où la révolution se soit faite après la publication du premier manifeste de Charles-Félix, où l'on ait porté la main sur la première autorité militaire, substitué par la violence une forme illégitime de gouvernement à celle établie par le Roi; la seule où l'on ait commis des désordres, enfoncé des caisses publiques, pillé des bâtimens royaux; et c'est dans cette ville cependant qu'aucune poursuite judiciaire n'a eu lieu.

On se plaint des lois, plaignez-vous des hommes.

Les principaux coupables ayant été condamnés, le Roi, en rentrant dans ses Etats, signala son avénement au trône par un indult général de toute peine encourue pour délits politiques, jusqu'à 10 ans de galères inclusivement; ceux mêmes qui furent condamnés à la galère perpétuelle, se trouvèrent, par une disposition secrète, exempts

du bagne et de la chaîne, et simplement enfermés dans une citadelle.

Parmi les membres de la junte, qui tous avoient désobéi aux ordres formels du Roi, qui, après le départ du prince et son abdication de la régence, s'étoient constitués en état de révolte, avoient fait des actes d'autorité souveraine, créé des emplois inconnus parmi nous, destitué, donné des grades, accordé des patentes de grâce, etc.; parmi ces gens-là, deux seuls, Marentini et Dalpozzo furent éloignés, *motu proprio*, sans aucun échec par conséquent ni pour leurs biens, ni pour leur honneur (si tant est qu'ils en aient). Quant aux autres membres de la junte, il n'en a pas même été question.

Enfin M. de Lodi, ministre de la police, n'a point été inquiété; et cet autre ministre sur qui pesoit une si énorme responsabilité, *et pour ce qu'il a fait, et pour ce qu'il n'a pas fait, et pour ce qu'il a laissé faire*, M. de Saluce n'a été soumis à aucun jugement.

Je me suis un peu étendu sur cet article, parce que le parti s'est plu à représenter Charles-Félix comme un despote

cruel, tandis qu'il n'a paru dans ses Etats que pour consoler et pardonner.

La révolution piémontaise, toute malheureuse qu'elle a été pour nous, diffère cependant essentiellement de toutes celles qui l'ont précédée dans ces dernières années. Le caractère du Souverain et de la nation se sont montrés dans cette occasion sous un jour plus favorable que partout ailleurs. Jamais le Roi n'a cessé d'être respecté; personne ne s'est permis ni discours ni actes offensans pour la majesté royale. La souveraineté n'a point été avilie en recevant la loi de ses propres sujets : elle a été soutenue contre des soldats rebelles par un plus grand nombre de soldats fidèles, et la Justice enfin a pu atteindre ou masquer les coupables.

J'ai déroulé avec candeur le tableau des événemens qui se sont succédés pendant trente jours en Piémont. S'il est encore quelqu'un de mes compatriotes que le beau rêve de la résurrection de l'Italie ait charmé, et qui renonce difficilement à cette flatteuse chimère; si mon livre tombe dans les mains d'un Italien qui soupire encore en secret pour une patrie future, qu'ils jettent avec moi un coup

d'œil impartial et sage sur les pays dont ils voudroient la composer, et qu'ils cessent de vouloir élever un édifice avec des matériaux peu tenaces qui se pulvérisent sous leur propre poids. Il en est des êtres moraux comme des êtres physiques, de leur union il ne naît que leurs semblables : qu'attendre donc de l'alliance du crime et de la corruption ? qu'attendre de complots ténébreux, ourdis et exécutés par des hommes sans vertu ? Avant de songer à l'indépendance, l'Italie doit se rendre digne d'une sage liberté que des bras efféminés ne sauroient pas défendre, et que des cœurs corrompus ne sauroient pas aimer.

Que les Italiens rappellent parmi eux une mâle austérité de mœurs, nourriture féconde des dons les plus vigoureux de l'intelligence ; qu'ils élèvent leurs enfans dans la religion et la vertu, loin des pernicieuses maximes que des bouches impures leur répètent aujourd'hui sur la scène. Alors, Italiens, vous serez exaucés, le nom de nation vous sera rendu comme une récompense méritée ; vous vous en ornerez sans opposition et sans recourir aux turpitudes dont

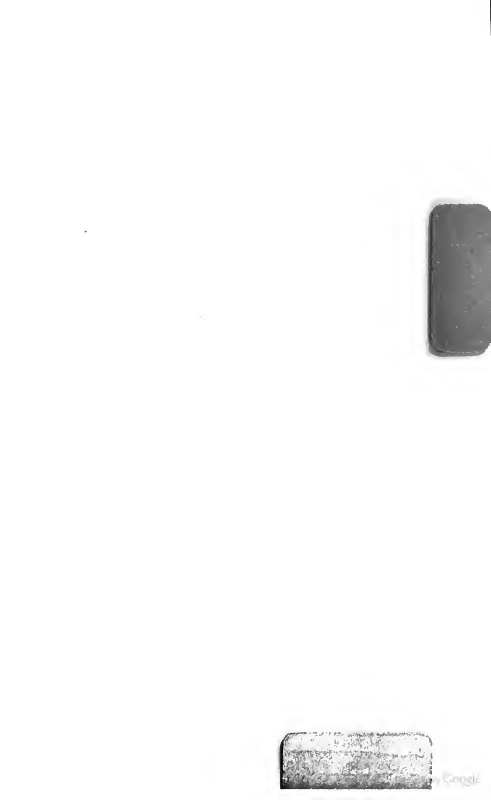
vous avez souillé dernièrement votre terre natale; et, s'il faut que vous paroissiez sur le champ de bataille, il vous sera donné d'y paroître sous des drapeaux légitimes, et de pouvoir invoquer, au jour du combat, le Dieu des armées que vous avez outragé jusqu'à présent par vos efforts coupables et insensés.

FIN.



ERRATA.

Page 11, ligne 20 : Ministère des guerres, *lisez*, Ministère de la guerre.
— 16, — 1 : Albert, *lisez*, Charles-Albert.
— 46, — 24 : dispenser, *lisez*, disperser.
— 51, — 15 : Sainte-Robe, *lisez*, Sainte-Rose.
— 68, — 8 : Truffe, *lisez*, Tartufe.
— 82, — 14 : malheureuses. Est-ce, *lisez*, malheureuses, est-ce.
— 83, — 12 : de Val, *lisez*, de Laval.
— 113, — 1 : putation, *lisez*, réputation.
— 138, — 15 : ministres à ne faire, *lisez*, ministres s'étudièrent à ne faire.
— 141, — 16 : de Savoie, *lisez*, de Savoie ;
— 149, — 22 et 23 : avoient, besoin et se défendre, *lisez*, avoient besoin, et se dissoudre.
— 174, — 10 . Gatinara, *lisez*, Gatiuara.




ORANEA